Un cadeau des Inuits

Sculpture remise à l'Association des Artisans de St-Jean Port-Joli, à l'occasion de la visite que lui faisait un groupe d'artisans-sculpteurs inuits. Il n'y a pas que dans le "Sud" que l'on sait créer de beaux objets à partir de la matière première qu'offre la nature. Voir texte et autre photo en page 2 du cahier A. [C.C. Peuple-Courrier]

LE PEUPLE
/A
COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD

CAHIER A 78e année Série D Vol. 6 No. 10 Mercredi 8 mars 1978 35 cents

A l'intérieur

Avis divers	A—28
Carrières et professions	A—28
Cartes d'affaires	B—14
Cinéma	B—29—31
Commentaire	A—4
Croc L'oeil	A—20
Funambule	B—12
Horoscope	B—20
Mots croisés	B—6
Mot mystère	B—8
Petites annonces	A-29-30-31
Sports	B—22
Télévision	B—12
Voyage	B—10

Un bail de quinze ans entre le Cégep de La Pocatière et le Collège privé.

A-2

La S.M. de Montmagny est appelée à disparaître

A-3

PROJET DE RESTAURATION DU VIEUX PRESBYTERE A ST-FRANCOIS.— Un Comité formé de six membres représentant, la Municipalité, la Fabrique et d'autres organismes de la paroisse travaille présentement à la récupération, classement historique et rénovation, du vieux presbytère de St-François de Montmagny, bâtiment en pierre surmonté d'une toiture recouverte de bardeaux de cèdre dont la construction remonte à 1763. Pour plus d'informations, lire texte en page 3 du cahier A. [C.M. Peuple-Courrier]

Paul Vézina est mortellement assailli à coups de couteau et de cric, à Montmagny 3-A

La clientèle a diminué au Centre de Main-d'Oeuvre de La Pocatière

(C.C.) Même si, au Québec, le taux de chômage a atteint un niveau rarement égalé par le passé et que ce phénomène est particulièrement perceptible dans une région comme la Côte-du-Sud, l'année 1977 a vu une diminution du nombre d'inscriptions, au Centre de Main-d'Oeuvre de La Pocatière, par rapport à 1976.

C'est, en effet, ce que révèlent les moyennes établies pour les deux années, par les autorités du Centre de Main-d'Oeuvre. Ainsi, de février 76 à la fin de janvier 77, le nombre moyen d'inscriptions mensuelles était de 1,803, alors qu'il n'était que de 1,688, pour la période s'étendant de février 77 à la fin de janvier 78.

Pour les deux années, cependant, on remarque que le mois où le nombre d'inscriptions est au plus bas est septembre, avec 1,285, en 1976, et 1,171, en 1977. Les mois d'hiver, par contre, avec janvier et février, voient une recrudescence de la clientèle. Par exemple, en février 76, on enregistrait 2,253 demandes de gens en quête de travail, tandis que janvier 77 voyait ce nombre décroitre légèrement, plafonnant à 2,234.

D'après M. Raoul Gagnon, le directeur du Centre de la Main-d'Oeuvre de La Pocatière, on ne peut considérer ces chiffres comme étant le reflet du taux de chômage, dans Kamouraska-est. En effet, plusieurs personnes inscrites occupent actuellement un emploi et sont à la recherche d'un autre travail.

De même, certains anciens chômeurs ont trouvé de l'emploi et n'ont pas fait rayer leur nom des listes de demandeurs. Selon M. Gagnon, même si le nombre d'inscriptions constitue un bon indice de la situation générale de l'emploi, il faut tenir compte d'une série d'autres facteurs, dont les deux susmentionnés.

Plusieurs personnes quittent le marché du travail

Prié d'expliquer les causes de cette baisse de la clientèle, le directeur du Centre de Main-d'Oeuvre de La Pocatière pense que, devant la situation actuelle du marché du travail, plusieurs personnes se retirent d'elles-mêmes de celui-ci.

De même, on aurait assisté, au cours de la dernière année, à une hausse substancielle des investissements à l'intérieur du programme Canada au Travail. Même si on garde en filière les noms de ceux qui trouvent du travail à un de ces projets, il n'en demeure pas moins que l'injection de sommes importantes aurait un effet bénéfique, dans la région, au niveau de la situation de l'emploi.

Rappelons que le Centre de Main-d'Oeuvre de La Pocatière est affilié à celui de Rivière-du-Loup. Il couvre le territoire de Kamouraska-est, c'est-à-dire les 13 municipalités comprises entre La Pocatière et Ste-Hélène.

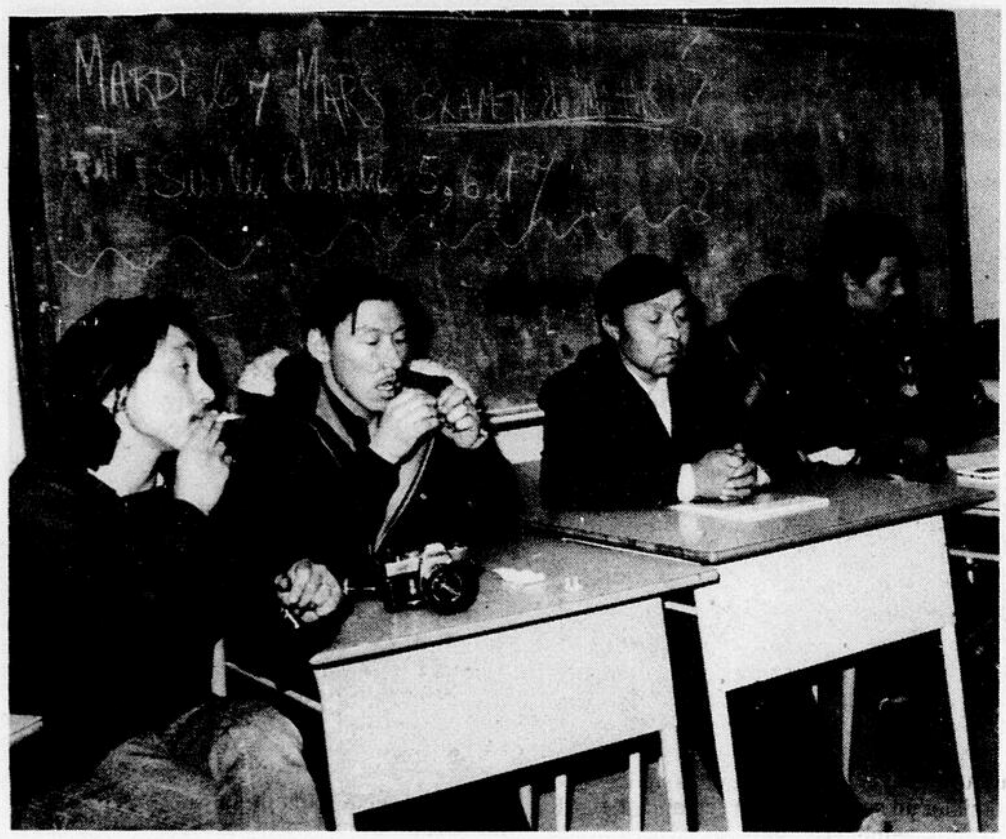

Une partie de la délégation des Inuits qui rencontrait les représentants de l'Association des Artisans, le 28 février dernier, à St-Jean Port-Joli.

L'Association des Artisans de St-Jean Port-Joli reçoit une délégation d'Inuits

(C.C.) Une dizaine d'Inuits, venant de villages éparpillés sur les littoraux de la Baie d'Hudson, du détroit du même nom et de la Baie d'Ungava, dans le Nouveau-Québec, étaient les hôtes de l'Association des Artisans de St-Jean Port-Joli, le mardi 28 février dernier.

Acheteurs pour les coopératives de sculpteurs des villages en question, les visiteurs voulaient se faire une idée du fonctionnement d'une communauté du "Sud" dont les principales activités tournent autour de l'artisanat. On sait que c'est un peu le cas de St-Jean Port-Joli et c'est pourquoi la visiste de cette localité avait été placée sur l'itinéraire du groupe.

Préoccupés par l'usage ou le non-usage de machinerie pour leur travail, les Inuits se sont aussi penchés sur les problèmes de mise en marché de leurs produits et de la protection qui pourraient être accordées aux pièces des sculpteurs, devant la reproduction intensive de certains manufacturiers. Enfin, les représentants des coopératives voulaient se rendre compte de plus près de l'accueil que fait la civilisation blanche à leurs oeuvres. Notons que toute la conversation se déroulait en langues Inuit et Française, ce qui a nécessité les services d'un traducteur.

Avant de venir à St-Jean Port-Joli, le groupe avait visité la collection permanente du ministère des Affaires culturelles du Québec et, par la suite, il devait se rendre au Musée de l'Homme, à Ottawa.

Remise d'une sculpture

Visiblement satisfaits du déroulement des échanges, les Inuits remettaient, en fin de journée, une sculpture représentant deux chasseurs à l'Association des Artisans. C'est M. Yvon Noel, le président de l'Association, qui en prit possession au nom de l'organisme.

Un bail de quinze ans entre le Cegep de La Pocatière et le Collège privé

(C.C.) Le Conseil des ministres du Québec a officiellement autorisé, la semaine dernière, le Cegep de La Pocatière à louer, pour une durée de quinze ans, certains locaux du Collège de Ste-Anne de La Pocatière. C'est ce que nous apprenait, vendredi dernier, le Service d'Information du Cegep.

Attendu depuis plusieurs semaines déjà, l'Arrêté en Conseil, qui porte le numéro 583-78, permet la signature d'un bail rétroactif au 1 juillet 77 et qui liera les deux institutions jusqu'au 30 juin 1992.

Portant sur une surface brute de plancher de 281,000 pieds carrés, ce qui inclut les locaux de la résidence, l'entente obligera le Cegep de La Pocatière à payer $465,000. par année au locateur, ce qui, au terme des quinze années, représentera une somme totale de $6,975,000. A l'intérieur de l'espace loué, il est prévu que le Cegep jouira d'une complète autonomie.

Construction d'une aile neuve

Pour ce qui est de la construction d'une aile neuve, au coût de trois millions de dollars, et de la rénovation des locaux loués, pour une somme prévue de 3.5 millions, on attend un second Arrêté en Conseil autorisant ces dépenses.

Cela ne devrait plus guère tarder, cependant, la Direction générale de l'Enseignement collégial ayant déjà fait savoir aux autorités du Cegep qu'elle recommandera l'acceptation de cette partie du plan-directeur d'aménagement. Donc, d'ici quelques semaines, le Cegep de La Pocatière devrait voir prendre fin l'incertitude dans laquelle il se trouvait, depuis sa création, en 1969.

Signature de la convention collective chez Caron Meubles

(C.C.) Une entente de principes est intervenue, le 27 février dernier, entre la vingtaine d'employés de Caron Meubles, de La Pocatière, et la direction de l'entreprise. Selon M. Christian Lévesque, président du Syndicat du Bois ouvré de Kamouraska, qui est affilié à la CSN, la convention collective devait être signée, lundi dernier, soit le 6 mars.

On se souviendra que, devant la lenteur des négociations avec la compagnie, les travailleurs de l'usine décidaient la tenue d'une journée d'étude, le 24 février. Or, il semble, d'après le président du syndicat, que cette initiative ait contribué au déblocage des pourparlers entre les deux parties.

Sans contrat de travail depuis juillet 77, les employés de Caron Meubles et Fils touchaient, à cette période, des salaires horaires moyens de $3.90. La nouvelle entente leur assurera une hausse de 0.40, rétroactive à juillet, pour la première année, et de 0.55, pour la seconde.

De plus, le temps hebdomadaire de travail passe de 42 heures et demi à 42 heures, la demi-heure en moins étant compensée monétairement. Pour ce qui est de la répartition et du nombre de congés annuels payés, les clauses de l'ancienne convention s'appliqueront, ce qui était le désir des travailleurs.

La SSJB tenue à l'écart de l'organisation des Fêtes du 24 juin

(C.C.) A l'instar des 18 autres organismes régionaux qui, en 1977, avaient coordonné la mise sur pied des Fêtes de la St-Jean, à la grandeur du territoire québécois, la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Ste-Anne sera plus ou moins écartée, cette année, de l'organisation de ces célébrations.

Du moins, c'est l'intention qu'exprime, au nom du gouvernement, le ministre Claude Charron, dans une lettre datée du huit février qu'il faisait parvenir au porte-parole des 19 organismes, M. Alain Généreux. Il semble que pour chaque région, y compris celle de la Côte-du-Sud, le gouvernement favorise plutôt la création de comités organisateurs locaux qui pourraient emprunter la structure des Conseils régionaux de Loisirs.

Si tel était le cas, les différentes localités de la Côte-du-Sud, qui voudraient célébrer la Fête nationale, devraient s'adresser, soit au Conseil des Loisirs de l'Est du Québec, soit à celui de la région de Québec, tout dépendant de leur situation géographique. On sait, en effet, que les municipalités situées à l'est de St-Pacôme font partie de la région administrative 01, tandis que celles qui sont situées à l'ouest sont reliées à la région 03.

Pour ce qui est des Sociétés St-Jean-Baptiste de chaque paroisse, il n'est pas exclu qu'elles puissent participer localement à l'organisation des Fêtes. Cependant, contrairement à l'an passé, elles ne devront plus considérer la Société diocésaine comme étant coordonnatrice des activités. C'est d'ailleurs, là, le sens d'une lettre circulaire adressée aux locales par le secrétariat de la diocésaine, le 28 février dernier.

Au niveau national

Pour ce qui est de l'ensemble du Québec, le gouvernement entend mettre en place une corporation, dont il nommera les membres, qui sera chargée de la coordination au niveau national. Dans sa lettre au représentant des organismes régionaux, M. Charron justifie cette décision par la nécessité de créer des structures organisationnelles différentes de celles des Sociétés Nationales des Québécois et des Sociétés St-Jean-Baptiste. De plus, d'après le ministre, l'importance des sommes engagées fait qu'il devient essentiel de confier leur gestion à des hommes uniquement choisis pour leur compétence administrative.

Il va sans dire que la position défendue par le gouvernement est loin de plaire aux organisateurs des Fêtes de l'an dernier. Ils craignent que la création d'une structure technocratique, à partir de rien, soit une source importante de gaspillage et que cela puisse donner flanc au patronage.

De même, les interlocuteurs régionaux comprennent mal qu'on puisse si facilement les écarter du dossier, eux qui, à toute fin pratique, ont toujours agi comme animateurs naturels du milieu et qui ont su, en 1977, regrouper plusieurs centaines de groupes locaux autour de l'idée de la Fête nationale.

Paul Vézina est mortellement assailli à coups de couteau et de cric, à Montmagny

(C.M.) M. Paul Vézina, un jeune homme de 31 ans marié et père de deux garçonnets qui résidait sur l'avenue Ste-Marguerite à Montmagny, est mort des suites d'une agression à mains armées dans la nuit de dimanche à lundi derniers.

La victime, un homme de forte stature, a en effet été assaillie par plusieurs individus, présumément des motards du Club Black Spider sections St-Michel de Bellechasse, St-Jean Port-Joli et Montmagny, vers 1 heure du matin alors qu'elle sortait de l'hôtel motel Centre Civique de Montmagny. Cinq de ces gars étaient d'ailleurs détenus par la Police, lundi, et des accusations de meurtre devaient être portées contre-eux.

M. Vézina aurait été terrassé de plusieurs coups de couteaux et d'une barre de cric surtout à l'abdomen et dans le dos. Saignant abondamment et souffrant en plus d'une jambe cassée et de multiples contusions, il fut transporté par la firme Les Ambulances Jacques à l'Hôtel-Dieu de Montmagny où il devait décéder environ une heure après avoir été accueilli par le Dr Raymond Fortin.

Première altercation au L'Espinay

La chicane avait semble-t-il commencé dimanche après-midi au bar-salon du restaurant de L'Espinay à Montmagny ou Paul Vézina se serait colleté avec quelques membres du groupe Black Spider. Des menaces de mort auraient alors été proférées.

L'enquête

L'enquête dans cette affaire à été entreprise par le sergent Fernand Cloutier et l'agent Louis-Marie Gagné de la Sûreté municipale de Montmagny, pour être confiée ensuite au caporal Gaston Chalifour de la brigade des crimes contre la personne à la Sûreté du Québec.

Un sportif

Paul Vézina était bien connu de la gente sportive de Montmagny pour sa participation active dans différentes ligues de hockey et de ballon sur glace. De son métier, il était employé de voirie pour le compte du ministère des Transports.

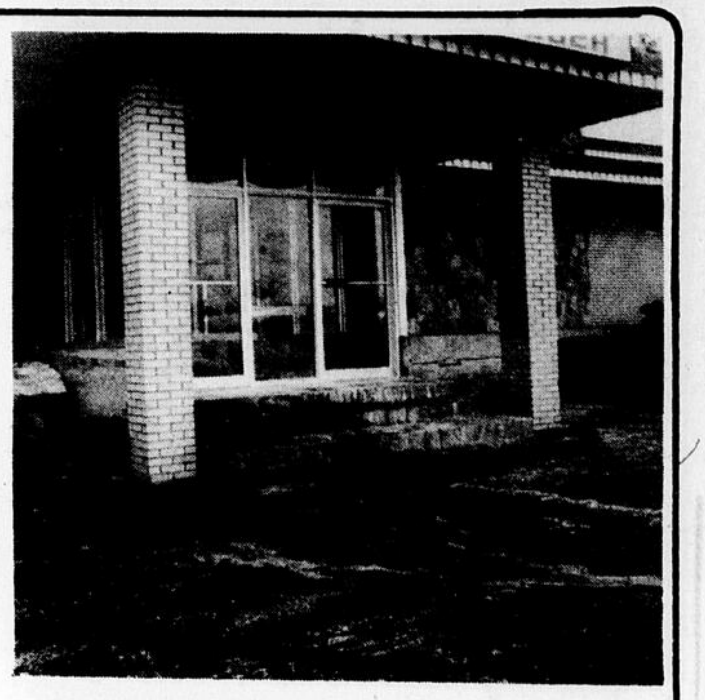

Paul Vézina a été terrassé à coups de couteau sur le côté gauche de ces quelques marches à l'entrée principale du Centre Civique de Montmagny. A 9 heures lundi matin, l'endroit était encore maculé de sang. [C.M. Peuple-Courrier]

La S.M. de Montmagny est appelée à disparaître...

(C.M.) L'éventuelle disparition de la Sûreté municipale de Montmagny, telle que recommandée par le Groupe de travail sur les fonctions policières qui préconise dans son rapport l'intégration des corps de police des municipalités de moins de 20,000 habitants à un district urbanisé ou à la Sûreté du Québec, n'inquiète pas le moins du monde les policiers municipaux de Montmagny. Ils sont même d'accord, dans l'ensemble, avec les conclusions du rapport Saulnier.

C'est ce que nous laissait savoir le chef Laurent Couillard, mercredi dernier, au retour d'un colloque des chefs de police et des officiers de la Fraternité avec le ministre provincial de la Justice Marc-André Bédard à l'Hôtel Hilton de Québec où il s'était rendu la veille avec le président de la Fraternité des Policiers municipaux de Montmagny, l'agent Raymond Gaudreau.

Dans le cadre de la réorganisation des services de police prévue d'ici deux ans, comme l'expliquait M. Couillard, les 14 policiers municipaux de Montmagny pourraient à leur choix intégrer le nouveau corps de police complet du district urbanisé de Lévis ou être récupérés par la Sûreté du Québec et de préférence à Montmagny. Ce transfert, d'ajouter le chef Couillard, n'entrainerait aucune perte d'emploi, la perte d'aucun avantage social ni aucun droit acquis; au contraire la plupart y gagneraient au change avec des meilleures conditions de travail et de salaire.

Pour ce qui est du service de protection en soi, estime M. Couillard, ce serait un service différent, plus complet, mais moins personnalisé. Somme toute, a-t-il reconnu, une telle fusion faciliterait la lutte contre le crime en abolissant les frontières et en mettant à la disposition des policiers des services et équipements plus nombreux et plus élaborés.

Service de pompiers-auxiliaires

Par ailleurs Montmagny est l'une des 12 villes qui reçoivent une subvention par habitant en 1977-78 et qui continueraient de la recevoir bien que étant pas dans un district urbanisé et n'ayant pas de ce fait l'obligation de maintenir un service de police. Le Groupe de travail sur les fonctions policières estime en effet que ces villes ne doivent pas être privées de la subvention à cause du facteur d'isolement qui ne permet pas de les inclure dans un regroupement conforme aux critères d'urbanisation définis.

Cette subvention, nous a expliqué le gérant de la Cité de Montmagny M. Jean-Marie Déom, servirait vraisemblablement à l'organisation et au fonctionnement d'un service de pompiers-auxiliaires. Ce qui faisait dire à M. Déom que la Cité était en avance de six mois sur la parution du rapport Saulnier avec l'initiative qui fut la sienne de mettre sur pied un tel système de pompiers-auxiliaires.

Soit dit en passant, le rapport Saulnies donne également gain de cause au gérant municipal qui préconisait dernièrement la patrouille à un seul policier par voiture parce qu'elle est moins coûteuse et plus efficace. Le coût des services policiers est excessif, stipule le rapport, lorsqu'il faut toujours payer deux hommes pour un travail qu'un seul ferait non seulement aussi bien mais, semble-t-il, souvent mieux.

A La Pocatière

Pour ce qui est du corps policier de La Pocatière, qui compte actuellement trois membres, il n'est pas question pour le moment d'y apporter quelque modification que ce soit. Selon le maire de la ville, M. Léonard Laplante, aucun congédiement ou mise à pied ne sont envisagés.

Bien au contraire, d'après M. Laplante, l'absence d'un poste de la Sûreté du Québec, à La Pocatière, rendrait nécessaire l'augmentation des effectifs municipaux. Cependant, les revenus de la ville ne permettent pas d'envisager de telles dépenses.

Le chef Laurent Couillard est d'accord avec une éventuelle fusion des corps policiers qui, selon lui faciliterait la lutte contre le crime. [C.M. Peuple-Courrier]

Projet de récupération du vieux presbytère de St-François

(C.M.) Un Comité de six personnes, dont le président est le secrétaire municipal de St-François M. Gonzague Lamonde et auquel participe, entre autre, l'ex-curé de la paroisse l'abbé Louis Pelletier, travaille depuis un certain temps sur un projet visant la récupération du vieux presbytère de St-François de Montmagny.

On a en effet l'intention de faire classer comme bien culturel le presbytère et son emplacement et de rénover la bâtisse pour qu'elle puisse encore servir à la communauté.

Le Comité est actuellement à monter deux dossiers relatifs au presbytère, l'un historique et l'autre architectural, qui une fois complétés, vers la fin de mai, seront soumis au ministère des Affaires Culturelles du Québec et plus particulièrement à la Société des Monuments et Sites historiques en même temps qu'une demande de rénovation de la bâtisse.

La réfection du presbytère, cela va de soi, serait aux frais du ministère des Affaires Culturelles qui céderait par la suite ce bien immeuble à la Municipalité ou à un organisme responsable qui devrait en assurer la protection et la rentabilité.

La réponse du ministère, selon M. Lamonde, devrait rentrer avant la période des vacances estivales pour que, s'il y a lieu, les travaux puissent commencer à l'automne afin que la bâtisse soit livrée à l'été 1979 à l'occasion des fêtes qui souligneront le 250ième anniversaire de fondation de la paroisse de St-François.

Du côté technique, a précisé M. Lamonde, la bâtisse actuelle ne sera pas récupérée en entier. En effet les deux annexes en bois de planche qui furent ajoutées ultérieurement, l'une à l'ouest qui servait d'entrepôt pour le grain avec lequel les ouailles payaient la dime et l'autre du côté est où fut installé un escalier conduisant au deuxième étage, seront démolies.

Quant à la vocation de la bâtisse, a mentionné le président du Comité, elle n'est pas encore établie de façon définitive bien qu'on se doute que l'artisanat y sera privilégié. Là-dessus, on consultera les organismes de la paroisse et ensemble on verra ce qu'il convient d'en faire.

COMMENCANT
LE 17 MARS
au LAFONTAINE 1 et 2

Commentaire

Un engagement décisif de l'Etat dans le secteur agricole

Les perspectives de l'agriculture québécoise, pour la présente année, seront influencées inévitablement par la nouvelle politique de développement agricole du gouvernement québécois. A la veille du sommet agro-alimentaire du printemps, les producteurs agricoles connaîtront-ils enfin les véritables objectifs d'un développement à long terme et les moyens qu'entend prendre l'autorité gouvernementale pour y parvenir.

Bien que l'agriculture soit demeurée historiquement une force économique majeure du secteur primaire, beaucoup s'interrogent aujourd'hui sur les conditions essentielles à sa viabilité. Cependant, la situation actuelle n'est pas si critique, mais nous assistons depuis quelques années à une diminution des revenus agricoles et à une certaine stagnation de la production. Les projections de Statistique Canada indiqueraient pour 1978 une augmentation du revenu agricole brut de l'ordre de 2.5%, avec une diminution du revenu net, pour une troisième année consécutive.

Pourtant, l'agriculture, comme fait économique et social, représente une valeur primordiale de soutien de notre économie régionale. Cette seule assertion devrait inciter le gouvernement à proposer des mesures susceptibles de redonner à l'agriculture, un élan nouveau. Toutefois, il est vrai que le développement agricole du Québec repose sur la solution de nombreux et difficiles problèmes.

Le gouvernement devra sans aucun doute élaborer une politique de stabilisation des revenus face à la précarité du marché agricole et aux fluctuations continuelles des prix. De plus, le contexte inflationnaire présent frappe durement les entreprises agricoles qui affronteront sans cesse une augmentation de leurs coûts de production. Cette insécurité entraine parfois l'endettement et compromet la relève dans ce domaine. Dans l'avenir, l'Etat devra donc assumer une large part de responsabilités, dans la recherche et l'expérimentation des techniques de production, afin d'avantager la position concurrentielle du produit québécois.

Le gouvernement acceptera-t-il d'effectuer les changements qui s'imposent? Plusieurs seront-ils déçus du contenu d'une future politique agricole qui apportera trop peu ou trop tard, l'émergence de solutions nouvelles? Si l'on songe à une législation sur le zonage agricole, voilà du moins un point où il est important d'agir immédiatement. La protection des sols arables, attendue depuis si longtemps, devrait prévenir la spéculation éhontée des dernières années.

Il semble qu'un premier pas sera fait dans la bonne direction, par la présentation d'un sommet agro-alimentaire pour la première fois. Une amélioration des différents palliers de cette industrie et l'amorce d'une politique d'autosuffisance alimentaire pour le Québec s'avèrent très encourageants. De cette rencontre, devrait ressortir l'intégration des différentes activités de la chaîne agro-alimentaire, dans un programme d'ensemble.

A la lumière de toutes les questions que l'on se pose, comment ce sommet agro-alimentaire réussira-t-il vraiment à découvrir et à appliquer des mesures plus efficaces, pour relancer l'agriculture, qui mérite toute l'importance qu'on lui attribue.

Paul Beaudoin

"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

LA LOI MODIFIANT LE CODE MUNICIPAL [suite]

Parmi les amendements apportés par le projet de loi no. 55 il ne faut pas passer sous silence le nouvel article 404c qui accorde à la corporation de comté le pouvoir d'exploiter un système de gestion des déchets.
Ce pouvoir peut être exercé dans l'ensemble du territoire de la corporation de comté sur entente écrite et signée avec les deux tiers ou plus des corporations locales faisant partie de ce territoire. Une telle entente s'applique à toutes les corporations locales situées dans la municipalité de comté. D'autre part, si moins des deux tiers des conseils municipaux signent une telle entente, l'entente ne s'appliquera qu'à celles qui l'ont signée. Ce pouvoir est exercé sur approbation de la Commission Municipale du Québec et du Ministre responsable de l'application de la Loi de la qualité de l'environnement.
De plus, l'article 406 du Code Municipal est modifié en retranchant les mots "n'excédant pas deux piastres". Cet article 406 permet aux corporations municipales d'adopter des règlements sur les chiens. La taxe maximale était de $2.00. Maintenant, le plafond de la taxe a été aboli, ce qui permettra aux corporations municipales d'amender leurs règlements et d'augmenter, si elles en décident ainsi, la taxe à un montant plus approprié.
Le législateur a de plus modifié l'article 408.3A du Code. Auparavant cet article stipulait que les corporations municipales pouvaient "exiger, en sus de toute taxe, pour l'établissement ou l'entretien d'aqueduc, d'égoûts de puits ou de réservoirs, une compensation pour l'eau ou pour le service d'égoût, d'après un tarif qu'elle juge convenable, de tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison, "magasin ou autre bâtiment, que ces derniers se servent de l'eau ou des égoûts ou ne s'en servent pas, si, dans ce dernier cas, le conseil leur a signifié qu'il est prêt à amener l'eau ou les égoûts, à ses frais, dans ou auprès de leurs maisons, magasins ou bâtiments".
Maintenant le législateur a modifié (depuis le 15 décembre 1977) le Code pour prévoir que désormais le conseil devra signifier qu'il est prêt à amener l'eau ou les égoûts, à ses frais, jusqu'à l'alignement de la rue en face de leurs maisons, magasins ou bâtiments. Cette modification est excessivement importante pour les propriétaires dont les bâtiments sont situés à une grande distance du chemin.

MARCEL MORIN, avocat
Professeur de la Faculté de Droit,
Université Laval

LE PEUPLE
COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

Bureau principal: 55 Rue de la Fabrique Montmagny: 248-0415
45 du Sault St-Raphaël 243-2745
800, 6e Avenue La Pocatière 856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Rédaction
MLLE DIANE GENDRON
CHRISTIAN CHOUINARD
PAUL BEAUDOIN
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLEE 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 498-3317

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447

Secrétariat:
MLLE LOUISE TETU
MLLE ANDREE MORIN
MLLE HENRIETTE GAUMOND

Abonnement
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE

Grapniste
MME LYNDA LEVESQUE

Composition
MLLE DIANE GAUMOND

HEBDOS

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

LES HEBDOS REGIONAUX

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

La voix du peuple / Etre femme aujourd'hui

Mars est un mois d'anniversaire pour les femmes. De plus en plus, on célèbre la "journée internationale des femmes", le 8 mars, jour anniversaire où des travailleuses de New-York osèrent manifester en 1857, contre la journée de 12 heures, leur bas salaire et leurs mauvaises conditions de travail. Cette manifestation causa un tel scandale que la police intervint, refoulant brutalement les femmes "Immorales": quelques unes furent piétinées par les chevaux des policiers, un grand nombre furent emprisonnées.

Le 8 mars 1908, des miliers de femmes de l'industrie de l'aiguille marchent de nouveau encore à partir du Lower East Side de New-York. A 51 ans de distance, les revendications sont sensiblement les mêmes; heures de travail plus courtes et meilleures conditions. S'y ajoutent une condamnation du travail des enfants et la réclamation du droit de vote. Deux ans plus tard, à Copenhague, une motion présentée par les militantes américaines proclame le 8 mars, journée internationale des femmes.

Une autre date à connaître, le 25 mars, journée de paix, d'amour et de solidarité. C'est le comité des Organismes féminins catholiques du Canada qui a décrété cette date, jour de l'UMOFC [Union mondiale des organisations féminines catholiques]. On invite les organismes-membres à consacrer une journée entière à la prière, à la réflexion et à l'offrande en faveur des femmes démunies. Nous les "femmes d'ici", nous sommes privilégiées, nous avons la liberté de nous exprimer, de nous réunir, de nous faite entendre... mais hélas! beaucoup de "femmes d'ailleurs" n'ont pas cette possibilité parce que quotidiennement, elles doivent lutter pour leur survie, affronter les problèmes d'injustice sociale, de guerre, de violence, etc... avec peu ou pas de moyen de s'en sortir.

J'ai pensé, en ce mois de mars, vous livrer les idées principales émises par Mme Jacqueline CLoutier-Gariépy dans son article intitulé: "Des moutons dans la tête ou sous les lits", et tiré dans la revue "Femmes d'ici" publiée par l'AFEAS.

"Encore une fois je me pose la question suivante: "Pourquoi les femmes avons-nous si peur de nous impliquer?" Je ne crois pas, loin de là, que ça soit les hommes qui ne veulent pas de nous. C'est nous les femmes qui avons créé nos limites en ne nous impliquant pas à fond dans tous les secteurs de notre communauté. Je comprend très bien que ce n'est pas le propre de chacune d'entre nous de militer à plein temps. Cependant, j'ai noté plusieurs constantes qui empêchent les femmes d'être présentes dans de nombreuses sphères de la société:
—le manque de confiance en soi
—le manque d'indépendance économique
—la crainte excessive face à une implication
—le manque de disponibilité: Ne trouvons-nous pas étrange que ce soient les femmes les plus occupées qui en font le plus? Madame Yvette Rousseau, présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme dit: "si la femme manque de temps à cause des travaux ménagers, il est temps qu'elle sache s'en libérer car, ne vaut-il pas mieux avoir des moutons sous les lits que de les avoir dans la tête?"
—le maintien des stéréotypes: une femme qui est engagée dérange bien du monde. En premier, elle-même, il lui faut faire des choix, établir des priorités. Puis viennent les enfants qui ne peuvent plus abuser de maman à des moments précis de la journée, qui sentent qu'elle est alimentée par un autre feu sacré et qui est par ailleurs tellement plus ouverte, plus attentive et plus présente quand vient le moment d'engager un dialogue. Et pour le mari, garder les enfants, partager les tâches ménagères, s'occuper à cinquante pour cent de la progéniture, c'est déjà beaucoup. Mais, de plus, il doit respecter les opinions de sa femme et la regarder comme un être autonome, libre, heureux en dehors de lui."

Nicole Boileau
Présidente
AFEAS montmagny

Perspectives intéressantes pour les producteurs de sirop d'érable

(P.B.) Un accroissement sur les prix payés aux producteurs de sirop de la Société Coopérative "Les Producteurs de sucre d'érable du Québec" et des conditions de marché nettement avantageuses, voilà ce qu'affirmait M. Gilles Croteau, gérant de la Société, aux quelques 50 producteurs réunis en assemblée, jeudi soir dernier, à l'Ecole Centrale de St-Raphaël.

Dès cette année, la Coopérative pourrait accueillir environ 50% plus de sirop que l'année dernière. Mentionnant les difficultés connues dans le passé en matière d'arrivage de sirop et reliées de très près aux réglements du ministère des Transports concernant la circulation lourde pendant le dégel, M. Croteau allègue que les conditions d'achalandage seront améliorées. En effet, d'une moyenne d'entrée journalière d'environ 700 barils, cette moyenne atteindra cette année plus de 1000 barils par jour ce qui devrait faciliter la tâche aux camionneurs. Le ministère de l'Agriculture apportera aussi toute la collaboration souhaitable dans le processus de classification.

D'après les perspectives actuelles du marché, plus de 30,000 barils de sirop seront probablement acheminées vers des entrepôts qui sont actuellement presque vides. Le gérant de la Coopérative maintient qu' aucune nouvelle commande ne serait acceptée avant l'arrivage de la récolte du printemps. Si la température favorise une bonne production, les membres de la Coopérative ne seront donc pas pénalisés faute de débouchés.

Les prix et la production

Les prix qui variaient de $0.43 à $0.65 dépendamment de la qualité l'année dernière, devraient augmenter en 1978. Toutefois M. Croteau s'est refusé à avancer des chiffres précis à ce sujet, faisant état de la nervosité qu'il y avait sur le marché. Il s'avère difficile de soumettre des prix aux producteurs , ne sachant pas exactement la qualité et la quantité de la récolte. De plus, les commerçants au détail influencent d'ailleurs ces prix, surtout si on connait une production supérieure. Face à ce contexte, la Coopérative veut rester fidèle à son principe qui respecte le producteur, son produit, mais aussi le consommateur.

Par ailleurs, M. Croteau mentionnait que du nombre d'entailles qui avaient augmentées de 2.8% en 1977, on espère connaître un nouveau taux qui s'échelonnerait de 5 à 10%. Le ministère de l'Agriculture subventionne un programme d'installation à tubes pour les producteurs qui désirent transformer leur système. Un montant de $0.50 par entaille était versé l'an dernier en subvention. Sur les $200,000 prévu initialement à ce chapitre, le ministère en aurait alloué au-delà de $332,000 et près de $400,000 si l'on tient compte des services techniques. Bien que rien ne soit rendu public pour la présente année, du moins pas avant la déposition du budget de la province le 31 mars, M. Croteau rappelle que les producteurs devraient connaître les octrois qui seront accordés immédiatement et non à l'automne.

Rôle de la Coopérative

Cette coopérative de transformation et de vente dont le siège social est à Plessisville, a été fondée en 1924 et incorporée le 2 mai 1925. Dans la province de Québec, elle regroupe environ 4,200 membres répartis dans une cinquantaine de comtés. M. Croteau cite que le Québec est le seul coin au monde où il se fait du sirop pour l'exportation. Les arrivages du printemps intenses du mois d'avril à la mi-mai, font l'objet d'inspection par un employé du ministère de l'agriculture qui vérifie et détermine l'authenticité de chaque échantillon.

Le sirop qui est aussi entreposé selon sa catégorie est utilisé selon la diversité du marché et selon les besoins pour les différents produits de l'érable. Ce produit typiquement québécois, est ainsi destiné au réseau de vente au détail à travers tout le Canada, aux Etats-Unis, en Europe, en Océanie, ainsi qu'en Afrique et au Japon. Une bonne quantité des 5 à 8 millions de livres est donc exportée à l'étranger.

M. Gilles Croteau, gérant de la Société Coopérative "Les producteurs de sucre d'érable du Québec, expliquait aux producteurs réunis en assemblée à St-Raphael, les perspectives de 1978 pour le sirop d'érable.

Réaction du Syndicat des employés du Meuble de Montmagny au communiqué de Gérard Collin Inc.

Suite à un communiqué de l'employeur, émis le 28 février dernier, qui laissait sous-entendre que les salariés de Gérard Collin Inc. n'avaient pas compris les offres patronales et les invitait à retourner en assemblée générale pour se prononcer à nouveau sur les offres.

Les salariés réunis en assemblée générale ont rejeté pour une troisième fois les offres patronales du 18 février 1978 et ce, à l'unanimité.

Explication du communiqué de l'employeur

1. Amélioration sur les clauses monétaires - accepté par l'assemblée générale
2. Amélioration du Régime de vacances - ½% de 1% pour environ 11 salariés qui ont 25 ans d'ancienneté et plus
3. Amélioration du plan d'assurance-vie seulement
4. Un jour payé la 2ième année - (C'est vrai)
5. La pleine rétroactivité de $0.30 et de $0.40 l'heure (C'est vrai)

L'augmentation est répartie comme suit:

30 novembre 1977
Main d'oeuvre directe: $0.30 l'heure
Main d'oeuvre indirecte: $0.40 l'heure

31 juillet 1978
Main d'oeuvre directe: $0.20 l'heure
Main d'oeuvre indirecte: $0.26 l'heure

Ceci comprend la réduction de 2 heures par semaine. Cette augmentation ne rencontre pas la diminution des 2 heures.

2 avril 1979
Main d'oeuvre directe: $0.30 l'heure
Main d'oeuvre indirecte: $0.30 l'heure

3 décembre 1979
Main d'oeuvre directe: $0.10 l'heure
Main d'oeuvre indirecte: $0.10 l'heure

Pour le règlement dans ce conflit le Syndicat est disposé à retourner à la table de négociations en tout temps.

Le Syndicat des Employés du Meuble de Montmagny

AVOCAT
Me Florian Pelletier
TELEPHONE
BUR.: 248-5536
RES.: 248-1803
68, RUE DU PALAIS DE JUSTICE,
SUITE 102, C.P. 487
MONTMAGNY, QUE. G5V 3S9
PARTICIPANT A L'AIDE JURIDIQUE

LEANDRE BOUTIN
ASSUREUR-VIE
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
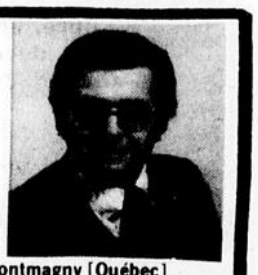
Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny [Québec]
Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli [Québec]
Téléphone Bur.: [418] 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510

NOUVELLES EMISSIONS D'OBLIGATIONS
10% INTERETS
Ville de St-Jean Chrysostôme (co.Lévis) 13 mars 1988
Ville de Beauceville 28 mars 1988
—Intérêts payables 2 fois par année
—Aucun frais d'acquisition
—Frais d'appels interurbains acceptés
Pour renseignements

JACQUES GAUDREAU
158 Ave Collin,
Montmagny 248-2700
Moison Rousseau et Cie Limitée, Bureau 1814, 800 Place Victoria, Montréal H4Z 1G2 Tél.: 866-1551.
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières et des bourses de Montréal et Toronto.

Pensez-y... Le printemps s'en vient...
Locataires, cette année, devenez propriétaires!
«KITS» DE MAISONS
ERIGEES SUR FONDATIONS
—Nous vous conseillerons gratuitement et sans obligation.
—Venez nous consulter.
«Demandez notre dépliant explicatif en écrivant ou téléphonant»
Modèles: 1 étage - 1½ étage
Ideal pour le bricoleur
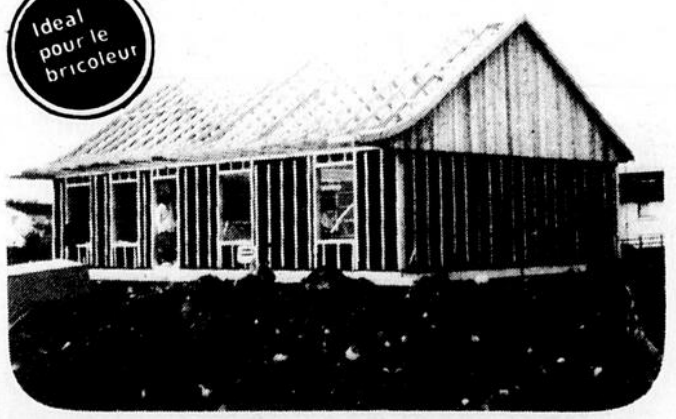
NOMBREUX MODELES DE TOITS ET PLANS DE PLANCHER
AVANTAGES:
•Normes "structome"
•Qualité supérieure
•Approuvé par SCHL
•Normes Novelec
•Rapidité de construction
STRUCTOME
Protège la qualité de votre construction
ARMOIRES DE CUISINE
VANITES
FERMES DE TOIT
ROLLAND MATHURIN INC.
160-4e Rue, Montmagny
Sortie 232 de la Route 20
248-3863

LE PEUPLE
COURRIER DE LA COTE DU SUD

à l'Assemblée Nationale

avec Jean-Pierre Lemieux

Le travail des députés

Chaque député, en plus de participer normalement aux travaux de la Chambre, se voit confier, par son parti, des dossiers spéciaux et participe à des commissions parlementaires.

Le député de Kamouraska, M. Léonard Lévesque participera aux travaux des commissions sur l'agriculture, Jeunesse, Loisirs et Sports, Tourisme, Chasse et pêche et la Commission des Transports.

Le député de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson, sera membre des commissions de l'agriculture, des Terres et forêts et participera aux travaux de la Commission des consommateurs, coopératives et institutions financières.

Le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet s'occupera des dossiers du Conseil du trésor, des consommateurs, coopératives et institutions financières et du ministère des finances. Il sera le deuxième porte parole de son parti en éducation.

Relance économique

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif a annoncé la semaine dernière des modifications aux programmes PACEM et PAREM qui reportent la date limite de présentation des demandes au 1 avril et la date limite du début des travaux est fixée au 1 août. De plus pour le programme PACEM, un coût total par projet excédent $1,000,000 est maintenant admissible; et pour PAREM un coût excédent $300,000 est accepté.

Parmi les subventions accordées par le ministère des Affaires municipales, on en note une, dans le cadre du programme LIQUIDATION pour St-Pamphile: $34,950 pour des travaux de raccordement pour l'alimentation en eau potable, la subvention représentant 50% du coût des travaux.

Décentralisation

"La décentralisation, instrument de développement régional". C'est un sujet dont on a beaucoup parlé dans notre région depuis des années (souvenez-vous de la "belle époque" du CRD). Il semble bien qu'on en parlera encore beaucoup. Dans le Livre vert sur l'éducation, présentement à l'étude, on affirme même que la décision est prise: décentraliser. Ce qu'on étudie présentement c'est "comment le faire". Dans son message inaugural du 21 février le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a indiqué qu'il fallait ajuster nos "objectifs nationaux" à "une énergique revalorisation du pouvoir local et régional". Le Premier ministre a conclu en se contantant d'affirmer "que les hypothèses vont bon train".

Le 15 février dernier à St-Jérôme, M. Jacques Léonard, Ministre d'Etat à l'aménagement, a fait le point sur ce dossier. Quitte à y revenir plus tard, voici quelques extraits de ce discours.

"On s'est donc attaqué à une position générale qui vise quatre objectifs: rapprocher les décisions d'aménagement des citoyens, sauvegarder les gestes d'intérêt national, préciser les processus décisionnels et assurer la participation des individus".

"Il nous faut redécouvrir des territoires auxquels le citoyen s'identifie naturellement. Une région à taille humaine, faite du sentiment d'appartenance de chacun". "L'hypothèse des conseils de comté est toujours bien présente, mais des conseils de comtés qui compteraient des villes dans leur sein".

Jusqu'à maintenant, on a centralisé. Il existe au Québec environ 1600 municipalités, 173 commissions scolaires locales, 51 régionales et 29 commissions intégrées, 10 CRSSS, 32 départements de santé communautaires et 70 CLSC.

Chacun de ces réseaux est organisé différemment. Quoi, comment et à quel rythme décentraliser? Comment financer ces nouveaux pouvoirs? On y reviendra, c'est à suivre!

Le Comité de travail sur la concentration de la presse fait des recommandations

(Québec JPL) Reconnaître le droit du public à l'information et que ce droit soit inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne, telles sont les premières recommandations faites par le comité de travail sur la concentration de la presse écrite dans un rapport, intitulé "De la précarité de la presse ou le citoyen menacé" et déposé la semaine dernière par le ministre des Communications M. Louis O'Neil.

Plusieurs recommandations touchent la presse en général, retenons par exemple celle du comité qui souhaiterait une modification de la Régie des Services publics pour en faire un organisme de surveillance et de contrôle de la future "loi pour promouvoir l'indépendance et la diversité de la presse au Québec".

Plus précisément on suggère "que toute transaction, vente, achat, fusion, transfert d'actions et toute autre initiative touchant les titres de propriété d'entreprise de presse soient soumis à l'approbation de la Régie des Services publics après étude par audition publique".

En ce qui concerne spécifiquement la presse régionale, le comité recommande des allègements fiscaux dans la mesure ou "les propriétaires de journaux intéressés habitent vraiment la région et leurs entreprises y sont établies" et que "les sommes ainsi libérées soient réinvesties dans l'amélioration de la qualité des journaux".

Le comité suggère aussi que les citoyens soient autorisés à déduire de l'impôt le coût d'abonnement à un journal de leur choix.

Notons que les auteurs ont présenté leur rapport comme "un document de référence, un instrument de réflexion" face aux mouvements de concentration dans la presse.

Lyse Payette dépose le rapport du Conseil du Statut de la Femme

(Québec) Mme Lise Payette, ministre responsable du Statut de la femme, a déposé jeudi à l'Assemblée Nationale, le rapport annuel du COnseil.

Dans ce rapport, le CSF, créé en 1973, fait état de prises de position ou de mémoires du Conseil sur les offres d'emploi discriminatoire, la nécessité pour les médecins d'accepter de traiter les victimes de viol, l'interruption volontaire de grossesse, le consentement du conjoint dans les actes médicaux, le déclubage du cancer du sein, le tribunal de la famille et l'accès à l'éducation pour les femmes du Québec.

Par ailleurs le rapport précise que les demandes de renseignements et les plaintes adressées au service Action Femmes du CSF ont augmenté globalement de 21.2%, les premières étant en hausse de 32.6% et les plaintes ayant subi une baisse de l'ordre de 22.8%

On peut se procurer gratuitement une copie du rapport à l'adresse suivante: Conseil du Statut de la femme, Service de la documentation 700 boul. St-Cyrille est, 16e étage, Québec G1R 5A9, ou en téléphonant à 643-4326.

Le problème des PME en région

(Québec - JPL) L'office de planification et de développement du Québec a publié, la semaine dernière, une étude portant sur les principaux problèmes auxquels font face les propriétaires dirigeants de petites et moyennes entreprises.

Cette consultation a été menée auprès de propriétaires et dirigeants de quatre régions soit l'est du Québec, le Saguenay, l'Abitibi et la Côte Nord.

Bien que notre région n'ait pas été visitée, certains problèmes des PME en région sont similaires à travers le Québec.

Les propriétaires dirigeants consultés ont identifié la nature et la priorité de leurs problèmes et proposés des solutions pour remédier à la situation. Dix-huit conclusions majeures se dégagent de la consultation. Retenons-en quelques-unes.

Les propriétaires dirigeants estiment que la centralisation des services gouvernementaux s'avère dysfonctionnelle et que les politiques d'achat et d'octroi de contrats du gouvernement ne favorisent pas prioritairement les PME des régions.

De plus on a souligné que la formulation actuelle des programmes d'aide, leur orientation et la lourdeur du processus de demande ne sont pas adaptées aux besoins des PME.

Les propriétaires ont aussi fait remarquer que la population du Québec, en général, manque de connaissances élémentaires en économie et que la non-disponibilité de cadres compétants et de main-d'oeuvre qualifiée constitue un problème grave pour les PME en région périphérique.

On a également noté que pour la plupart des propriétaires concernés, les relations patronales-syndicales sont tendues.

Enfin, selon le document, il ressort notamment de ces conclusions que les PME ont besoin d'obtenir l'assurance de leur existance dans un système favorisant l'entreprise privée.

Refonte de la carte électorale

Pas de changement dans la région

(Québec JPL) La commission permanente de la réforme des districts électoraux, qui a déposé son cinquième rapport mardi dernier, recommande que les limites des comtés de Kamouraska, Montmagny-L'Islet et Bellechasse demeurent inchangées.

Le comité de Kamouraska Témiscouata comptera 29,844 électeurs, celui de Montmagny L'Islet, 30,662 et celui de Bellechasse 28,768.

De façon plus générale, c'est-à-dire, à la grandeur du Québec, la Commission présidée par le juge François Drouin recommande la modification des limites de 74 comtés, la création de 11nouveaux comtés et maintenant les limites de 36 autres.

Notons que les députés de l'Assemblée Nationale auront à étudier ce rapport dans les prochains jours en commission parlementaire.

On sait que la loi électorale fixe à 32,000 le nombre d'électeurs par comté et que la commission peut accepter des écarts supérieur ou inférieur à ce nombre d'au plus vingt-cinq pour cent, donc entre 24,000 et 40,000 lecteurs par comté.

Un Livre blanc sur la décentralisation

Quoi, quand, comment et pourquoi décentraliser?

Par: Jean-Pierre Lemieux

Quelques notes de lectures récentes nous ont fait remarquer que selon le Livre Vert sur l'Education, la décision est prise, il faut décentraliser; selon le Livre Vert sur les loisirs, une collaboration scolaire-municipale est nécessaire; selon le message inaugural du 21 février "nous sentons bien la nécessité d'ajuster nos objectifs nationaux (...) à une énergique revalorisation du pouvoir local et régional"; selon les notes pour une allocution, à St-Jérôme, de M. Jacques Léonard, ministre d'Etat à l'aménagement "la décentralisation est un instrument de développement régional"; rappelons aussi les discours qui entourent une éventuelle publication d'un Livre Blanc sur la culture, dont il a été question la semaine dernière; n'oublions pas les discussions sur une future réforme de la fiscalité et de la démocratie municipale.

Devant tout cela, un lecteur attentif peut se sentir face à un casse-tête, un puzzle, sans savoir qu'il a toutes le pièces et surtout sans avoir l'image de départ, celle qu'il a à reconstituer .

Une telle image existerait. Selon nos sources d'information, un document de travail intitulé "livre blanc sur la décentralisation serait terminé depuis un mois.

Il s'agirait, pour l'instant, d'un document de travail, puisque le Conseil des ministres ne l'a pas encore étudié. Selon nos informations, les ministres doivent en prendre connaissance au cours de leur réunion hebdomadaire, la semaine prochaine.

Le document en question aurait au moins trois parties: les orientations, les comtés et les agglomérations métropolitaines. Il serait le fruit du travail d'un comité interministériel présidé par le premier ministre. M. René Lévesque.

Il semble que plusieurs copies de ce futur Livre Blanc aient été mises en circulation afin d'ammorcer la discussion avant que le Conseil des ministres fixe la politique du gouvernement sur le sujet.

Une période d'au moins un an est prévue pour la discussion. Un calendrier initial prévoyait que les citoyens soient informés d'ici mai et consultés d'ici octobre et à la reprise des travaux parlementaires à l'automne, ce serait le tour des élus lors d'une commission parlementaire. Si cette réforme était adoptée on estimerait à cinq ans la période de rodage.

Où en est rendu ce document? Rappelons ce que le premier ministre a déclaré dans le message inaugural du 21 février dernier: "Puisque nous venons d'évoquer la décentralisation, j'ajouterai que le travail annoncé l'an dernier se poursuivra jusqu'au moment où l'on aura le sentiment d'avoir cerné le mieux possible tous les aspects d'une démarche aussi fondamentale et les étapes par lesquelles elle devait passer".

M. René Lévesque ajoutait un peu plus loin: "Mais ce n'est pas une mince besogne d'arriver à définir convenablement la manière et le rythme de progression d'un tel changement". Il semblerait que ce soit autour de ce dernier point que pourrait surgir des difficultés.

Le contexte de la décentralisation

Pourquoi décentraliser? Il semble évident que le besoin de décentraliser au Québec vient de l'examen du rôle que l'état joue depuis 1960. Pensons aux réformes apportées en éducation et dans les affaires sociales entre autres.

A ce sujet le Livre Vert sur l'Education précise qu'une décentralisation favoriserait notamment la participation des citoyens aux prises de décisions et l'intégration d'un certain nombre de services et d'équipements.

On a pu remarquer à la suite de ces réformes, une sorte de perte du sens des responsabilités et un sentiment de frustation devant des machines administratives très lourdes. Notons que l'état est aussi mal à l'aise face à cette lourdeur.

Sans remettre en cause ce qui a été fait, un éventuel projet de décentralisation voudrait "réaménager les structures politiques et administratives pour en corriger les inconvénients".

Comment le faire? Après avoir pris la décision de décentraliser, le Livre Vert sur l'éducation examine trois hypothèses. Dans la troisième, on y précise que "le gouvernement examine également, en ce moment, la possibilité de confier à un organisme local ou régional, de nature élective, la responsabilité de plusieurs services publics touchant l'éducation, la santé, l'aménagement, les loisirs, l'habitation, le transport en commun, les adductions d'eau..."

Le Livre Vert précise aussi: "un comité ministériel sous la présidence du premier ministre dirige les travaux destinés à approfondir cette forme d'organistion. L'analyse porte sur les territoires, les structures à proposer les services et les équipements qui seraient retenus, les sources de revenus qui seraient nécessaires à une saine gestion financière de ces services et équipements."

L'organisme local ou régional dont il est question, le palier de base retenu, serait le conseil de comté.

Autour des conseils de comté

Le document de travail sur la décentralisation préconisait la mise en place de conseils de comté comme palier de base pour les régions et une organisation différente pour les agglomérations urbaines de Québec, Montréal et de l'Outaouais.

Après avoir examiné certaines structures politiques on aurait opté pour une représentation directe et indirecte.

En effet, les conseils de comté seraient composés de 49 membres: le président élu par suffrage universel, 24 membres seraient élus au suffrage universel dans les districts et les 24 autres par un collège électoral.

Précisons que lorsque l'on parle de comté on parle de comtés "municipaux", on ne fait pas allusion aux districts électoraux tels qu'ils sont représentés à l'Assemblée Nationale.

Une loi serait nécessaire pour créer ces comtés et on y inclurait, dans la structure, la création de commissions permanentes. Ces commissions s'occuperaient de l'éducation et de la culture, du développement social, de l'aménagement du territoire et du développement économique et touristique.

Evidemment cela impliquerait un découpage du territoire qui ne se ferait cependant pas sans une consultation.

Le projet de Livre Blanc énoncerait les principes d'un tel découpage qui créerait, à l'exception des communautés urbaines, 91 comtés. On y examine aussi les compétences et le financement qu'auraient ces conseils de comté.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

PANTALONS DE TOILETTE
pour hommes Rég.: 22.00 Spécial:
12.98

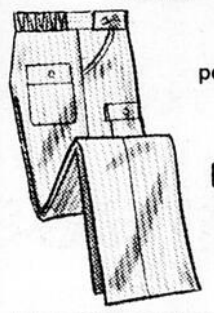

LOT DE GILETS
pour garçons Rég.: 9.00 Spécial:
2.98

CHEMISES DE LAINE DOS DOUBLE
pour hommes Rég.: 11.00 Spécial:
7.98

BAS DE TRAVAIL
100% laine vierge
Rég.: 2.30 Spécial:
1.89

JACKETS CAGOULES
pour garçons Rég.: 17.00 Spécial:
8.98

CANADIENNES
pour hommes
Rég.: 85.00 Spécial:
44.98

BOTTINES DE FEUTRE
pour hommes
Rég.: 15.00 Spécial:
8.98

L.G. Vigeault 1971 inc.
128 Ave de la Gare, Montmagny
248-4919
CHARGEX VISA Plan mise de côté

L'ENSEIGNE DU BON SERVICE
AMC Jeep
AIGLE D'OR
- Achat et vente de voitures usagées.
- Service de pièces et réparations par mécaniciens approuvés par AMC et JEEP.
- Station Service et remorquage 24 heures
- Restaurant 24 heures.

Service de radiateurs pour toutes marques de voitures.

RABY AUTO INC.
ROUTE 20, SORTIE 225
ST-FRANCOIS, MONTMAGNY
259-7736

"J'ai le béguin pour

CHAMPIGNONS PROVIGO
MORCEAUX
Boîte 10 onces
.69¢

CHAMPIGNONS PROVIGO
ENTIERS OU TRANCHES
Boîte 10 onces
.79¢

PATES ALIMENTAIRES GATTUSO
Spaghettini, spaghetti ou macaroni coupé
Cello 2 livres
.59¢

MIEL DOYON
LIQUIDE Jarre 16 onces **.99**
CREMEUX Jarre 32 onces **$1.79**

produits Provigo

Jus d'orange et pamplemousse PROVIGO RECONSTITUE SUCRE OU NON SUCRE BOITE 48 ONCES — **.85**	**Fèves blanches** PROVIGO CELLO 4 LIVRES — **2.67**
Lait évaporé PROVIGO BOITE 16 ONCES — **.42**	**Biscuits craquelins** PROVIGO FORMAT 8 ONCES — **.58**
Maïs en grains PROVIGO CHOIX BOITE 12 ONCES — **.38**	**Patates chips** PROVIGO SAC 250 GRAMMES — **.89**
Sauce à salade PROVIGO JARRE 16 ONCES — **.66** / JARRE 32 ONCES — **1.16**	**Rince bouche** PROVIGO BOUTEILLE 16 ONCES — **.79** / BOUTEILLE 32 ONCES — **1.29**
Shortening végétal PROVIGO FORMAT 3 LIVRES — **1.95**	**Pate à dents** PROVIGO TUBE 100 ML — **.99**
Marinades sucrées PROVIGO JARRE 24 ONCES — **.99**	**Désodorisant** PROVIGO FLORAL LAVANDE LILAS OU PIN AEROSOL 14 ONCES — **1.15**
Sauce à la viande PROVIGO JARRE 28 ONCES — **.79**	
Cure oreilles PROVIGO BOITE DE 180 — **.79**	
Adoucisseur de tissu provigo CONTENANT 64 ONCES — **.85** / CONTENANT 128 ONCES — **1.45**	

Produits Surgelés

Tarte aux pommes EMIETTEES MRS SMITH FORMAT 26 ONCES — **1.15**	
Gateau Pepperidge Farm VANILLE FORMAT 13 ONCES — **.85** / CHOCOLAT FORMAT 13 ONCES — **.98**	

les fruits et légumes

PAMPLEMOUSSE SUCRE ET JUTEUX
De Floride
Produit des Etats-Unis
grosseur 48
8 pour
.79

Citrons gros et juteux DE CALIFORNIE PRODUIT DES ETATS-UNIS GROSSEUR 140 6 POUR — **.49**

Brocoli PAQUET ORIGINAL DE CALIFORNIE GROSSEUR 14 LA PAQUET — **.89**

Radis rouges et croquants DE FLORIDE CELLO 6 ONCES — **.19**

provigain

"...et nous,

provigain !"

Galeries Montmagny	François Choulnard	La Pocatière	St-Pamphile
Boul. Taché Ouest Montmagny	L'Islet 247-5160	Kamouraska. G0R 1Z0	Cté L'Islet, G0R 3X0

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

les viandes

FESSE D'AGNEAU D'AUSTRALIE

Moitié ou complète La livre

.97

Bifteck délicatisé LA LIVRE	**2.08**
Saucisse fumée Swift LA LIVRE	**.83**
Poulet 2 à 4 livres CATEGORIE A CANADA CONGELE, EVISCERE LA LIVRE	**.68**
Pizza Zoom TOUTE GARNIE FORMAT 9 POUCES CHACUNE	**1.28**
Tourtière PROVIGO GRAND FORMAT 16 ONCES CHACUNE	**.98**
Croquettes de poisson CUITES, PANEES LA LIVRE	**.55**

PATE A PIZZA PARIS PATE

Boîte 6 onces

.79¢

NOURRITURE POUR CHIENS BALLARD

Rognons, poulet ou boeuf

Boîte 26 onces

.39¢

l'épicerie

		Margarine dure BLANCHET LA LIVRE	**.70**
Céréales Mini Wheat DE KELLOGG SUCRE OU CASSONADE FORMAT 375 GRAMMES	**.88**	**Huile végétale** CRISCO CONTENANT 48 ONCES	**1.99**
Fromage Kraft CANADIEN TRANCHE INDIVIDUELLE CELLO 2 LIVRES	**2.91**	**Farine tout usage** FIVE ROSES SAC 20 LIVRES	**3.46**
Soupe Habitant POIS OU LEGUMES BOITE 28 ONCES	**.49**	**Chocolat Rowntree** AERO OU COFFEE CRISP 4 BARRES POUR	**.94**
Bouillon de boeuf en cubes Oxo FORMAT DE 12	**.56**	**Beurre d'arachides** CREMEUX SKIPPY FORMAT 3 LIVRES	**2.43**
Saumon Sockeye CLOVER LEAF BOITE ½ LIVRE	**1.46**	**Chaussons aux pommes** PILLSBURY ROULEAU 14 ONCES	**.89**
Ragout Cordon Bleu PATATES RONDES OU BOULETTES BOITE 21 ONCES	**.96**	**Biscuits à thé** (TEA TREATS) DE CHRISTIE FORMAT 350 GRAMMES	**.69**
Aliments Asst. Heinz POUR ENFANTS JARRE 7½ ONCES	**.31**	**Rince All Vaisselle** FORMAT 4 ONCES	**.89**
Fèves au lard Clark AVEC SAUCE AUX TOMATES BOITE 28 ONCES	**.58**	**Essuie tout Viva** CELLO DE 2 ROULEAUX	**1.23**
Sucre granulé ST-LAURENT FORMAT 4 KILOS	**1.99**	**Papier mouchoir** SCOTTIES BOITE DE 100	**.36**
Raisins rouges SUNMAID FORMAT 15 ONCES	**1.29**	**Papier de toilette** LADY SCOTT CELLO DE 2 ROULEAUX	**.66**
Melange à gâteaux TWINKLE BLANC OU CHOCOLAT ENVELOPPE 12 ONCES	**.45**	**Sacs Baggies** TOUT USAGE FORMAT DE 40	**1.01**
Margarine Kraft PARKAY COUL. LA LIVRE	**.70**	**Sacs à déchets Glad** INTERIEUR FORMAT DE 12	**.73**

Café instantané Taster's Choice BOCAL 8 ONCES	**6.19**	**Ligueur Total Lite** DIETE COLA CANNETTE 10 ONCES	**.20**
Liqueur Cott Diète COLA GINGER ALE OU ORANGE CANNETTE 10 ONCES	**.21**	**Céréales Asst. pour bébés** HEINZ BOITE 8 ONCES	**.60**

VOUS POUVEZ GAGNER L'UNE DES

2 HONDA CIVIC 78

provigo

et l'un des

100 BONS D'ACHAT D'UNE VALEUR DE $50.00 CHACUN **À GAGNER**

RÈGLEMENTS

Collectionnez la toute nouvelle série

"PROVIGO vous aide à choisir..."

6 sujets • Une foule de conseils pratiques • Des recettes exclusives et économiques • Préparés par Soeur Berthe, c.n.d. et le docteur France Dufour-Sakhrani, diététicienne.

Un nouveau livret toutes les deux semaines

GRATUIT

Demandez-le à la caissière

Prix en vigueur jusqu'au 11 mars 1978

pour les marchands desservis par Provigo Inc. Division Québec

on a des gains pour vous."

Suzanne 1ère: Reine du Carnaval de St-Just

(P.B.) Après la sortie de moins de 10 capsules, le sort favorisait Suzanne 1ère Boutin comme Reine du Carnaval de St-Just, lors de l'évènement qui se déroulait samedi dernier à la salle municipale de St-Just et auquel assistaient plus de 450 personnes. Parmi les personnalités présentes à ce couronnement, nous remarquions le député fédéral Adrien Lambert et le député provincial Julien Giasson.

Les duchesses du Carnaval de St-Just ont largement dépassé l'objectif de 7,500 livrets dans la vente de billets, en vendant plus de 3,000 autres livrets supplémentaires pour atteindre un montant de $10,740. Selon la formule qui avait été adoptée par les organisateurs, chaque duchesse possédait une capsule par chaque $50 de billets vendus, soit 90 pour Sylvie 1ère, 80 pour Suzanne 1ère et enfin 44 pour Madeleine 1ère. L'assistance enthousiaste et impatiente de connaître leur nouvelle Reine, ne tarda pas à exprimer sa joie à l'annonce de cette désignation. Mlle Sonia Côté, ex-reine du Carnaval 1977, devait remettre la cape royale à celle qui lui succédait. Cette dernière se vit d'ailleurs remettre une plaque souvenir pour sa contribution et son dévouement, de même que M. Marcel Mathieu pour son soutien à la cause des Loisirs.

M. Réal Bolduc, président des Loisirs, se dit très heureux de la réussite de ce carnaval, et mentionne des remerciements au nom de l'OTJ, à toute la population locale et celle des comtés de Bellechasse, Montmagny et Beauce qui ont contribué généreusement à leur Carnaval, en achetant des billets. Ce dernier souligne que les profits ainsi recueillis seront partagés entre les Loisirs et la Fabrique de St-Just.

Gagnants des prix

Après le couronnement de la Reine, on effectuera le tirage des prix parmi les détenteurs de billets. M. Réjean Leclerc de St-Pamphile se mérita $300 et M. Marcel Mathieu de St-Just en recevait $200. Un autre $100 était attribué à M. René Breton de St-Michel.

Autres activités

Dans la journée de dimanche, d'autres activités inscrites au programme du Carnaval furent présentées, dont les gagnants des différents concours, soumis au vote de la population. Ainsi, dans le concours de personnalité, Mme Lucille Vachon se méritait le titre de personnalité féminine et M. Marcel Lamontagne, celle de personnalité masculine. Quant au concours de moustache, trois gagnants furent aussi déterminés selon les classifications initiales. M. Alain Bolduc remportait la palme pour la mini, tandis que M. Denis Gilbert et M. Marc Côté recevaient la faveur populaire, respectivement pour les moustaches, la plus populaire et la plus fantaisiste.

Par ailleurs plusieurs gagnants se distinguèrent dans les compétitions sportives de raquettes et de tronçonneuse. Dans la course de raquettes, cinq participants terminèrent premier dans leur catégorie: dans celle de 10 à 15 ans, Louise Breton, Daniel Breton pour le 10 à 14 ans, Richard Vachon pour le 15 à 20 ans, et enfin MM Claude Roy et Raymond Drouin qui remportèrent les honneurs, respectivement dans la classe de 20 à 30 ans et dans celle de 30 ans à 40 ans.

Trois autres vainqueurs furent favorisés dans les compétitions de tronçonneuse. MM. Jean-Louis Labrie et, Maurice Guillemette de St-Just, et Guillaume Lapointe de St-Cyprien qui terminèrent tous premiers dans chacune de leur classe. Les compétitions de sciotte furent remportées par M. Conrad Gagnon de St-Just qui surclassait ses concurrents.

Suzanne 1ère Boutin fut désignée par le sort au titre de Reine du septième Carnaval de St-Just. A ses côtés, nous remarquons Madeleine 1ère et Sylvie 1ère.

ALAIN BOULAY
PHARMACIEN
87, 7e rue
L'Isletville, P.Q. 247-3978
POUR URGENCE: 247-5163

Quasar
DEPOSITAIRE
VENTE ET SERVICE
RADIOS T.V.
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
GRAND SPECIAL
TELEVISEURS COULEURS
Service, Qualité, Bons prix
Fernand Goulet
Armagh, Bellechasse 466-2022

MATELAS CONDOR ENR.
C.P. 98, CAP-ST-IGNACE, QUÉ.
G0R 1H0 Tél.: Bur. 246-5611
MANUFACTURIER DE MATELAS ET DE LITS CONTINENTAUX
SPECIALITE: fabrication de matelas particuliers pour personnes souffrant de déviation de la colonne vertébrale.

LE PRINTEMPS EST DANS L'AIR...
Avant de remiser votre manteau de fourrure n'importe où, réfléchissez bien!
En été, la chaleur et les mites font bon ménage avec la fourrure. NE LEUR DONNEZ PAS DE CHANCE.
NOTRE VOUTE A FOURRURE, VOICI LA MEILLEURE SOLUTION:
—Votre manteau est entreposé dans une voute à température contrôlée.
—Une assurance en protège la valeur, pour 12 mois.
—Si vous le désirez, nous offrons un service de nettoyage par procédé de Maranda Rising.
LP
LEMIEUX & PROULX INC.
47, St-Jean Baptiste
Montmagny
TELEPHONEZ A
248-3402
SI DESIRE, UN CAMION PASSERA CHEZ-VOUS.

JP DISTRIBUTEUR
gros et détail
– Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
– Acier de toutes dimensions
– Broche, clôtures de ferme et industrielle
248:3800
:3870
:3872
MANUFACTURIER
– Barrières métalliques
– Usinage, soudure tout genre
– Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes
Location: Services de GRUES MOBILES
J. PICARD & FILS INC.
St-Pierre, cté Montmagny

Contrat de $75,800. pour la première étape des Jardins St-Jean à La Pocatière

(C.C.) Le contrat pour la construction de 1,300 pieds de rue, première étape de l'aménagement du développement domiciliaire des Jardins St-Jean, à La Pocatière, a été accordé à la firme Jean-Paul Morin Inc. de Montmagny. Ayant déposé une offre de $75,800., cette dernière a été choisie parmi huit soumissionnaires.

Le contrat prévoit la construction de l'aqueduc, des égoûts sanitaires et pluviaux, ainsi que des fondations proprement dites de la rue. Ces travaux préléminaires doivent être achevés vers la fin d'avril ou au début de mai. Le segment de rue dont il est question prolongera quelque peu l'actuelle 9ième rue, avant de bifurquer vers l'est.

Cette première étape doit permettre, selon les plans, la construction de 27 maisons. La menée à terme de tout le complexe domiciliaire, pour sa part, doit s'étendre sur une période de cinq ans. Il s'agit d'un projet de la firme Soubert Inc.

Les Fermières de La Pocatière souligneront leur cinquantième anniversaire

(C.C.) Fondé en 1928, en mars plus précisément, le Cercle des Fermières de La Pocatière compte donc, cette année, cinquante ans d'âge. L'évènement ne passera pas inaperçu puisqu'on entend bien, chez les Fermières, s'y préparer: à cet effet, un Comité des Fêtes a été mis en place dès la semaine dernière.

Ayant comme coordonnatrice, Mme Jeanne-d'Arc Martin et celle-ci étant assistée de Mmes Liliane Raymond, Rita Fortin, Thérèse Anctil, Emile Briand et Carmen Turmel, le Comité a l'intention de faire coincider la période des célébrations avec celle de l'exposition annuelle des Fermières, soit en septembre prochain.

Du neuf au treize septembre, donc, les festivités atteindront leur point culminant. Toutes les activités ne sont pas encore déterminées mais ceci devrait être fait, dans les semaines, sinon dans les mois qui viennent. Disons simplement que, le dix, une messe commémorative sera célébrée; elle sera suivie d'un banquet et d'une soirée récréative. Pour terminer, précisons que le Cercle des Fermières de La Pocatière compte 228 membres et que c'est Joseph Bélanger qui en est la présidente.

Deux jours d'information sur la santé, à St-Roch

(C.C.) La fin de semaine des permier et deux avril sera consacrée à la diffusion d'informations sur la santé, à St-Roch des Aulnaies. C'est du moins la décision à laquelle en est arrivé le Comité de citoyens (Comité de paroisse), lors d'une réunion tenue le 28 février dernier.

S'inscrivant dans le cadre de Chantiers 78, dont le thème porte, cette année, sur la santé en général, les deux premiers jours d'avril verront la tenue de quatre ateliers d'étude, à la salle du Conseil municipal. On abordera, alors, différents aspects de la santé mentale et de la santé au travail, de la protection de l'environnement et, au dernier point, de l'hygiène et du conditionnement physique. A noter qu'une personne-ressource sera disponible, pour chacun des ateliers.

Message du président de la campagne du Conseil des Oeuvres

Le succès remporté durant la campagne de souscription nous incite à remercier du fond du coeur, l'ensemble de la Communauté du Grand-Portage et Pascal-Taché. Le montant de $11,500. a été recueilli. Votre générosité ne s'est pas emballée tout de même, mais c'est magnifique quand on considère que les sollicitations n'ont pas manqué de toute part, soit du côté du Coeur, du Sport, du Cerveau, des Muscles, etc.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont encouragés. Heureux d'avoir participé à la campagne, je suis satisfait du résultat. Je félicite les membres de l'équipe qui ont été de véritables travailleurs bénévoles et acharnés.

Merci beaucoup à tous.

Dr Albert Royer
Président de la
Campagne 1977-78

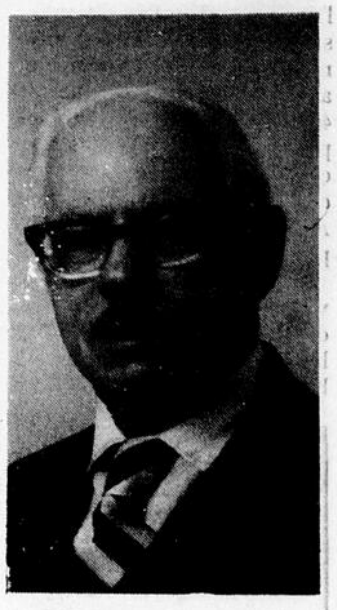

Le Dr. Albert Royer, président de la Campagne 77-78, du Conseil des Oeuvres du diocèse de Ste-Anne.

LACROIX ISOLATION ENR.

Roger Lacroix, prop.

LAINE SOUFFLEE PAR PRESSION

19, rue Hallé, St-David, Cté Lévis G6W-1S7

Bur.: 837-6316 Fin de semaine: 1-642-2030

LA CITE DE MONTMAGNY

RECHERCHE UN [E]

ANIMATEUR (TRICE)

SOCIO-CULTUREL (LE)

[poste permanent]

FONCTIONS:
Sous la direction du directeur du Service Municipal des Loisirs, l'animateur [trice] doit:
—Planifier, organiser et coordonner un programme d'activités socio-culturelles aux différentes saisons de l'année;
—Sélectionner, entraîner, surveiller et évaluer les spécialistes affectés au domaine des activités socio-culturelles;
—Ebaucher un budget relatif aux activités sous sa responsabilité;
—Accepter toutes autres responsabilités déléguées par le directeur du Service des Loisirs.

QUALIFICATIONS:
L'animateur [trice], pour poser sa candidature, doit:
—Posséder une formation universitaire en récréologie ou un diplôme en technique des loisirs avec expérience pertinente;
—Une connaissance des principes d'animation de groupe serait souhaitable;
—Le [ou la] candidat [e] devra être âgé [e] d'au moins vingt-deux [22] ans;
—La possession d'une voiture est recommandée.

TRAITEMENT ET AVANTAGES:
Le salaire annuel pourra être discuté. L'animateur [trice] profitera en plus de plusieurs avantages et bénéfices marginaux.

Tout [e] candidat [e] intéressé [e] doit postuler avant le 31 mars 1978 en faisant parvenir son "curriculum vitae" à:

Hôtel de Ville
A-S M. Jean-Marie Déom,
Gérant Municipal,
97, Ste-Julie [C.P. 40]
Montmagny, Qué.
G5V 3S3

la caisse d'établissement de la chaudière

3500, boulevard Dionne, C.P. 125, St-Georges-ouest, Cté Beauce, P.Q., G5Y 5C4

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Vous qui êtes membres de la Caisse d'Etablissement de La Chaudière, il nous fera plaisir de vous

"ACCUEILLIR"

à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu

Jeudi soir le 16 mars prochain à 20.00 heures

en la salle de l'école
NOTRE-DAME DE LA TRINITE
10e Ave, Saint-Georges Ouest

ON VOUS ATTEND!

Lowell Brousseau
Président

L'ordre du jour sera remis à l'entrée!

Vic Roy On Tems avec la caisse d'établissement (418)228-5571

Le bonhomme couronne la jeune Chantal 1ère Bernier reine du Collège et Chantal 1ère Lizotte reine du Couvent. [A. Flamand]

Ca bouge au carnaval étudiant de Ste-Perpétue

(A.Fl.) De la collaboration de toute part, il a fallu aux personnels des écoles élémentaires de Ste-Perpétue pour organiser la semaine sportive qui s'est terminée vendredi soir par le couronnement de reines de chacune des écoles.

Des activités sportives et culturelles ont été planifiées à chaque jour auxquelles les étudiants étaient fiers de participer. Lundi, l'arrivée spectaculaire du bonhomme et la présentation des duchesses marquaient le début des activités. De l'expression corporelle, concert de la chorale "Gésu Bambino", un film, du hockey, du ballon-balai et des tours de voitures à cheval remplirent ces journées scolaires sportives.

Vendredi soir les 340 élèves et leurs parents assistaient au point culminant de cette semaine: le couronnement des reines. Rien n'a été épargné pour cette grande fête d'amis, décorations, toilettes, animation. Les huit duchesses avaient accumulé des capsules lors des compétitions sportives et le soir du couronnement toutes les aspirantes au titre de reine ont franchi quelques gradins du trône cependant le hasard favorisa le duché des Gais Chanteurs et porta Chantal 1ère Bernier reine du Collège et Chantal 1ère Lizotte reine du Couvent.

Rehaussée par la direction de la Commission scolaire de L'Islet-Sud des membres du Comité d'école et le corps professoral, cette soirée carnavalesque remporta un succès mirobolant. A la suite des remerciements d'usage, le directeur M. Michel Chabot précisa que le succès du carnaval est dû au dévouement extraordinaire des enseignants et du comité d'école. Toujours selon M. Chabot, des activités du genre réhaussent chez l'enfant son idéal et celui-ci démontre par la suite une plus grande motivation en matière scolaire.

C.L.S.C. St-Pamphile

Etude programme personnes âgées

Je tiens à remercier au nom de toute l'équipe qui travaille à compléter le questionnaire personnes âgées, tous ceux qui ont accepté d'y répondre. Très peu de gens ont refusé les travailleurs du C.L.S.C. chez eux.

Comme vous le savez, il nous faut visiter 250 personnes de 60 ans et plus pour que notre étude soit valable. Nous en avons rencontré sûrement une centaine à l'heure où vous lisez cet article.

Donc tout va très bien. D'autres parmi vous seront sollicités afin de répondre à nos questions. Nous espérons que les gens continueront de nous accepter chez-eux. Après tout, c'est pour vous que nous faisons cette étude.

Merci de votre disponibilité.

Gilles Gignac,
Technicien en assistance sociale,
Resp. de l'Etude du programme personnes âgées

St-Adalbert

(A Fl.) C'est samedi le 4 mars que prenait fin le dixième carnaval de St-Adalbert. Une foule de curieux remplirent la salle du couvent afin de partager le bonheur de celle qui remporterait les honneurs du couronnement de la reine.

La jeune Martine 1ère Collin représentante du Collège obtint, la première, les cinq capsules exigées à l'élection de la reine. Malgré les efforts des quatre autres duchesses représentant l'Age d'Or, le Cercle des Fermières, le M.F.C. et l'OTJ, le sort voulut que le titre de reine revint à Martine 1ère. Une foule de jeunes spectateurs ne tardèrent pas à prouver leur enchantement par des cris et des applaudissements pour la nouvelle élue.

Chaque organisme a organisé une activité quelconque pour sa duchesse et les organisateurs prétendent que l'implication des organismes locaux a suscité chez la population de St-Adalbert une participation comme on n'a jamais vu. Toutes ensemble, les duchesses ont vendu 2641 billets.

Tirage des prix

Cette soirée de couronnement fit des heureux par l'attribution de montants d'argent. Un prix de $200. est allé à Marc Blanchet de St-Adalbert, un premier $100. à Marc Caron de St-Fabien, le deuxième $100. à Hermel Pelletier de Greenville et le troisième $100. à Mme Jeanne d'Arc Gauvin de St-Adalbert.

La nouvelle élue Martine 1ère Collin exprime sa joie et son contentement à tous les spectateurs de la soirée. [A. Flamand]

Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie

COMPTABLES AGREES

990, De Bourgogne
Ste-Foy, G1V 4H5
Tél.: [418] 653-4431

1, Place de l'Eglise
Montmagny, G5V 2L9
Tél.: [418] 248-5777
Pierre Beaulieu, c.a.
Associé résident

Martin Chouinard, c.a.

Montmagny
Service
D'antennes
INSTALLATION
ET REPARATION

Nous fournissons les pièces sur demande seulement
—Nous vous spécialisons dans les installations U.H.F. pour le canal de Radio-Québec
—Mettez fin aux grosses têtes d'antennes qui coûtent un prix exorbitant, ne sont pas faites pour notre climat et qui se brisent au premier gros coup de vent
—Avant d'acheter votre nouvelle installation, communiquez avec nous.
Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller dans votre achat, et ce gratuitement.
—Pour plus d'informations, appelez

Antonio Clouston
248-1054
10 ANNEES D'EXPERIENCE EN CE DOMAINE

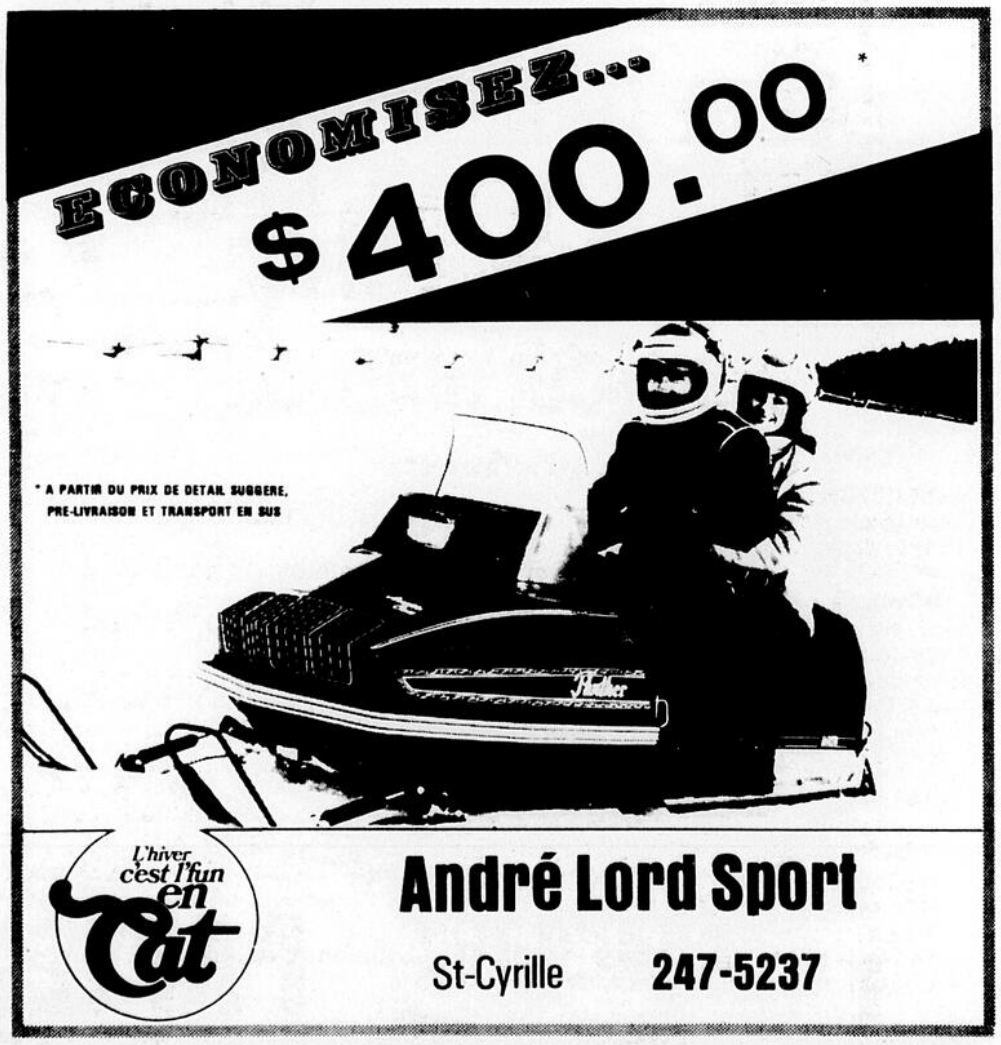

L'hiver c'est l'fun en Cat

André Lord Sport
St-Cyrille 247-5237

SPECIAUX DE LA SEMAINE

Vendons seulement le boeuf de l'Ouest

La vraie maison spécialisée en viandes pour le congélateur, des coupes françaises et la charcuterie "maison".

Cotelettes de veau congelees	1.79 la livre
Fesse d'agneau congelee	1.59 la livre
Poulet de 3 à 4 livres, Cat. A	.79 la livre
Steak Spencer	2.59 la livre
Beurre Couture	1.31 la livre

POUR LE CONGELATEUR: viande de pecee et emballée à votre choix

Moitie de boeuf	.89 la livre
Derrière de boeuf	1.09 la livre
Devant de boeuf	.71 la livre

BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.
GILLES RICHARD PROP.
Entrée ouest, Cap St-Ignace
(Ancien restaurant Chez Lucien)
246-5013

franpri

Fromage
À tartiner
Cheez Whiz
Bocal 2 lb. **2.59**

Tomates
Rondes de choix
Aylmer
Bte 19 on. **.53**

Olives
Farcies, manzanilla L.P.
Gattuso
Bocal 12 on. **.99**

Farine
Tout usage
Five Roses
Sac 20 lb. **3.49**

Café
Instantané
Maxwell House
Bocal 10 on. **5.29**

QUALITÉ
BAS PRIX
SERVICE PERSONNEL
SPÉCIAUX EN VIGUEUR LES **8-9-10-11 MARS 1978**

VIANDES

Poulet
3 à 4 lb.
Catégorie A **.65** lb.

Cuisse de poulet Bte 2 lb.	.99 lb.
Poitrine de poulet Bte 2 lb.	1.29 lb.
Jambon épaule Genre Picnic	1.19 lb.
Boudin Taillefer	.65 lb.
Creton Taillefer 10 on.	.89 ch.
Bacon Taillefer	1.69 lb.

fruits et légumes frais

Pommes de terre du Québec ou N.B.
Canada No 1 10 lb. **.49**

Oignons
Du Québec
Canada No 1
2 lb. **.23**

Citron
Grosseur 140 4/ **.29**

Ananas
Produit importé
Grosseur 14 **.75** ch

Shortcake
McCain
Fraise ou framboise
32 on. **1.79** ch

Oeuf moyen
Catégorie A **.85** dz

grad Chez nous pour vous

Jus De tomates de fant. Grad Bte 19 on.	.32
Cristaux À l'orange Grad Env. 3 1/4 on.	.19
Macédoine De choix Grad Bte 19 on.	.43
Huile À salade Grad Cont. 32 on.	1.29
Marinades Sucrées Grad Bocal 24 on.	.85
Breuvage Instantané au chocolat Grad Bte 1 lb.	1.19
Lait Instantané Grad Bte 3 lb.	2.38
Papier Aluminium 12" x 25' Grad Rlx	.49

Valeurs Imbattables

Barre caramel de Vachon	Bte 6's	1.05	Poulet Cordon Bleu	Bte 7 on.	.79
Fromage Canadien de Kraft, single 1 on.	Cello 1 lb.	1.55	Boudin Au lait Gaza	Bte 19 on.	.69
Poires À dessert de choix Globe	Bte 19 on.	.52	Saumon Keta Tea Rose	Bte 1 lb.	1.72
Jambon Épaule Picnic Cordon Bleu	Bte 1 lb.	2.29	Oignons Sucrés Gattuso	Bocal 12 on.	.85
			Beurre d'arachides Crémeux Kraft	Bocal 2 lb.	1.72
Céréale Sugar Crisp de Post	Bte 400 gr.	1.09			
Assouplissant De tissus liquide Downy	Cont. 2 litres	1.79			
Essuie-tout Blanc ou couleur Royale	2 rlx	1.07			
Tampons à récurer S.O.S.	Bte 10's	.49			
Détergent En poudre Artic Power	Bte 3 litres	1.35			

Epargnez .47

PAPIER HYGIENIQUE
blanc
ROYALE

4 rlx. **.85**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Avis de décès

Au Yoyer Thérèse Martin, à Rivière-Ouelle, le 24 février 1978, est décédé M. Evariste Tremblay, époux de feue Emilienne Ouellet, ci-devant de La Pocatière. Il était âgé de 86 ans et 8 mois.
Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale de Ste-Anne, le 27 février. Le service a été chanté par le Chanoine Donat-Jean Boucher et le Chanoine Joseph Anctil, le Père Raymond Gagnon, les abbés Dominique Gosselin et Jules Massé ont concélébré à cette célébration.

M. Tremblay laisse dans le deuil ses beaux-frères, M. René Ouellet, de Montréal, le Dr. Georges-A. Ouellet, de Charlesbourg, M. Jos.-Eugène Ouellet, de Loretteville, ses belles-soeurs, Mme Grégoire Tremblay, de La Pocatière, Mme Adélarz Ouellet, de St-Juste du Lac, Mme Charles-Eugène Dumais, de Ste-Foy, Mlle Reine Ouellet et Mme J.-Omer Guimond, de Lachine, Mlle Joséphine Ouellet, de Sillery ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

L'inhumation s'est faite au cimetière de La Pocatière.

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 3 mars à l'âge de 88 ans 7 mois est décédée dame Hélène Dumas, épouse de feu M. André Vaillancourt. Elle demeurait à St-Pamphile. Les funérailles ont eu lieu lundi le 6 mars à 3.30 hres en l'église de St-Pamphile.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Yvonne [Mme Amable Pelletier], Irène [Mme Jean-Thomas Maheux], Lucienne [Mme Philippe Pelletier], Jeannette [Mme Léopold Legros], Maria [Mme Gérard Dubé], Omer [Claire Yvette Pelletier], Hélène [Mme Paul Pelletier], Maurice [Yvonne Lessard], Thérèse [Mme Edouard Paquet], Imelda [Mme Paul Lalonde], Yvon [Simone Pelletier], Patrick [Desneiges Pelletier], Jeannine [Mme Guy Leclerc], Suzanne [Mme Jean-Marie Leclerc], ses frères et soeurs, Joseph, Alfred, Eva, Rose.
La direction des funérailles a été confiée à la maison Claudius Lavoie de St-Pamphile.

A l'hôpital de St-Jean Port-Joli le 3 mars à l'âge de 73 ans est décédé M. Arthur Deschênes, époux de feue dame Odelette Lemieux. Il demeurait à St-Adalbert.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 6 mars à 10 heures en l'église de St-Adalbert. La direction des funérailles a été confiée à la maison Claudius Lavoie de St-Pamphile.

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 3 mars à l'âge de 90 ans est décédé M. Alfred Pelletier, époux de feue dame Marie Cloutier. Il demeurait autrefois à Ste-Félicité. Les funérailles ont eu lieu lundi le 6 mars à 2 heures en l'église de Ste-Félicité.

Il laisse dans le deuil ses enfants, Raoul [Marie-Louise Duval], Valère [Julienne St-Pierre], Cécile.
La direction des funérailles a été confiée à la maison Claudius Lavoie de St-Pamphile.

Au Foyer St-Pacôme le 5 mars à l'âge de 80 ans est décédé M. Georges Gaudreau, époux de feue dame Azélina Pelletier.

Il demeurait à Ste-Perpétue.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 8 mars à 2 heures en l'église de Ste-Perpétue. Il laisse dans le deuil ses enfants, Raymond [Rachelle Otis], Jeanne d'Arc [Mme Normand Bouchard], Marie-Claire [Mme Clément Ruel], Laurent [Marguerite Rossignol].

Recherché

Cet homme est recherché, il est le champion dans l'art de faire des prix.

1er indice: il est gérant de service

2e indice: tu le trouveras chez

Blais & Trahan Inc.

Service anniversaire

GAGNON, [Jean-Louis]
Samedi, le 11 mars 1978, à 1.30 hres p.m. en l'église St-Pierre, Ile d'Orléans, sera chanté un service anniversaire pour M. Jean-Louis Gagnon [anciennement de Montmagny], époux de Jeannette Larose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements de sympathie

Mme Désiré Dionne et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de M. Désiré Dionne de Montmagny, soit par des offrandes de messe, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 30 janvier dernier en l'église St-Thomas.

Deux morts dans un accident de la route à Armagh

(P.B.) Un accident mortel survenu sur la route 281 entre Armagh et St-Philémon, jeudi le 2 mars dernier, devait coûter la vie à M. Hector Roy d'Armagh, âgé de 58 ans, et à M. Eudore Théberge aussi de cette municipalité.

Selon les renseignements recueillis auprès de la Sûreté du Québec, cet accident se serait produit vers 20.05 hres, alors que M. Hector Roy sortait d'une entrée privée avec son automobile. C'est à ce moment que M. Clermont Chamberland, circulait sur la route 281, le heurtait de plein fouet avec son camion.

M. Hector Roy devait succomber immédiatement et son passager M. Eudore Théberge décédait le 4 mars, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, des suites de cet accident.

SERVICE DE LAVAGE PAR PROCEDE MECANIQUE
LAVAGE A LA VAPEUR DE:
MURS - PLAFONDS - TAPIS
Résidences - Bureaux
Service jour et soir
Estimation gratuite
Assurance responsabilité

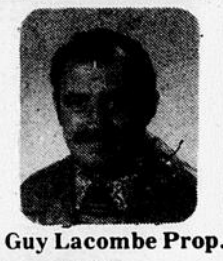

Guy Lacombe Prop.
LES ENTREPRISES MURALES
188, Montée de la Rivière-du-Sud Montmagny 248-2822

JB Guillard

JB Guillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny TEL.: 248-1731

Aucune subvention pour équilibre budgétaire à St-Philémon

(P.B.) Le Conseil municipal de St-Philémon n'obtiendra pas de subvention pour équilibre budgétaire. Les démarches entreprises en ce sens par le maire Joseph Talbot auprès des autorités du ministère des Affaires Municipales, le 26 janvier dernier, confirmèrent une fois de plus l'impossibilité de nouvelles sources de financement pour soulager les contribuables.

On se souvient que suite à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 1978, certains citoyens refusaient de payer la taxe spéciale de $1.50 du $100 d'évaluation en signant une pétition, remise à la séance régulière du Conseil en date de janvier dernier. Cette même pétition recommandait d'ailleurs le soutien financier du gouvernement provincial, dans le but d'alléger le fardeau fiscal, imposé par cette taxe qui devait totaliser un revenu supplémentaire de $23,000. pour la municipalité.

Le maire Talbot précise que des demandes avaient été déjà adressées auprès du ministère au cours de l'année précédente. C'est ainsi que l'administration municipale accusait réception en juillet dernier de $12,955. sur les $27,000. qui avaient promis avant les élections provinciales, pour le réseau d'aqueduc et d'égoût.

Bien que les entretiens du maire avec les haut-fonctionnaires du ministère auxquels assistaient le député de Bellechasse, ne connurent vraisemblablement pas de réponse positive, les gens de St-Philémon font preuve de beaucoup de compréhension à l'endroit de la situation financière de la municipalité. Ainsi comme nous l'affirmait M. Talbot, plus de 85% des usagers du secteur aqueduc et égoût ont déjà défrayé le coût de compensation de $240. pour les premiers six mois de l'année. De plus, 75% des propriétaires auraient aussi acquitté cette nouvelle taxe spéciale.

Le maire de St-Philémon estime que ces chiffres témoignent vraiment de l'esprit de collaboration des citoyens de sa municipalité, surtout si on considère que ces montants représentent des déboursés importants pour la plupart d'entre eux. Ainsi la dette de $18,550. contractée envers la Caisse Populaire St-Philémon, afin de rencontrer les obligations du secteur aqueduc et égoût, a été remboursé en totalité le 9 février dernier.

Activités à venir

Calendrier d'événements et d'activités des clubs et organismes de Montmagny pour la semaine commençant le 7 mars au 14 mars 1978

Mardi le 7 mars 1978
Lions: souper au Bûcheron
Rotary: diner des membres au Centre Civique
Hallélou: pratique des membres au garage municipal
Mercredi le 8 mars 1978
Bingo: au sous-sol St-Thomas, au profit de la Fabrique
Optimiste: Souper des membres au Bûcheron
2e Décade: pratique à Beaubien
Tir: pratique par les membres du Club au Manège
jeudi le ç mars ?çë
Aucune activité prévue au calendrier
vendredi le ?& mars ?çë
Cadets de l'Air: pratique des membres à la Polyvalente
Cadets de l'Armée: pratique des membres au Manège
2e Décade: pratique à Beaubien
Soirée de la mi-carême: organisé par le Club social du Foyer de l'Enfance au Bûcheron à 21.30 hres
Samedi le 11 mars 1978
2e Décade: soirée récréative au Bûcheron
Age d'Or St-Mathieu: Soirée mensuelle des membres au sous-sol de l'église St-Mathieu
Légion Canadienne: soirée des membres à leur local
2e Décade: pratique à Beaubien
Tennis sur table: tournoi interclub 03 au gymnase Casault
Ecole St-Thomas: messe hebdomadaire
Troupe du Vieux Moulin: pratique des membres au vieux couvent
Dimanche le 12 mars 1978
Natation: compétition de la Fédération de natation à la piscine de la polyvalente
Centre Communautaire Normandie: messe hebdomadaire
Scouts: réunion à leur local
Raquetthon: à Montmagny, au profit des Scouts
Tournoi de 500: à la Légion, inscription de 12.00 à 13.00 hres
Lundi le 13 mars 1978
Richelieu: souper mixte des sportifs de l'année et souper Richelieu au Centre Civique
Chambre de Commerce: assemblée mensuelle
Filles d'Isabelle: assemblée mensuelle
Tir: pratique des membres du club au manège
Garde paroissiale: réunion hebdomadaire au sous-sol St-Thomas
2e Décade: soirée récréative à St-Pie X
Mardi le 14 mars 1978
Age d'Or St-Mathieu: soirée mensuelle au sous-sol de l'église St-Mathieu
Rotary: diner des membres au Centre Civique
Hallélou: pratique des membres au garage municipal

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
La Laurentienne, Compagnie d'Assurances Générales
JEAN BOUCHER
REPRESENTANT
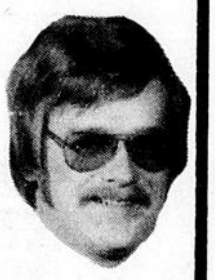
Assurances Incendie, Automobile
Vol, Responsabilité
Résidentiel et commercial
211, 11ème Rue, C.P. 322, Montmagny
Téléphone Bur.: 248-0787

CONSTRUCTIONS MARCOUX INC. SONT FIERS DE VOUS PRESENTER: la Châtelaine.

WELLIE GARANT
Entrepreneur en construction
6, Ave Bélanger, Montmagny 248-1556

JB Couillard
SPECTACLE MODE
Mercredi le 15 mars,
21 heures,
Place Le Germoir Inc.
Présenté par la maison
JB COUILLARD

La mode au rythme d'aujourd'hui:
- Effets d'éclairage spéciaux
- Système de son "Disco-Pop"
- Présentation chorégraphique:

Les manequins
de la maison "Elle Inc".
Admission pour le défilé: $3.00 par personne.
Montant remboursable en marchandise sur présentation de la carte d'entrée.
JB Couillard
231, Ave de la Gare,
Montmagny TEL.: 248-1731

VUE EXTERIEURE DE NOTRE COMMERCE
NOS SERVICES SONT NOMBREUX

NOTRE QUINCAILLERIE,
MILLE ET UNE PIECES A PORTEE DE LA MAIN

Peinture et accessoires
Notre personnel sait
vous conseiller

Le rayon des outils
Bricoleur ou professionnel
nous sommes à votre service

25 A
EN AFFA
Une relève

UNE ENTREPRIS
REGARDE VERS

Alphonse Forgues

Mme A. Forgues

Réal Forgues

Mme Réal Forgues

A. FORGUES &
MARCHAND
Berthier-su
259-77
TOUJOURS A VO

ANS
FAIRES...

ve assurée!

RISE FAMILIALE
ERS L'AVENIR...

MESSAGE DE ALPHONSE FORGUES

MARCHAND GENERAL, BERTHIER-SUR-MER

Au moment d'abandonner la direction des affaires, je désire remercier la population de Berthier-sur-Mer ainsi que celle des paroisses environnantes qui m'ont toujours favorisé d'une très nombreuse clientèle, ainsi que supporté généreusement dans les épreuves et moments difficiles.

Au service du public à titre de marchand depuis vingt-cinq [25] ans, et secondé par une épouse très dévouée, je me suis toujours efforcé de bien servir ma clientèle et espère y avoir réussi.

Mon fils Réal, continuera le commerce de la quincaillerie et des matériaux de construction, je suis convaincu qu'il le fera avec autant d'égards, et je vous prie de lui accorder votre confiance et encouragement.

Le commerce épicerie-boucherie continuera d'opérer mais sous une autre direction, laquelle saura sûrement bien servir la population, j'espère que vous lui continuerez votre encouragement.

Encore une fois mille mercis et amicales salutations à tous.

Bien à vous,
Alphonse Forgues
Berthier-sur-Mer

S & FILS ENR.

ND GENERAL

er-sur-Mer

9-7718

VOTRE SERVICE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

CHEZ NOUS LES CONTRACTEURS TROUVENT CE QU'ILS CHERCHENT EN MATERIAUX DE TOUTES SORTES

POUR LA LIVRAISON NOUS SOMMES EQUIPES

VASTE ENTREPOT, POUR UN SERVICE PLUS RAPIDE.

DEPARTEMENT DE DECORATION: TAPIS — PRELART — SALLE DE BAIN — VANITES — ETC...

POPULARITE DU BINGO OPTIMISTE.- Le cinquième bingo hebdomadaire, organisé par le Club Optimiste de St-Raphael, au Centre communautaire de cette paroisse, attribuait plus de $800. en prix, parmi les quelque 280 personnes présentes. Cette activité récréative des Optimistes est destinée au financement de l'aide à la Jeunesse et les profits y sont d'ailleurs versés. M. Gaétan Asselin et Mme Réjeanne Picard de St-Raphael reçoivent chacun un chèque de $140. du secrétaire du Club Optimiste, M. Roger Routhier.

[P.B. Peuple-Courrier]

Les Cavalières et le Club Lions de St-Pamphile fêteront leur dixième anniversaire

(A.Fl.) Le conseil d'administration des Cavalières de St-Pamphile a décidé récemment de souligner le dixième anniversaire de fondation du corps de majorette, les Cavalières.

Cette décision a été présentée au club Lions de St-Pamphile qui patronne et subventionne cet ensemble depuis les tous débuts. Acceptée par ces derniers lors du souper du 28 février, la fête se déroulera le 3 juin et prendra la forme d'un gala parce que plusieurs formations musicales seront invitées à St-Pamphile.

Par ailleurs, le Club Lions fêtera à son tour le dixième anniversaire du club cependant le président M. Marc-André Francoeur a suggéré que cette célébration soit remise à l'automne 1978.

A ce même souper, il a été question du carnaval d'hiver qui a remporté un franc succès et le président M. Yvon Bourgault a fait connaitre son successeur pour l'an prochain. M. Gérald Dumas hérite de cette charge pour 78-79; il aura le soin de se former un comité qui le secondera dans ses nouvelles fonctions.

L'agrandissement de l'école de St-François,

La C.S. reçoit les devis techniques du Ministère

(D.G.) Attendus depuis décembre dernier, les devis techniques relativement à l'agrandissement de l'école de St-François, parvenaient au bureau de la Commission Scolaire de Montmagny, vendredi le 3 mars. On sait que ce document constitue la réponse, en terme d'espaces alloués, aux devis pédagogiques expédiés antérieurement au ministère de l'Education. Selon les premières constatations de M. Alphonse Guillemette, directeur général de la C.S., la réponse des autorités gouvernementales semble conforme aux devis pédagogiques. Du moins, c'est ce qu'il laissait entendre au cours d'une conversation téléphonique, lundi dernier.

Afin d'étudier en profondeur la teneur des devis techniques et établir ainsi le parallèle d'avec les demandes formulées, le comité de construction se rencontrait mardi le 7 mars. Agissent à l'intérieur de ce groupe, l'architecte à titre de personne ressource, le directeur de l'Equipement, M. Roland Gaumond, la directrice des Services Educatifs, Mme Orietta Beaudet, la Principale de l'école de St-François, Soeur Céleste Loupret, le commissaire d'école, M. Rolland Simard, la présidente du comité d'école, Mme Rolande Raby et le directeur général de la Commission Scolaire, M. Guillemette.

Décès d'un directeur de la Caisse Populaire de St-Eugène

M. Andréa Tondreau, qui fut pendant 25 ans directeur de la Commission de crédit de la Caisse populaire de St-Eugène de L'Islet, est décédé vendredi dernier le 3 mars à sa résidence de St-Eugène. Il était âgé de 84 ans et quatre mois.

M. Tondreau avait remis sa démission à la Caisse pour des raisons de santé, il y a quelque temps.

Il avait de plus été volontaire lors des deux conflits mondiaux de 1914-18 et 1939-45.

M. Tondreau était l'époux en seconde noce de dame Elise Leclerc. Les funérailles ont eues lieu lundi le 6 mars en l'église de St-Eugène.

Fernand Guimond

Nomination

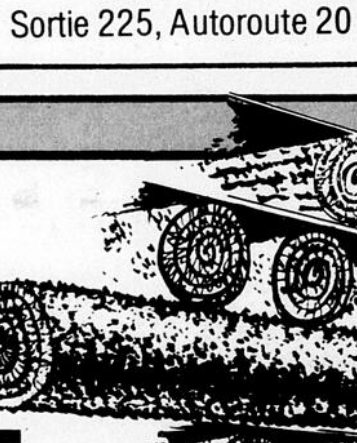

Michel Mercier

Michel Mercier s'est joint à RABY AUTO INC.

Michel Mercier, jouit d'une solide expérience dans le domaine de l'automobile. Il saura vous conseiller judicieusement lors de votre prochaine transaction. Que ce soit pour une auto ou un camion, consultez un expert. Mettez ses connaissances à profit afin de faciliter votre choix. Michel invite tous ses nombreux clients et amis à venir le consulter chez:

RABY AUTO INC.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres.

St-François, Cté Montmagny
Sortie 225, Autoroute 20

259-7736

OPERATION GRAND MENAGE AVANT INVENTAIRE

EN GRAND SPECIAL:

TAPIS SHAG-COMMERCIAL-BOUCLE-
TOUTES LES QUALITES

PLUS DE 50 ROULEAUX A LIQUIDER. Prix rég. variant de 5.95 à 22.95 v.c. Prix ménage de 3.99 à 12.95 v.c.

PRELARTS CUSHIONFLOR
PRIX MENAGE: 2.95 V.C.

TUILES ENCOLLEES
PRIX MENAGE: 1.69 V.C.

TAPIS GAZON
Rég.: 6.95 PRIX MENAGE: 4.95 V.C.

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi - mardi - mercredi - jeudi: de 8½ hres A.M. à 5½ hres P.M.
Vendredi: de 8½ hres A.M. à 9 hres P.M.
Samedi: de 8½ hres A.M. à 5 hres P.M.
POUR LA SECTION MEUBLES ET TAPIS:
Nous sommes disponibles le jeudi soir sur rendez-vous seulement.
S.V.P. appeler avant 5 hres P.M.

JACQUES DUMAS
St-François
Cté Montmagny
CHARGEX VISA
POUR VOTRE PROTECTION... nous sommes membre de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC
259-7741

Clôture du Carnaval de Ste-Apolline

(C.M.) Le septième Carnaval d'Hiver de Ste-Apolline, entrepris le 15 janvier et qui a donné lieu à un grand nombre d'activités, prenait fin samedi soir dernier avec la cérémonie de remise des trophées aux gagnants des différentes épreuves et du tirage des prix de participation au tirage.

Des trophées sont allés à MM. René Ouellet (meilleur compteur) et Serge Royer (meilleur gardien), de Ste-Apolline, pour la confrontation 16 ans et moins, à MM. Jean-Pierre Bernard (meilleur compteur) et Chanel Tanguay (meilleur gardien), de Ste-Apolline, pour la confrontation 16 ans et plus, et à MM. Jean-Pierre Bernard et Martin Marceau pour la course de patin; ces activités avaient lieu le 22 janvier.

Les trois premiers au rallye de motoneige du 29 janvier, MM. Henri Deschênes, Raymond Denault et Gaston Blais, de Ste-Apolline, ont aussi mérité des trophées de même que les gagnants du tapecul du 19 février soit MM. Serge Drapeau, Alphonse Marceau et Jules Marceau, de Ste-Apolline, Mmes Alphonse Marceau, Alice Bernard, de Ste-Apolline, et Mme Léonida Lachance, de St-Emile, ainsi que le jeune Denis Noel, de Buckland.

Les vainqueurs du tournoi de Charlemagne du 26 février furent dans la classe A M. Yvon Godbout et Mlle Lyne Bernard, de Notre-Dame du Rosaire contre les finalistes MM. Albert-Paul Raby et Jules Marceau, de Ste-Apolline; dans la classe B MM. Armand et Alphonse Marceau, de Ste-Apolline, qui l'ont emporté sur MM. Alphonse et Maurice Therrien, de Ste-Apolline. Le Charlemagne est allé à Mlle Lyne Bernard, de Notre-Dame du Rosaire. A cette occasion les prix de présence revinrent à Mme Albert-Paul Raby pour un $10. dont de la Coopérative de gestion forestière des Appalaches, Mme Serge Drapeau pour un $10. en bon d'achat au Magasin Coop de St-Paul, et M. Chanel Tanguay pour un $5. don du Bar le Voyageur.

Les gagnants du tirage des billets, effectué samedi dernier, sont Mme Réal Denault, de Lauzon, pour $100. don des Loisirs de Ste-Apolline, M. et Mme Ovila Bérubé, de Ste-Apolline, pour un fauteuil don des Loisirs, et M. Jean-Paul Deschênes, de Ste-Apolline, pour $25. don des Loisirs.

Et enfin le tirage des prix de présence fit d'autres heureux comme Mlle Monique Nadeau, de Ste-Apolline, ave une lampe don de Barnabé Meuble, M. Michel Desjardins, de Ste-Apolline, avec trois pintes d'huile à motoneige don de Réal Carrier de St-Camille, M. Gaétan Nadeau, de Ste-Apolline, avec un gilet de motoneige don de Réal Carrier, Chanel Tanguay, de Ste-Apolline, avec un microsillon don de Boutique Tam-Di de Montmagny, M. Claude Noel, de Buck-p land, avec un microsillon de la Boutique Tam-Di, M. Jean-Yves Lachance, de Ste-Apolline, avec $10. don de la Coopérative de gestion forestière des Appalaches, M. Marcel Gagné, de Ste-Apolline, avec un bâton de hockey don de Mme Alice Bernard, et Mme Serge Drapeau, de Ste-Apolline avec $10. don du député de Bellechasse aux Communes M. Adrien Lambert.

Par ailleurs le bureau de direction des Loisirs de Ste-Apolline dont le président est M. André Bernier, profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont collaboré et participé à ce carnaval.

Le Dr Réjean Laberge donnera une conférence sur les soins prolongés, à St-Eugène

Le Dr Laberge doit entretenir son auditoire, sur les services de soins prolongés donnés à la population, les divers services de soins à domicile offerts par le CLSC, les médicaments, etc.

De plus, M. Henri Bélanger, organisateur communautaire du CLSC Trois-Saumons se joindra au conférencier et répondra aux questions des participants. Cette séance d'information touche les services de Soins prolongés, est une continuité à la semaine de soins prolongés qui a eu lieu au niveau provincial et qui était parrainée par le ministère des Affaires Sociales du Québec.

Le Dr Réjean Laberge saura sûrement intéresser son auditoire, puisqu'il participait en février dernier, à deux journées d'études de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, et dont les membres ont été appelés à se pencher sur l'étude de l'ensemble de soins prolongés présentement offerts à la population du Québec.

Les membres du comité de paroisse du CLSC Trois-Saumons comptent sur la participation de la population à cette source d'information préparée à son intention et si le succès s'avère enrichissant pour le conférencier, il pourrait poursuivre l'expérience de présenter d'autres conférences sur les services de soins prolongés dans d'autres paroisses desservies par le CLSC Trois-Saumons.

La journée d'information sur les services de soins prolongés ne veut pas uniquement rejoindre les personnes âgées et le personnel travaillant dans un centre d'accueil mais surtout la population en général qui reçoit des services de santé, et qui doit se protéger contre l'abus de médicaments.

Par ailleurs le comité de paroisse du CLSC Trois-Saumons attribuera au sort un prix de présence parmi les participants de la soirée d'information nous précisait un membre du comité lors d'une entrevue qu'il nous accordait.

Fernand Guimond

DENTUROLOGISTE
Roger Hallé d.d.
Technicien-Dentiste
MONTMAGNY:
107, Cloutier Montmagny
248-4928
Rés. 259-7246
ARMAGH:
HOTEL LAPOINTE
Pour rendez-vous:
M. EGIDE LAPOINTE
39 rue Principale
466-9900

NOTAIRES
PIERRE BOUTIN
MARC BOULANGER
Cessionnaire des greffes de Louis Pelletier, Gonz. Bélanger, D. Plante.
—Services professionnels tous les jours 9 à 17 hres et les lundi-mercredi-vendredi 19 à 20:30 heures.
78 de la Gare Montmagny 248-1115

CHAUSSURES NORMAND ENR.
au centre ville est FERME
Dorénavant, nous ferons affaires
sous une seule raison sociale
SALON 9
Galeries Montmagny
248-3715

croc-l'oeil

INFORMATION SUR L'IMPOT.- Le service d'information populaire de L'Islet-Sud tiendra une rencontre au couvent de St-Pamphile le 14 mars. Le thème "L'impôt" sera traité par M. Jean-Claude Breton.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE ET DE PECHE.- Amis pêcheurs, si vous vous levez de bon matin le 2 juillet prochain pour pêcher, vos chances sont très bonnes de rapporter du poisson frais pour diner; par contre, le 20 août, restez couchés, la pêche ne sera pas bonne. Ce "tuyau" n'en est qu'un parmi les nombreux et précieux renseignements que l'amateur de chasse et de pêche trouvera dans l'Almanach de Kuyper, édition 78, offert gratuitement par la compagnie John de Kuyper et Fils [Canada] Ltée à ceux qui en feront la demande à l'adresse suivante: 950, Chemin de l'Adacport, Montréal, P.Q., H3C 3W5.

REUNION DES FILLES D'ISABELLE ST-PAMPHILE.- Mardi le 14 mars réunion régulière du Cercle des Filles d'Isabelle de St-Pamphile à la salle municipale à 8 hres. Tous les membres sont cordialement invités.

COMPETITION DE SKI DE FOND A STE-PERPETUE.- Dimanche 18 mars, compétition de ski de fond à Ste-Perpétue. Le départ se fera au chalet de l'O.T.J. à 10 hres a.m. Pas nécessaire d'être expert pour participer. Tous les amateurs de ce sport sont les bienvenus. Pour inscription à l'avance téléphonez à 359-2338. L'inscription se fera aussi sur place de 8.30 hres à 9 hres.

MANIEMENT DARMES A FEU.- **Un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu sera dispensé dimanche prochain le 12 mars à 8 heures a.m. à l'école Dominique Savio de Ste-Perpétue. Pour information et inscription, on doit communiquer avec M. Michel Bernier au numéro de téléphone 359-2966.**

CARNAVAL DE STE-PERPETUE.- C'est samedi prochain le 11 mars, à la salle du Couvent de Ste-Perpétue, que l'une des trois duchesses Lise 1ère, Ginette 1ère ou Héléna 1ère sera couronnée Reine du Carnaval. Tous sont les bienvenus à cette soirée récréative avec l'orchestre Vézina de Montmagny.

MI-CAREME A STE-EUPHEMIE.- Jeudi dernier le 2 mars à la salle de la sacristie de Ste-Euphémie, le Club de l'Age d'Or local a fêté la Mi-Carême avec un souper et une soirée récréative. Tous se sont bien amusés et le Club remercie les gens de l'extérieur qui se sont rendus avec eux souligner cette fête.

AL-ANON.- Si un membre de votre famille ne peut plus s'empêcher de boire, vous constatez sans difficulté les effets de l'alcool sur lui. Mais vous rendez-vous bien compte des effets que ce problème a sur vous? Pour obtenir des renseignements et de l'aide, communiquez Avec Al-Anon: 248-2729 ou 246-5015.

LOISIRS DE L'AGE D'OR DE ST-MATHIEU.- La soirée récréative à l'Age d'Or de St-Mathieu aura lieu samedi le 11 mars à 8.30 hres à la salle du sous-sol de l'église paroissiale. Tous les membres ainsi que la population en général sont cordialement invités. L'orchestre Les Amicals fera les frais de la musique. Un bon goûter terminera la soirée. Mardi le 14, c'est le souper familial suivi de la soirée. Bienvenue à tous.

ST-JEAN PORT-JOLI.- La vie de famille est-ce que cela vous intéresse encore? Nous n'en doutons pas. Allez vous en rendre compte avec l'équipe du Mouvement des Femmes Chrétiennes qui vous invite à une grande soirée familiale où parents et adolescents seront de la partie. Salle du Collège Fleury à St-Jean Port-Joli le dimanche soir à 8 hres p.m., 12 mars prochain. Au programme: présentation d'un film sur la vie de famille. Partage des trois âges.

CLUB AUTONEIGE ST-FRANCOIS.- La direction du Club Motoneige St-François Inc. remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, au succès de la randonnée qui a eu lieu le 25 février dernier. En plus d'une quarantaine de motoneigistes qui ont participé à cette belle journée, plusieurs de leurs amis ont souscrit en faveur de la Société des enfants infirmes du Québec; un beau montant de $241.70 a été ramassé. N'est-ce pas que la motoneige a son bon côté? Au nom des enfants infirmes: "Merci".

TOURNOI DE 500.- C'est dimanche prochain le 12 mars qu'aura lieu à la Légion Royale Canadienne, sur l'avenue de la Gare à Montmagny, un grand tournoi de cartes 500 qui permettra aux gagnants de mériter trophées et bourses, en plus de courir la chance de gagner des prix de présence. L'inscription est de $3. par couple. Pour plus d'information, communiquez avec M. Robert Morin, tél. 248-3803.

TOURNOI DE BALLON SUR GLACE A LA POCATIERE.- Un tournoi de ballon sur glace se déroulera les 24, 25 et 26 mars prochains à l'aréna de La Pocatière. Des bourses totalisant $1,800. seront distribuées aux équipes gagnantes. Seules les 54 premières équipes masculines et féminines à s'enregistrer seront acceptées. Pour renseignements ou inscription, communiquez avec Lionel Lepage, tél. 884-3537, Laurent Pelletier, tél. 833-2769, ou avec Lucien Choinière à l'aréna de La Pocatière.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	$7.00
1 an	$12.00
2 ans	$22.00
Etats-Unis 1 an	$25.00
Camelots	$0.35

RETOURNEZ A:
"PEUPLE-COURRIER"
C.P. 430, Montmagny
G5V-3S7

STE—APOLLINE.— Le 12 mars à l'école centrale à Ste-Apolline se tiendra un tournoi de pichenolles. Pour les hommes, les compétitions se dérouleront au doigt et à la baguette, pour les femmes, au doigt seulement. Les inscriptions se tiendront entre 11 hres et midi. La remise des trophées aura lieu à la fin du tournoi, lequel est organisé par la Garde-paroissiale de Ste-Apolline. Prix de présence à gagner.

"LES JEUNES VOYAGEURS MAGNYMONTOIS". Un voyage organisé par un professeur de la polyvalente Casault de Montmagny, mènera 40 jeunes du secondaire 3 à Vancouver, en juillet prochain. Successivement, un groupe de ce coin de pays foulera le sol magnymontois. Pour structurer cette expédition, on sollicite votre contribution au moyen d'une vente de chocolat. Une journée de vente intensive est programmée pour samedi le 11 mars. On compte sur vous.

FILLES D'ISABELLE DE MONTMAGNY.— Lundi le 13 mars à 20 heures aura lieu à l'Ecole Beaubien, l'assemblée mensuelle du Cercle Elise Blouin. Nous vous prions de noter, qu'immédiatement après la réunion, il y aura célébration Eucharistique par notre Aumônier pour souligner le temps du Carême. C'est un rendez-vous.

LES LOISIRS DE ST-RAPHAEL.— Soirée récréative le 11 mars prochain, dans le cadre du Festival de l'érable. Au programme, nous retrouverons l'orchestre de Léo Doiron, et des danses canadiennes et modernes. Les duchesses du Festival seront présentes à cet évènement et toute la population de St-Raphaël et des environs est invitée à venir en grand nombre.

POUR LES MEMBRES DE LA 2e DECADE ET LES ANCIENNES MARIONNETTES.— Dans le cadre du 10e anniversaire du corps de tambours et clairons de la 2e Décade, une soirée dansante est organisée pour les membres de ce groupe et les anciennes Marionnettes ainsi que leurs amis. Cette activité sociale se déroulera samedi le 11 mars au Centre Sportif Le Bûcheron. Un goûter sera servi à la fin de la soirée. Admission: $2.00

ACCELERATION SUR MOTONEIGE.— Le club moto-neige St-Grançois Inc organise dimanche le 12 mars une course d'accélération "Le mans" pour amateurs seulement. Inscription Au Relais du CLub de 12:00 à 13:00 hres. Départ à 13.30 hres. Trophées. Il faut faire partie d'un club pour prendre part à la course. Pour informations 259-7239.

L'ISLET-SUR—MER.— Un tournoi de 500 se tiendra dimanche le 12 et 19 mars à 1.00 P.M. à la salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer. Très beaux prix à gagner. Organisé par la Garde Paroissiale de L'Islet-sur-Mer.

TOURNOI DE 500.— Dimanche le 12 mars à 1.00 heure à la salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer se tiendra un grand tournoi de 500. Trois classes au programme. Trophées à gagner. Organisé par la Garde paroissiale de L'Islet-sur-Mer.

FERMIERES DE CAP ST-IGNACE.— Réunion mensuelle jeudi le 9 mars à 20.00 heures à la salle paroissiale. Conférencier invité: M. Marc Coulombe du département de Santé communautaire. Sujet traité: l'alimentation. Notez bien, les fermières, qui veulent faire le voyage à Montréal devront être présentes à la réunion.

LA MODE PRINTANIERE PRESENTEE 4 VILLE DE L'ISLET.- La mode printanière par Jean Grenier sera présentée à la salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet dimanche le 12 mars à 20 heures avec la collaboration des Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame de Bonsecours. L'admission est fixée à $2.00 par personne. Pour de plus amples renseignements, communiquez à l'un des numéros de téléphone suivants: 247-3385, 247-5865 ou 247-3797.

AGE d'OR DE ST-DAMASE.- Le Club de l'Age d'Or de St-Damase tiendra sa soirée mensuelle samedi le 11 mars à compter de 20.30 hres à la salle municipale avec l'orchestre le Trio Lord. Prix de présence. Le tout sera suivi d'un goûter. Venez vous amuser.

ST-JEAN PORT-JOLI.- A St-Jean Port-Joli samedi le 11 mars à 8.30 hres à la salle du Couvent il y aura partie de carte et bingo organisés par le Comité protecteur de la bibliothèque. On vous attend nombreux à cette soirée où il aura beaucoup de prix de présence.

L'ISLET-SUR-MER.- Patin-o-thon des Scouts Pionniers de L'Islet samedi le 11 mars à la patinoire de l'O.T.J. de L'Islet-sur-Mer. Tous peuvent participer. Pour informations, 247-5198 ou 247-5679.

CLUB AUTO-NEIGE LES APPALACHES.- Samedi prochain à compter de 21 heures, il y aura soirée avec orgue et trompette au chalet du Club Auto-Neige Les Appalaches Inc. Le lendemain dimanche se tiendra un tournoi de 500, à partir de 13 heures, plusieurs trophées seront attribués aux gagnants. Par ailleurs des courses d'accélération se dérouleront au même endroit dimanche le 19 mars. Les inscriptions seront prises entre 10 heures et 30 et 13 heures; après quoi commenceront les épreuves. Des bourses et des trophées, dont le fameux trophée Rocher Panet, seront à débattre. Il est à noter que dans les classes 340 fan cold et 440 fan cold stock, tous les genres de crampons seront refusés et cela en tout temps.

RENCONTRE BISCUM.- Soirée des plus intéressante aura lieu à Ste-Perpétue le 8 mars à 8 hres au couvent. Le Dr. Emmanuel Gobeil de Montmagny sera l'invité. Il traitera de l'éducation des enfants. Cette soirée est organisée par les Biscum de L'Islet-Sud au profit de vous tous. Bienvenue à tout le monde.

CLUB L'ESCALE.- Un souper canadien sera servi samedi 11 mars au club l'Escale de St-Pamphile. Pour réserver avant le 9 mars, communiquez à 356-3666 ou 356-3151 ou 356-3145.

ST-PAMPHILE. Le club de motoneige organise un rallye motoneige surprise pour dimanche le 12 mars. Tous les motoneigistes sont attendus. L'inscription à 1 hre p.m. au club l'Escale de St-Pamphile.

Offres d'emplois

LES EMPLOIS ANNONCES SONT SOUMIS A LA LOI NO 50. ILS SONT DONC OFFERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

- Serveuse de table et de bar pour St-Jean Port-Joli.
- Aide familiales pour différents endroits de la région.
- Les formulaires de remboursement pour l'achat d'outils métriques sont disponibles à notre bureau.
- Veuillez prendre note que le recruteur des Forces Armées Canadiennes sera à notre bureau tous les 1er et 3e mardi de chaque mois.

Employeurs, nous vous invitons à nous faire part de vos besoins en personnel. Si vous êtes prêts à embaucher des jeunes, de moins de 24 ans, vous pouvez peut-être bénéficier d'une subvention du Centre de Main d'Oeuvre. Pour de plus amples inf t rmations vous pouvez nous contacter à 115, avenue de la Gare, Montmagny, P.Q., tél. 248-1102.

LA POCATIERE

1- Deux [2] vendeurs de machines de bureau pour La Pocatière. Avec ou sans expérience. Vente de caisses enregistreuses et articles de bureau. Salaire à négocier.
2- Une serveuse-barmaid pour Rivière-Ouelle. Expérience nécessaire. Salaire: $2.75 l'heure plus pourboires.
3- Une directrice de garderie pour La Pocatière. Fonctions: voir au bon fonctionnement de la garderie du côté administratif et travailler également avec les enfants. Exigences: détenir un BACC en pédagogie, spécialisée en ehseignement pré-scolaire ou un BACC en psychologie. Salaire selon les qualifications et l'expérience.
4- Une aide-familiale pour St-Pascal. Travail dans une maison privée où il y a deux [2] enfants âgés de 1½ an et 4 ans. Soin des enfants. Entretien ménager. Salaire: $45.00 par semaine.
5- Une apprenti-coiffeuse pour La Pocatière. Cours de coiffure obligatoire. Employeur est prêt à considérer une finissante de cours sans expérience, possédant bonnes aptitudes dans le domaine. Salaire s'ajustant selon la compétence.
6- Un [1] horloger-réparateur pour la région. Cours horloger-réparateur exigé. 2 à 3 ans d'expérience. Salaire: $150.00 à $250.00 par semaine.
7- Deux [2] machinistes pour La Pocatière. DEC en fabrication mécanique obligatoire. Avec ou sans expérience. Salaire: $5.12 à $5.69 l'heure.
8- Vendeur de couvre-parquet pour St-Pascal. Avec ou sans expérience. Exigences: bonne présentation, personnalité de vendeur, entregent. Salaire s'ajustant selon l'expérience et la compétence du candidat.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main d'Oeuvre du Canada, situé à 1,000, 6ième avenue, La Pocatière, tél. 856-2041.

NOUVEAUTES BIBLIOTHEQUE

Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques titres dans différentes disciplines. De plus, ces volumes seront en montre à la bibliothèque.

SCIENCES SOCIALES

1— Desgagnés, Michel	"Les goélettes de Charlevoix"
2— Hudon, Gabriel	"Ce n'était qu'un début"

SCIENCES APPLIQUEES [Technologie]

3— Irwin, Yukiko	"L'acupuncture sans aiguilles par le massage japonais"
4— ————	"Les Outils manuels".
5— Schwartz, Martin F	"Vaincre le bégaiement"

ARTS — SPORTS

6 - English, Pierre	"But, défi à l'Atlantic"
7 - --------	"Tisser et filer"

LITTERATURE

8 — Anglade, Jean	"Une pomme oubliée"
9 — Fischer, Marie Louise	"Les jeux de l'amour"
10 — François, Charles	"Les yeux de la Mazorca" [2 volumes]
11 — Gray, Daniel	"Le sommeil de la mer"
12 — Rey, Pierre	"Out"

HISTOIRE — GEOGRAPHIE

13 — Durand, Louis-Delavoie	"Paresseux, ignorants, arriérés"
14 - Tremblay, Raynold	"Un pays à bâtir: Saint-Urbain-en-Charlevoix"

N.B. Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mardis et mercredis en soirée de 19:30 à 21 heures.

POMMMES MC INTOSH

Atmosphère controlée

Canada de fantaisie

Cello 3 livres

.69

Citrons gros et juteux
PRODUIT DES ETATS-UNIS GROSSEUR 140 3 POUR **.25**

Echalotes
FINES ET DOUCES DE CALIFORNIE LE PAQUET **.17**

Piments
VERTS ET FERMES DE FLORIDE LA LIVRE **.59**

POULET 4 à 5 LIVRES

CANADA UTILITE

Congelé, éviscéré

La livre **.69**

Jambon Midget
MAIGRE DESOSSE SODOR 2½ LIVRES A 4 LIVRES LA LIVRE **1.78**

Saucisse fumée
TOUT BOEUF COORSH LA LIVRE **.99**

Dessert parfait
ASSORTI DE COORSH FORMAT 13 ONCES **.49**

Bâtons de Pepperoni Coorsh
LA LIVRE **1.29**

Tête fromagée
BILOPAGE BOL 10 ONCES **.79**

Filet de sole
DECONGELE LA LIVRE **2.29**

Prix en vigueur jusqu'au 11 mars 1978 pour les marchands desservis par Provigo Inc. Division Québec

Chez Provibec on est plus près de vous !

Super Valeur

CHAMPIGNONS PROVIGO

ENTIERS OU TRANCHES **.79**
BOITE 10 ONCES

MORCEAUX **.69**
BOITE 10 ONCES

Super Valeur

MIEL DOYON

LIQUIDE **.99**
JARRE 16 ONCES

CREMEUX **1.79**
JARRE 32 ONCES

Super Valeur

PATES ALIMENTAIRES GATTUSO

SPAGHETTINI, SPAGHETTI OU MACARONI COUPE

CELLO 2 LIVRES **.59**

Super Valeur

PATE A PIZZA

PARIS PATE **.79**
BOITE 6 ONCES

NOURRITURE POUR CHIENS BALLARD
ROGNONS, POULET OU BOEUF
BOITE 26 ONCES **.39**

Produits Surgelés

POMMES DE TERRE

SUPERFRIES MC CAIN **.79**
SAC 2 LIVRES

FRAISES FRASER VALE

FORMAT 15 ONCES **.85**

Lait évaporé 2% Carnation **.37**
BOITE 15 ONCES

Liqueur Cott
DIETE
SAVEURS ASSORTIES
BOUTEILLE 26 ONCES
NON RETOURNABLE **.37**

Fromage Kraft
CHEEZ WHIZ
JARRE 32 ONCES **2.67**

Fèves au lard
PURITAN
JARRE 22 ONCES **.69**

Shortening Crisco
BOITE DE METAL
3 LIVRES **2.13**

Cassonade St-Laurent
SAC 2 KILOS **1.19**

Beurre d'arachides
SCHWARTZ
JARRE 16 ONCES **.92**

Marmelade
VACHON 3 FRUITS
JARRE 24 ONCES **1.12**

Patates chips
CHOMPERS DE HOSTESS
SAC 200 GRAMMES **.79**

Pains hot dog et hamburger
PROVIGO CELLO DE 12 **.69**

Détergent Breeze
BLEU BOITE FAMILIALE **2.66**

Détergent lave vaisselle
ALL FORMAT 50 ONCES **1.97**

Nettoyeur à dentier
POLIDENT FORMAT DE 32 **.97**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Provibec Montmagny
SALUSTE JACQUES ET FILS
206, Ave de la Gare
248-0444

PHILIPPE NORMAND ET FILS
St-Eugène
247-3120

provibec

Collectionnez la toute nouvelle série
"PROVIGO vous aide à choisir..."

Piéton tué par une automobile à St-Jean Port-Joli

(C.C.) Un résident de St-Jean Port-Joli, M. Raoul Morin, a trouvé la mort, samedi dernier, alors qu'il a été heurté par une automobile, le long de la route 204. L'accident est survenu vers 19.15 hres, tout près des limites qui séparent les municipalités de St-Jean et St-Aubert. Il semble que l'impact se soit produit lors d'un croisement entre deux véhicules, un des deux conducteurs n'ayant pu éviter M. Morin.

Ce sont les ambulanciers de la maison De La Durantaye, de L'Islet, qui ont transporté la victime à l'hôpital de St-Jean Port-Joli où on n'a pu que constater le décès. L'agent Carl Mercure, de la Sûreté du Québec de St-Jean Port-Joli, a effectué les constatations d'usage.

Les activités du R.C.M.

Le 2 mars 1978 au vieux Couvent de Montmagny se réunissait le Conseil d'administration du Rassemblement des Citoyens de Montmagny. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour, tels que rapport des différents comités du R.C.M., réunion d'information et formation civique.

Le comité d'éducation et de formation civique du R.C.M. avec la collaboration du service d'éducation permanente aux adultes, vous invite cordialement à une soirée d'information sur le budget municipal. Toute la population est invitée à venir participer à cette activité d'ordre communautaire, dont le but est de sensibiliser la population à la gestion budgétaire municipale.

De plus pour satisfaire vos besoins, quelques personnes ressources seront à votre disposition. Le tout se déroulera à l'école polyvalente Louis-Jacques Casault le 14 mars à 20 heures.

Le 20 avril prochain le R.C.M. tiendra une soirée d'information pour la population de Montmagny concernant l'action communautaire du R.C.M. dans différents secteurs tels que: aménagement du territoire, sécurité publique, affaire économique, démocratisation de la vue municipale, loisir et culture, formation civique. L'heure et le lieu de cette soirée d'information seront fixés prochainement.

Si la chose municipale suscite chez vous quelque intérêt, le R.C.M. vous invite à participer concrètement au sein de différents comités. Bienvenue à tous.

A suivre dans le prochain numéro: sécurité publique, affaire économique.

Herman Bleney
attaché de presse du R.C.M.
tél. 248-5705

20°C est la température normale d'une pièce
30°C est un beau jour d'été
10°C veut dire qu'il faut porter un manteau

les anti·profiteurs

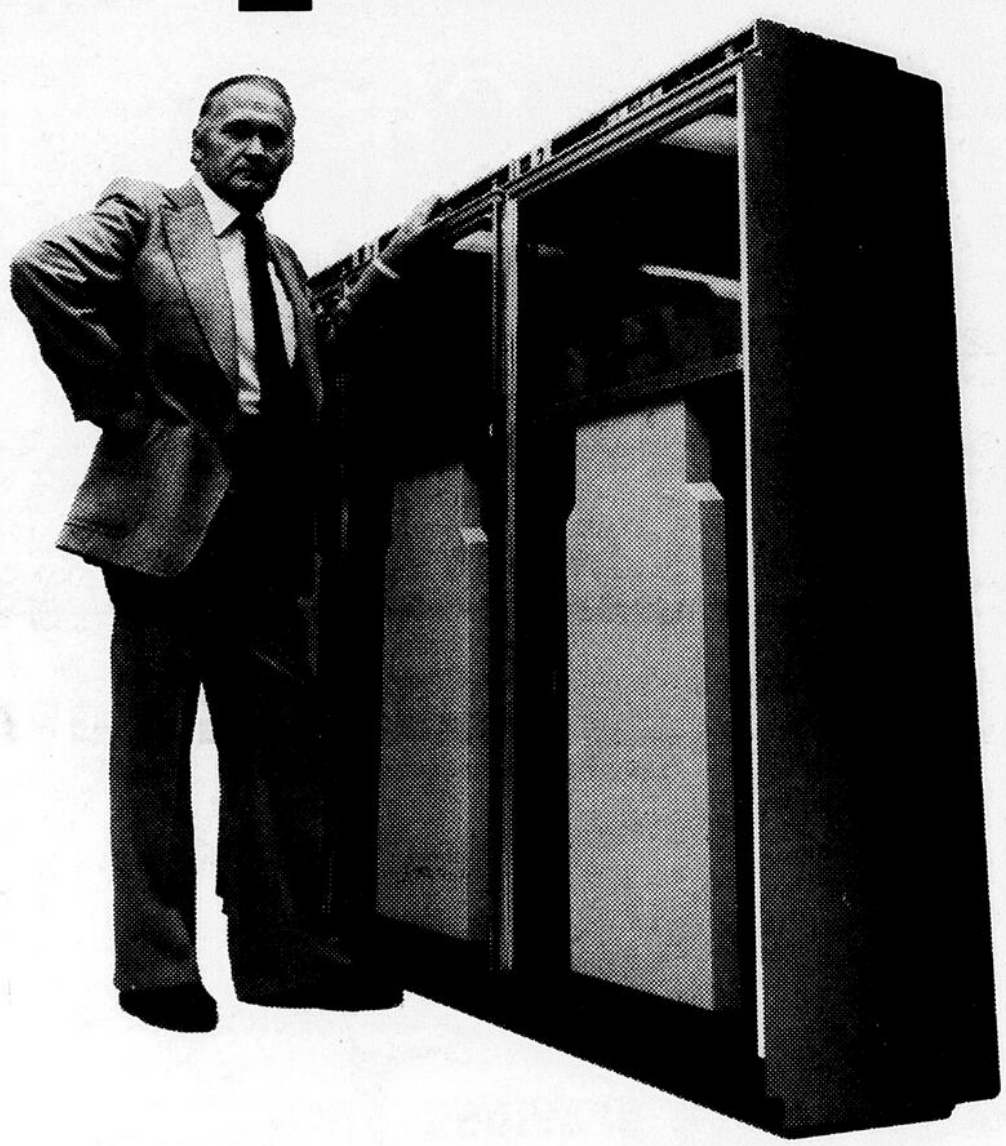

y'a vraiment pas de chance à prendre.

L'Assurance-chômage du Canada s'est dotée de mécanismes de contrôle perfectionnés, parce qu'elle se doit de protéger l'argent que lui confient les travailleurs, les employeurs et le Gouvernement du Canada en prévision des périodes difficiles.

Nos mécanismes de contrôle sont constamment révisés, non pas dans l'intention d'ennuyer les prestataires honnêtes, mais dans le but de retracer les fraudeurs et de leur faire restituer les sommes dérobées aux contribuables.

En 1977, des milliers de prestataires malhonnêtes ont écopé de pénalités administratives, en plus d'être obligés de rembourser les prestations reçues en trop. Beaucoup ont même été poursuivis en justice et ont été condamnés à une amende, parfois à l'emprisonnement.

Frauder l'Assurance-chômage du Canada, c'est très grave.

La plupart de ceux qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage y ont vraiment droit et personne n'a de reproche à leur faire.

Malheureusement, on trouve des gens qui tentent par tous les moyens d'obtenir de l'argent qui ne leur appartient pas. Même s'ils ne font rien de plus que de se déclarer disponibles pour travailler quand ils ne le sont pas, ils ne songent probablement pas aux graves conséquences auxquelles ils s'exposent...

L'Assurance-chômage du Canada:
pour ceux qui cherchent à travailler

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Bud Cullen
Ministre
Bud Cullen
Minister

créée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

TROISIEME TIRAGE DES LIONS.- Le Club des Lions de St-Fabien procédait au tirage de leur loterie mensuelle vendredi le 3 mars dernier, à St-Fabien. M. Normand Bilodeau de St-Fabien reçoit $100. du vice-président des Lions, M. André Bélanger.[à droite]

Un incendie détruit complètement La Filature de St-Charles de Bellechasse

(P.B.) Un incendie qui aurait pris naissance jeudi matin vers les 6.30 A.M. a ravagé complètement l'édifice qui abritait "La Filature de St-Charles", propriété de Mlles Simone et Dorothée Corriveau de St-Charles.

Il semble que l'élement destructeur provenait d'une défectuosité dans l'allumage d'une des cinq fournaises à l'huile, au deuxième étage de l'édifice. L'employé de maintenance qui était alors le seul présent à l'intérieur, appela immédiatement les pompiers de St-Charles qui devaient se rendre sur les lieux. Pendant plus de trois heures, les sapeurs ont combattu les flammes qui réduisaient cette bâtisse de bois en un amas de cendres.

Bien que la situation a été maîtrisée et que le feu ne s'est pas entendu à d'autres résidences du secteur, il s'agit d'une perte matérielle de plusieurs milliers de dollars et d'une mise à pied de 27 employés de la paroisse de St-Charles et des autres municipalités environnantes.

Intervention du député

Par ailleurs, M. Bertrand Goulet, député de Bellechasse, mentionnait dans un communiqué à notre représentant à l'Assemblée Nationale, qu'il avait entrepris des démarches auprès de la Société de développement industriel en relation avec un programme de stimulation d'emploi, en particulier dans le domaine du textile, du meuble et de la chaussure. Pour l'instant, on ne peut que s'attendre à d'autres initiatives en ce sens auprès des autorités gouvernementales afin de relancer cette industrie de textile.

Société d'Amélioration Résidentielle, Commerciale et Industrielle enr.
248-3440
CONSEILLERS TECHNIQUES
54, 3e AVENUE, APPT. 2, MONTMAGNY, P.Q. – G5V 3N7

Yvon Coulombe Enr.
ENTREPRENEUR
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
BRULEUR
A L'HUILE
PISCINES
creusées
et hors terre
•RESIDENTIEL ET COMMERCIAL
•ESTIMATION GRATUITE
•PRIX COMPETITIFS
•SERVICE 24 heures
R.R. no 1 Montmagny
Tél. Bur.: 248-1872
Service routier: YP4-7293

Le Cercle des Fermières de St-Raphael lance sa campagne de financement

(P.B.) Les Fermières de St-Raphaël annonce leur leur campagne de financement destiné à l'organisation des fêtes du quarantième anniversaire de fondation de leur Cercle. Dès cette semaine, les gens de St-Raphaël et des paroisses environnantes seront sollicités pour contribuer généreusement au succès de cette entreprise.

C'est ainsi que les Fermières procèderont à la vente de chocolat à travers le comté de Bellechasse. Mme Eugène Bolduc, secrétaire du Cercle, précise que les recettes serviront tout spécialement aux activités du programme des Fêtes du quarantième anniversaire et probablement au financement de leur nouveau local.

Par ailleurs, Mme Bolduc nous mentionnait que la prochaine réunion mensuelle des Fermières, aura lieu le 14 mars prochain à 7.30 P.M., au Centre Communautaire de St-Raphaël. M. le curé Florient Guay de St-Raphaël sera présent à cette rencontre où l'on présentera aussi trois films récréatifs et instructifs, gracieuseté de l'Hydro-Québec.

Représentant des professeurs au C.A. du Cegep

(C.C.) M. Réal Lemieux, professeur d'arts plastiques au Cegep de La Pocatière, représentera les professeurs pour un second mandat consécutif, au Conseil d'Administration du Cegep. Telle est la décision prise par les professeurs, au cours d'une assemblée générale tenue le 1 mars.

M. Lemieux siège au Conseil d'Administration, depuis 1976. Le nouveau mandat qui lui a été confié est d'une durée de trois ans et ne prendra fin qu'en 1981.

Les JEEP PICKUP
fiables au travail...

Jeep J-10 Pickup

Cultivateurs,
Marchands,
Industriels, etc.

Jeep J-10 Pickup

... comme dans les loisirs

Jeep J-10 Honcho Pickup

Camping,
Chasse et pêche,
Sports d'hiver, etc.

La traction aux 4 roues, c'est l'affaire de Jeep®!

Raby Auto Inc
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres
St-François, Cté Montmagny
Sortie 225, Autoroute 20
259-7736

Les comédiens qui ont incarné les différents personnages évoluant dans la pièce présentée par le T.P.Q., "L'Ile des Chèvres". Ce sont, dans l'ordre habituel, josé Rettino, Lucie St-Cyr, Nicole Fillion, Gabriel Gascon et Hélène Loiselle. On peut remarquer une partie du décor à l'arrière-plan. [D.G. Peuple-Courrier]

"L'Ile des chèvres", une pièce d'une intensité dramatique remarquable

"L'Ile des Chèvres" dégage une intensité remarquable que l'on peut percevoir presque continuellement dans le jeu des comédiens, et les dialogues. Cette intensité découle du thème lui-même, en l'occurence le désir sexuel, Le second acte marque l'apogée de la cruauté que laisse filtrer la pièce.

"L'Ile des Chèvres", c'est la predominance de l'instinct personnifié par un étranger qui pas son apparition bouleverse systématiquement la vie et l'identité de trois femmes isolées. De plus, on s'aperçoit que le lieu physique prend de l'importance seulement dans la mesure ou on y greffe une notion explicative, l'isolement. Pour cette raison, on a opposé le qualificatif d'universel à cette pièce.

En fait, l'intrique raconte l'histoire de trois femmes qui prennent conscience ou redécouvrent leur sexualité quand arrive un homme dans leur environnement de solitude. L'étranger, Angelo [Gabriel Gascon] ami du mari défunt d'Agathe [Hélène Loiselle] s'installe dans la maison de celle-ci et entretient des liaisons amoureuses avec la mère, la belle-soeur Jeanne [Nicole Filion] et la fille Sylvie [Lucie Saint-Cyr]. S'ensuit une situation ou tout le monde sait mais accepte jusqu'à ce que la plus jeune tente une rebellion vite réprimée par elle-même et les autres. Bref, la vie des trois femmes est centrée sur l'amant.

Le dénouement du drame survient alors qu'Angelo, descendu au fond du puits, ne peut remonter parce que l'échelle y est tombée. Ce voyant, la mère [Agathe] décide de ne pas intervenir et convaint les autres d'agir de même. Peu à peu, les remords aidant ainsi que les cris du prisonnier. Sylvie et Jeanne supplient Agathe de l'aider à remonter. Et puis, Edouard le commissaire [José Rettino] apparaît mais il ne s'aperçoit pas de la situation. En dernier, Agathe chasse sa belle-mère et sa fille et s'empresse de jeter une corde à Angelo mais il est trop tard. Celui-ci ne donne plus signe de vie.

L'assistance, en ce mercredi 1er mars l'auditorium Lavironde a vu évoluer une distribution prestigieuse dans un décor savamment imaginé. Que dire du jeu d'Hélène Loiselle et de Gabriel Gascon ainsi que de la jeune comédienne Lucie Saint-Cyr. En vérité, il est rare que, dans la région, on ait l'opportunité d'admirer de telles oeuvres et combien regrettable que l'enceinte de l'auditorium ne fusse pas remplie à cette occasion.

"L'Ile des Chèvres", pièce de l'auteur italien Ugo Betti, était présentée par le Théâtre Populaire du Québec dans une adaptation de René Dionne et une mise en scène de Jean Gascon.

Les grands explorateurs... mais...au Québec

Pour la plupart d'entre nous, le Québec c'est comme un iceberg. Nous avons beau en parcourir les routes, nous n'en connaissons que le dixième. Le reste, c'est l'inconnu: des forêts encore inexploitées, des lacs sans nom, une nature inviolée où seuls les Indiens et les Inuits se sentent à l'aise.

Aux limites septrionales du Québec, s'élève cette terre encore sauvage, cette terre que l'homme essaie de dompter depuis quelques années. Plus de 5,000 Cris et quelques centaines d'Inuits parcourent ce territoire à leur guise...mais jusqu'à quand?

Cette aventure au Québec, que nous présente Pierre Marchand, sera, peut-être, la dernière expédition entreprise dans ces territoires, avant que la soi-disant "civilisation" ne les envahisse.

La troupe des Ciné-Spectacles du Cegep de La Pocatière vous invite à vous joindre à Pierre Marchand, le jeudi 9 mars 1978, au petit amphithéâtre du Cegep (523C) à 20 hres.

Bienvenue à tous

Louise Bélanger

QUALITÉ SERVICE PRIX
SERVICE GRATUIT A DOMICILE — Montmagny et les environs —

ATELIERS Sino INC.

Tapis - Prélart - Tuiles - Bois franc pour parquets
(POSE EXÉCUTEE PAR DES EXPERTS)
Distributeur des produits DURAL et portes miroirs coulissantes, pliantes, portes baignoires
Ateliers de réparation en menuiserie

Tél.: (418) 248-1101
391 Chemin du Coteau, Montmagny, Qué.
C.P. 412 G5V-3S7

A VENDRE

Foin de très bonne qualité passé au séchoir

s'adresser:

St-Paul, Montmagny 469-2062

Devenez membre du Conseil Economique de Montmagny

Joignez-vous à ceux qui, en 1977,

se sont intéressés de près

au développement économique de la région:

Banque Canadienne Nationale
Bédard Automobiles Ltée
A. Bélanger, Limitée
Bernier & Fils Enr.
Black Lake Metal Works Ltd
Blais & Trahan Inc.
Bolduc & Fils Inc.
Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie
Fernand Breton & Associés
Caisse d'Entraide Economique de Montmagny
Caisse Populaire St-Thomas
Caisse Populaire St-Mathieu
Caron, Corriveau, Renaud & Ass.
Cercle des Affaires de Mtgny Inc.
Chabot Auto Inc.
O. Corriveau & Fils Inc.
Dallaire Transport Ltée
Després, Landry & Associés
Les Editions Marquis Ltée
Les Industries Roy Ltée
Journal Le Peuple-Courrier
Nilus Leclerc Inc.
Aurèle Marois Inc.
Menuiserie Tardif Inc.
Métallurgie Karby Enr.
Montel Inc.
Montmagny Ready-Mix Inc.
Québec-Téléphone
Radio CKBM Inc. [1976]
Québec Spring Inc.
Clément Roy Inc.
Roy & Breton Inc.
Sintra Inc.
Syndicat des Travailleurs de A. Bélanger Ltée
Roger Têtu Inc.
Vêtements Sports Marois Enr.

BIENVENUE

AUX NOUVEAUX MEMBRES:

Les Agences de Kamouraska Inc.
Raymond Bernier Auto Inc.
Côté & Côté Inc.
Garant & Breton, avocats
Les Huiles Morin Inc.
Les Assurances Guimont, Poirier, Ruel & Soulard
Boutin & Boulanger, notaires
Morin, Lemieux & Blais, avocats
Florian Pelletier, avocat
Roger Proulx, ent. électricien
Syndicat des Employés Montel Inc.
Les Tapis Montmagny Inc.
Raymond Caron Inc.
Le Groupe Samson Inc.

Le progrès de notre milieu c'est aussi votre affaire!

CONSEIL ECONOMIQUE DE MONTMAGNY

29, avenue Bélanger,
Casier postal 458,
MONTMAGNY, Qué.G5V 3S9
Téléphone: 248-4825

"Les ateliers L'Islet Inc." opère depuis le 20 février

(D.G.) L'atelier de tapisserie niché au quatrième étage du Musée Maritime Bernier de L'Islet-sur-Mer, opère depuis le 20 février. Présentement, la douzaine d'employés s'évertuent à assimiler les rudiments de la tapisserie hautelisse, pratiquée sur des métiers à fonctionnement vertical, comme nous l'avons constaté lors de notre visite en ces lieux, vendredi le 3 mars dernier. L'équipement utilisé pour le fonctionnement de l'entreprise comprendra bientôt 12 métiers dont un de 15 pieds et les autres de deux mètres. Par ailleurs, le promoteur du projet, M. Claude Richer, indiquait qu'à l'été, s'ouvrira une boutique pour écouler la marchandise produite aux ateliers.

Rappelons que ce Centre de textiles, comme le désigne M. Richer, naissait dans le cadre du Programme d'Emplois Nouveaux (P.E.N.) grâce à l'apport financier, représentant quelque $157,000., injecté par le ministère du Travail au provincial et son homologue de la Main d'Oeuvre au fédéral. On se souvient que cette entreprise repose sur une structure permanente qui vise la rentabilité et songe à l'exportation. En septembre, se greffera un atelier de tissage.

Les cours

Du 26 juin au 1er septembre, "l'Ecole de Textiles Leclerc" offrira une série de cours portant sur les sujets suivants: filage, tissage et tapisserie pour débutants, session de recherche, Summer & Winter sur lames multiples, composition de carton, tapisserie haute lisse et basse-lisse, expérimentale, avancée, étude approfondie de la toile et du sergé, filage et teintures végétales, techniques étrangères.

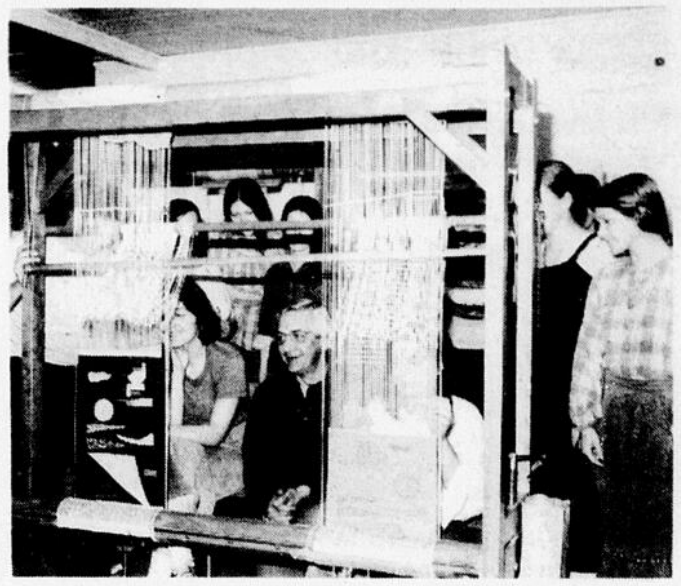

Les personnes travaillant aux "Ateliers L'Islet Inc.", examinent les pièces de tapisserie haute-lisse fabriquées par quelques unes d'entre elles. M. Claude Richer, au centre de la photo, leur enseigne les techniques d'apprentissage. [D.G. Peuple-Courrier]

Invitation aux artisans

Le Salon de l'artisanat de La Pocatière, organisé par le Comité protecteur des Guides, se tiendra cette année les 29 et 30 avril à la Salle Chanoine Hudon.

Les artisans intéressés à présenter des travaux peuvent écrire dès maintenant pour faire connaitre la forme d'artisanat qu'ils pratiquent et s'inscrire pour l'éventuelle réservation des kiosques disponibles.

Faire parvenir à Mlle Nicole Déry, 1ère avenue, La Pocatière, Kamouraska.

T.V. Communautaire

HORAIRE CANAL 9 LA POCATIERE

MERCREDI 8 MARS 1978		
12:30	Dossier TVC "CSS 11 Caisse d'établissement"	TVC
18:30	Nouvelles cette semaine	CTV
19:00	Chez-nous la vie	CTV
19:30	Hockey mineur local	CTV
JEUDI 9 MARS 1978		
12:30	Chez-nous la vie	CTV
13:00	Nouvelles cette semaine	CTV
18:30	Dossier TVC	TVC
19:30	A la Catalogne	TVC
20:00	L'héritage de l'abbé Proulx	TVC
VENDREDI 10 MARS 1978		
12:30	A la Catalogne Reprise	TVC
13:00	L'héritage de l'abbé Proulx Reprise	TVC
18:30	Divers	CTV
18:45	Les Communiqués	CTV
19:00	Information Scolaire	CTV
19:30	Musique Folklorique "Gala Régional"	CTV
20:00	Divers	CTV
LUNDI 13 MARS 1978		
12:30	Divers	CTV
18:30	Communiqués	CTV
18:45	La Chaise Argentée (enfants)	CTV-TVC
19:00	Musique Folklorique "Orchestre Provencher"	CTV
19:30	Dossier TVC "CSS 11" Caisse d'établissement	TVC
MARDI 14 MARS 1978		
12:30	A l'action	TVC
13:00	Nos belles fermières	TVC
18:30	Information Scolaire	CTV
19:00	A l'action reprise	TVC
19:30	Nos belles fermières reprise	TVC
20:00	Divers	CTV

P. MARCHAND
C. ROBITAILLE
PHARMACIENS
1000, 6e AVE LA POCATIERE 856-3744
RUE DE L'EGLISE ST-JEAN PORT-JOLI 598-3071

EDOUARD FORGUES
ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937
70 Boul. Blais Ouest, (Rte 2) Berthier-sur-Mer
Vendeur des maisons fabriquées en usine
HABITEC 2000
présente le modèle
Montcalm

PLACEMENT-BONI

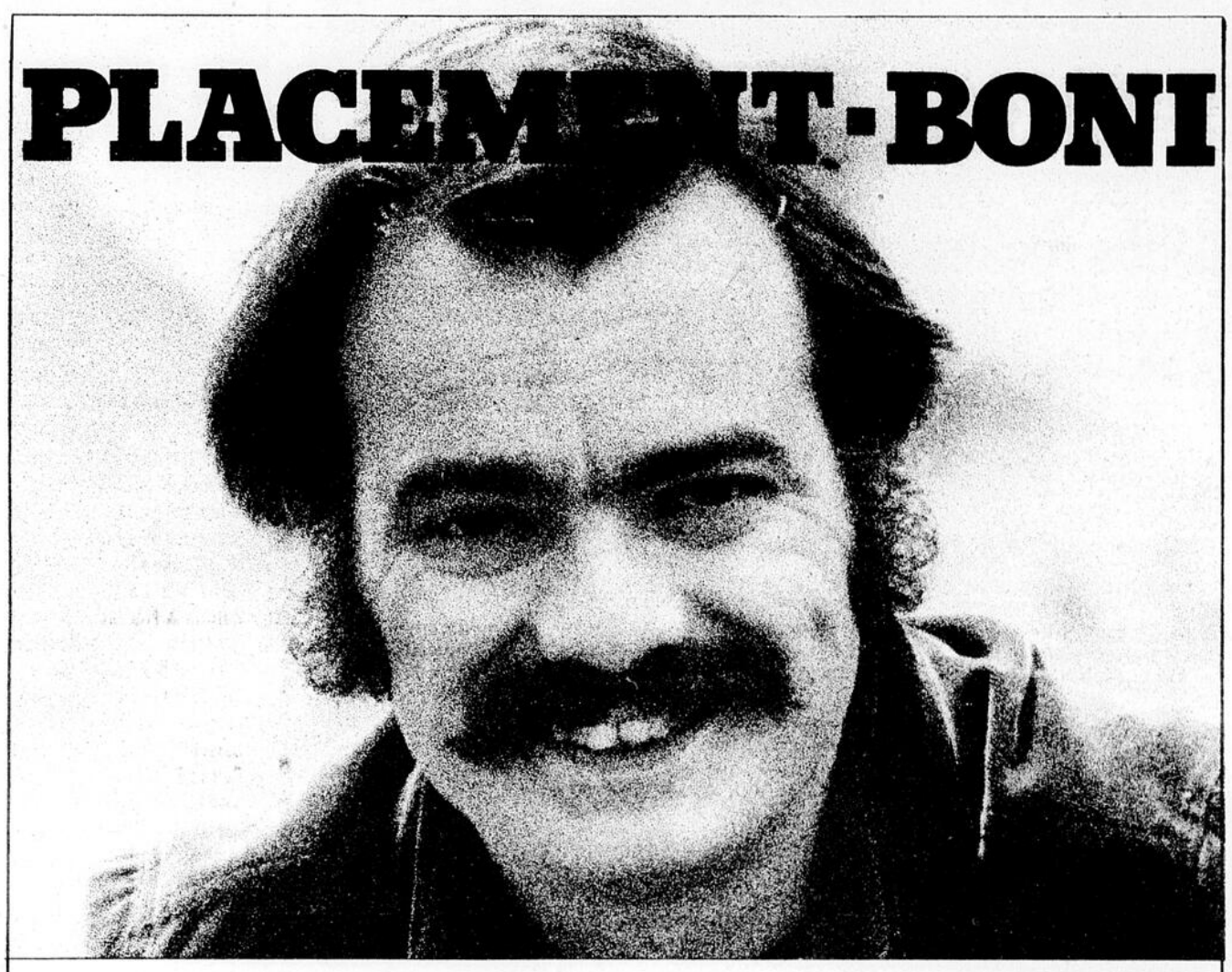

«Avec Placement-Boni de votre caisse populaire, vous vous créez vous-même une obligation à épargner régulièrement dans le but de vous constituer un capital et ainsi réaliser vos projets. De plus, votre argent vous rapporte beaucoup.

«Vous fixez un montant que vous épargnez chaque mois et ce sur une période pouvant varier de 1 an à 5 ans.

«Placement-Boni procure un rendement de **10.4%** sur **5** ans à un taux d'intérêt de base de **8½%** revisé les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

«Pas de frais d'administration, pas de frais d'adhésion, pas de commission au vendeur.

«Placement-Boni de votre caisse populaire, c'est de l'épargne profitable.»

Les Caisses Populaires du comté de Montmagny

desjardins

LA CAISSE POPULAIRE
C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

Les fondeurs du Cegep de La Pocatière continuent à dominer partout où ils passent

La fin de semaine dernière, les 25 et 26 février, a permis aux fondeurs du Cegep de La Pocatière de continuer à remporter de nombreuses victoires.

Samedi 25 février

Nicole Généreux représentait l'équipe du Cegep au Championnat provincial de ski de fond au Mont Ste-Anne. Elle remporta une médaille d'or dans le relais 3 fois 5 km pour la région Skibec.

Pendant ce temps, les autres membres de l'équipe s'illustraient à Ste-Brigitte de Laval.

25 km (hommes): Gaétan Potvin, 2e position
Jean Scherrer, 3e position
Louis Ménard, 4e position
Denis Mailloux, 5e position
25 km (femmes): Chantal Duval, 1ère position
France Bélanger, 2e position
15 km (hommes): Christian Roy, 2e position

Dimanche 26 février

A) Championnat provincial au Mont Ste-Anne

Nicole Généreux termine en 3e position dans le 5 km, Junior A.

B) St-Pacôme
20 km (hommes): Christian Roy et Louis Ménard, 1ère position ex-aequo, Gaétan Potvin, 3e position
20 km (femmes): France Bélanger, 3e position
5 km (hommes): Christian Roy, 1ère position
5 km (femmes): Danielle Thibault, 1ère position

Activités au Pavillon des quilles de Montmagny

Veuillez prendre note qu'il y a des allées de disponibles pour jouer aux quilles au pavillon des quilles de Montmagny.

Ces allées sont disponibles aux heures suivantes: mercredi soir, 20 hres à 23 hres, vendredi soir, 19 hres à minuit, samedi soir, 19 hres à minuit, dimanche après-midi, 13 hres à 17 hres

Le pavillon des quilles est localisé à la polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny. L'entrée se trouve derrière l'ancienne partie de l'école Casault du côté ouest.

Pour réservation d'une ou plusieurs allées, il faut composer le numéro 248-2370 et demander le pavillon des quilles. Vous pouvez aussi vous rendre directement à la salle. On n'attend que votre présence pour commencer une nouvelle partie.

Denis Webster, stagiaire
Centre Culturel et Récréatif
de Montmagny

Ligue régionale B Pascal-Taché

Résultats des dernières rencontres
Vendredi 3 mars
Bantam
La Pocatière 4, St-Jean Port-Joli 4
Compteurs du La Pocatière: Sylvain Bélanger (2) et Gaétan Castonguay (2)
Compteurs du St-Jean Port-Joli: Sylvain Dubé (2), Marc Chamard et Serge Deschênes
Samedi 4 mars
Pee-Wee
La Pocatière 8, St-Jean Port-Joli 2
Bantam
St-Jean Port-Joli 2, St-Pamphile 5
Dimanche 5 mars
Semi-finales
Bantam
Montmagny 3, St-Jean Port-Joli 1
Compteurs du Montmagny: Yvon Roy, Daniel Ringuet et Pierre Têtu
Compteur du St-Jean Port-Joli: Sylvain Dubé
Midget
St-Pamphile 5, St-Jean Port-Joli 3
Compteurs du St-Pamphile: Marco St-Pierre (4) et Christian Bélanger
Compteurs du St-Jean Port-Joli: Mario Chouinard, Serge Caron et Eric Fortin
Montmagny 3, La Pocatière 6
Compteurs du Montmagny: Claude Simoneau, Louis Caron et Serge Coulombe
Compteurs du La Pocatière: Alain Pelletier (3), Mario Laflamme (2) et Alain Anctil
Date des prochaines rencontres
Vendredi 10 mars: Bantam: St-Jean Port-Joli visite Montmagny à 19.00 hres
Samedi 11 mars: Bantam: La Pocatière visite St-Pamphile à 13.00 hres et Montmagny visite St-Jean Port-Joli à 13,00 hres
Midget: St-Jean Port-Joli visite St-Pamphile à 14.30 hres et Montmagny visite La Pocatière à 14.30 hres
Dimanche 12 mars: Bantam: St-Jean Port-Joli visite Montmagny à 13.00 hres et St-Pamphile visite La Pocatière à 13.00 hres
Midget: La Pocatière visite Montmagny à 14.30 hres et St-Pamphile visite St-Jean Port-Joli à 14.30 hres

L. Jules Archambault
Publiciste

Vente par licitation

Canada —Province de Québec
Cour supérieure —District de Québec
No 200-05-1896-773

LISETTE OCTEAU, domiciliée et résidant au 756, place Philippe, Sainte-Foy, Québec, demanderesse, vs SUZANNE OCTEAU-HOUDE, domiciliée et résidant au 1302, rue Lemoine, Sillery, Québec, et, JACQUELINE OCTEAU-LAVALLEE, domiciliée et résidant au 2323, rue Modugno, app. 403, ville Saint-Laurent, district de Montréal, et PAUL OCTEAU, domicilié et résidant au 67, rue Marcel-Meloche, Kirkland, district de Montréal, défendeurs, et régistrateur de la division d'enregistrement de Bellechasse, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'honorable Juge Camille-L. Bergeron, J.C.S., du district de Québec, en date du 25 août 1977.

« 1. Un terrain situé en la paroisse de Saint-Michel, comté de Bellechasse, contenant cent (100') pieds de front sur cent quarante (140') pieds de profondeur, plus ou moins, borné au nord au fleuve Saint-Laurent, au sud et à l'ouest à M. Philippe Bourget ou représentant et à l'est à MM. J.-Alphonse Samson et J.-Edgar Samson ou représentants, connu comme étant une partie du lot numéro trois (3p.) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Michel, comté de Bellechasse.

2. Un terrain situé en ladite paroisse de Saint-Michel, comté de Bellechasse, contenant cent trente-huit (138') pieds du nord au sud sur cent quarante (140') pieds de l'est à l'ouest, le tout plus ou moins, borné au nord et à l'est au fleuve Saint-Laurent, au sud à M. Adélard Leclerc ou représentants et à l'ouest à dame veuve Alexis Leclerc ou représentants, connu comme étant une partie du lot numéro deux (2p.) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel, comté de Bellechasse.

3. Une lisière de terrain située en la paroisse de Saint-Michel, comté de Bellechasse, de forme rectangulaire, mesurant cent soixante-quinze (175') pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et soixante (60') pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, le tout plus ou moins et mesure anglaise, bornée au nord-ouest par ladite dame L.-H. Octeau, au sud-ouest par le chemin de sortie de ladite dame L.-H. Octeau, au sud-est par M. Adélard Leclerc ou représentants et au nord-est par la grève de la plage Saint-Michel, connue comme étant une partie du lot numéro deux (2p.) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Michel, comté Bellechasse.

4. Un morceau de terrain de figure triangulaire, situé en la paroisse de Saint-Michel, comté de Bellechasse, mesurant vingt-deux (22') pieds de front dans sa ligne nord sur cinquante-neuf (59') pieds dans sa ligne est et soixante-deux (62') pieds dans sa ligne ouest, borné au nord et à l'est à ladite dame L.-H. Octeau, au sud et à l'ouest à M. Philippe Bourget, ou représentants, connu comme étant une partie du lot numéro trois (3p.) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Michel, comté de Bellechasse.

5. Une lisière de terrain de figure irrégulière située en la paroisse de Saint-Michel, comté de Bellechasse, mesurant cinquante-neuf (59') pieds de front sur l'ancienne Route nationale, mais diminuant graduellement en allant vers le nord sur une profondeur de quatre-vingts (80') pieds pour mesurer vingt (20') pieds de front sur une profondeur de sept cent quatre-vingt-cinq (785') pieds, le tout mesure anglaise, laquelle lisière de terrain est bornée comme suit: au nord au terrain de madame L.H. Octeau, au sud à l'ancienne Route nationale, à l'est à M. Adélard Leclerc ou représentants et à l'ouest à M. Philippe Bourget ou représentants, connue comme étant une partie nord-est du lot no trois (3p.) du cadastre officiel pour la paroisse Saint-Michel, comté de Bellechasse.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, mais sujet à un acte d'échange entre ladite dame Germaine Thibault-Octeau et M. Adélard Leclerc, passé devant Me Paulin Michaud, notaire, en date du 15 mai 1962, et dont une copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Bellechasse, le lendemain, sous le numéro 92,983, concernant spécialement tous droits de passage et autres ».

La mise à prix est fixée à $2,560 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, le VINGTIEME jour de MARS 1978, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-PAUL TREMBLAY.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montmagny, 6 février 1978. 71455-o

Projet Baie James

POSTES AU CHANTIER

Les représentants de la Société de l'énergie de la Baie James et du Groupe Lavalin, une société d'experts-conseils, visiteront bientôt la région de QUEBEC dans le but de chercher des candidats pour combler les postes suivants:

COMMIS
Fonctions - exécute des travaux de bureau courants, où l'emploi de la machine à écrire est nécessaire.
Exigences - niveau secondaire - dactylo - deux (2) ans d'expérience.

ARPENTAGE — HOMME D'INSTRUMENT
Fonctions - varient selon les grades - aide à effectuer les levés de terrains - recueille des données relatives aux angles, écarts, points et courbes de niveau à l'aide des instruments d'arpentage, pour la construction ou la mise en plan.
Exigences - niveau secondaire ou collégial - expérience de un (1) à trois (3) ans, selon formation et grade.

INSPECTEUR
Fonctions - surveille et inspecte les travaux de construction et ouvrages de génie en général pour s'assurer qu'ils sont conformes aux contrats, plans et devis.
Exigences - niveau secondaire ou collégial - expérience de un (1) à trois (3) ans, selon formation et grade.

RECEVEUR — EXPEDITEUR
Fonctions - expédie et reçoit des marchandises et tient les dossiers qui s'y rapportent, en vérifiant les quantités, en comparant les documents, factures ou autres, en choisissant et identifiant les contenants, en choisissant le mode d'expédition, etc...
Exigences - niveau secondaire ou collégial - expérience de deux (2) à trois (3) ans selon formation et grade.

COMMIS — COMPTABLE
Fonctions - travail général de comptabilité
Exigences - niveau secondaire et minimum de trois (3) années d'expérience.

COMMIS — MAGASIN
Fonctions - reçoit, emmagasine, commande et délivre des fournitures et du matériel et tient les régistres appropriés.
Exigences - niveau secondaire et de deux (2) à trois (3) années d'expérience, selon le grade.

COMMIS TECHNIQUE
Fonctions - exécute des travaux des bureau qui requièrent certaines connaissances des différents milieux techniques, tels l'arpentage, la construction, l'ingénierie, etc...
Exigences - niveau secondaire et un minimum de trois (3) ans d'expérience, ou niveau collégial et un (1) an.

PREPOSE AUX LOISIRS
Fonctions - entretient et opère tout équipement spécifique aux sports et loisirs et fournit certains services au public participant.
Exigences - niveau secondaire et deux (2) ans d'expérience pertinente.

REGULATEUR DE TRANSPORT AERIEN
Fonctions - coordonne l'activité de transport aérien à un site particulier en vue d'en assurer la sécurité et l'efficacité conformément aux réglementations du Ministère des transports et de la SEBJ.
Exigences - niveau secondaire - licence d'opération de radio - au moins un an et demi (1 ½) d'expérience.

Les candidats intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 15 mars 1978 au Centre Main d'Oeuvre, Québec, le plus près, ou au:

CENTRE MAIN D'OEUVRE QUEBEC:
7 est boul. Taché, Montmagny

Division—Recrutement
Groupe Lavalin
1130 Ouest rue Sherbrooke, 10 ième étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740

La Durantaye s'assure la suprématie dans le tournoi régional de souque à la corde, à St-Raphaël

(P.B.) Plus de trois cents personnes assistaient samedi soir dernier, au Centre Communautaire de St-Raphaël, à un championnat régional de souque à la corde, regroupant les meilleures équipes de la région. Ce tournoi était organisé par MM Rémi et Rodrigue Pouliot de La Durantaye, sous la commandite de la brasserie Molson.

Les différentes classes inscrites au programme, soit de 700 à 1000 lbs, étaient d'ailleurs très bien représentées par au moins quatorze équipes provenant des comtés de Lotbinière et de Bellechasse. Dans ces compétitions toujours aussi populaires, les équipes de La Durantaye devaient s'assurer la victoire dans au moins trois catégories.

Ainsi, dans la catégorie féminine de 700 lbs, les Copines de La Durantaye, commanditées par le restaurant Delagrave de La Durantaye, se méritaient une première place tandis que dans cette même classe réservée aux hommes, Les Max de La Durantaye surclassaient leurs adversaires. Quand à la catégorie de 800 lbs, masculine, le Gervais de St-Gervais s'attribuaient les honneurs.

Dans les autres épreuves de 900 et 1000 lbs, la victoire revenait respectivement aux Inter de La Durantaye qui étaient commandités dans cette dernière classe par Jean-Marie Gonthier et Jean-Guy et Denis B olduc de cette même localité. Par ailleurs, chacune des équipes gagnantes se virent remettre une médaille d'or et un trophée, de même que des bourses en argent de $75. Les équipes perdantes en finale recevaient un montant de $25.

Tournoi intermédiaire des Lions

Des équipes de Bellechasse, Montmagny et L'Islet

La troisième édition de ce tournoi sera cette année disputée entre 12 équipes Intermédiaires. Voici la liste des parties et l'heure à laquelle elles sont cédulées. 11h30 Guy Thériault Pontiac Buick VS Le St-Pamphile Auto, 12h10 le Thériault Auto VS Idéal SPort d'Armagh, 12h50 le Turcotte SPort de Ste-Lucie VS Hotel Motel Centre Civique de Montmagny, 1h30 les Matériaux Blanchet vs Caisse Populaire du Cap St-Ignace, 2 h 10 l'Hôtel Giroux vs Parc Iberville de Québec et 2h 50 le Centre Chiropratique du Cap St-Ignace vs St-Camille de Bellechasse. Vu le petit nombre d'équipes, les organisateurs du tournoi ont cru bon de faire une classe "A" et "B" et le tout se déroulera dans la journée du 12 mars. Les officiels en charge des parties seront de la région de Québec. Il sera intéressant de voir la performance des clubs de la ligue Molson L'Islet face aux équipes de l'extérieur. Les semi-finales et finales auront lieu dans la soirée.

Claude Turgeon

Démonstration d'arts martiaux à St-Pamphile

(A.Fl.) Dimanche le 5 mars, des professionnels en karaté du Québec donnaient une démonstration d'arts martiaux au gymnase de l'école polyvalente St-Pamphile. Une cinquantaine de participants se sont exhibés soit dans des combats, des spectacles ou des démonstrations d'attaque et de défense.

De la ceinture blanche à la noire, tous les adeptes de cet art y sont allés de leur savoir-faire. De St-Pamphile les 30 élèves de M. Claude L'Archer ont démontré eux aussi leur souplesse et leur habileté dans cet méthode de combat bien que la plupart soit débutant en la matière.

Cette démonstration a attiré une foule de spectateurs intéressés de plus en plus par le karaté. L'évolution de cette méthode japonaise est sans cesse grandissante et c'est la raison pour laquelle le karaté sera une discipline exploitée aux jeux olympiques de Moscou en 1980.

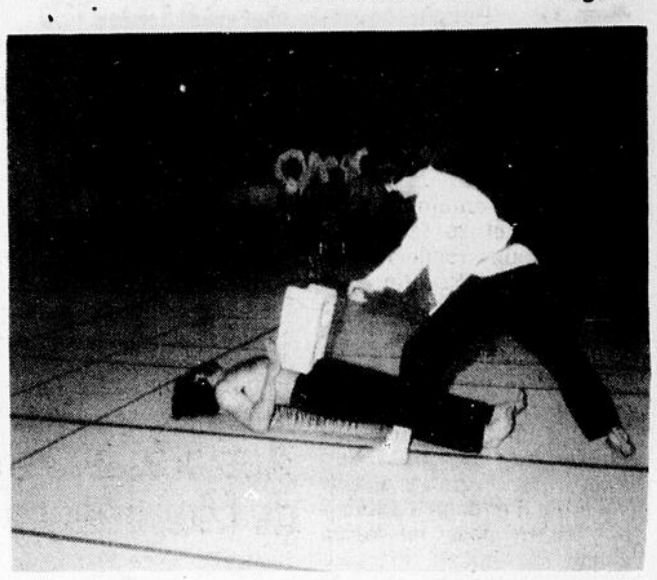

De la concentration et une forte maitrise de soi il en faut pour se coucher sur une planche de clou et se faire casser un bloc de ciment sur l'abdomen. [A. Flamand]

Tél: Bur. 248-1358 Tél. Rés.: 248-2545

A. & A. COULOMBE ENR.

ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement

R.R. NO. 1
Montmagny, P.Q.

Concessionnaire John Deere

MAURICE ROUSSEAU
ENCANTEUR LICENCIE
Acheteur:
terres, roulants, troupeaux laitiers
Tél. (819) 362-7674 Plessisville, Qué.

MRM **MONTMAGNY READY-MIX INC.**
"Béton préparé de Montmagny"

BETON

SERVICE PRIX
QUALITE

Usine No. 1 - Montmagny 248-0953
Usine No. 2 - St-Raphaël 243-2102
Usine No. 3 - La Pocatière 856-3409
Usine No. 4 - St-Anselme 885-4096

Carrière St-Raphaël 243-2106
Transport de
GRAVIER–PIERRE–SABLE

MERCURY LINCOLN
THERIAULT AUTO INC.
VENDEUR
FORD — MERCURY
MAISON-MOBILES 395-3411
Ste-Perpétue
Tél.: 359-2252

APPROUVE PAR LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

MMB
«LE MEILLEUR PRODUIT AU MEILLEUR PRIX»

ROTATEUR HYDRAULIQUE
FORMES ET FAUSSES

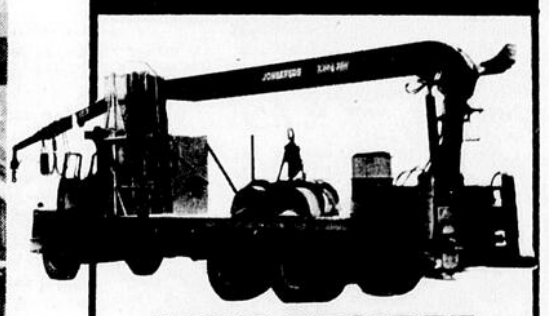

VOUS DESIREZ UNE FONDATION?
Une équipe qualifiée sera à votre disposition, avec un système de formes des plus modernes et rapides qui soient.

Donc pour estimation, de sollage, ou pour des prix sur maisons mobiles ou pré-fabriquées, n'hésitez pas à communiquer avec nous...
Garage Tél.: 359-2252
Maisons mobiles
Tél.: 359-3411
Demandez: Gaétan Chouinard

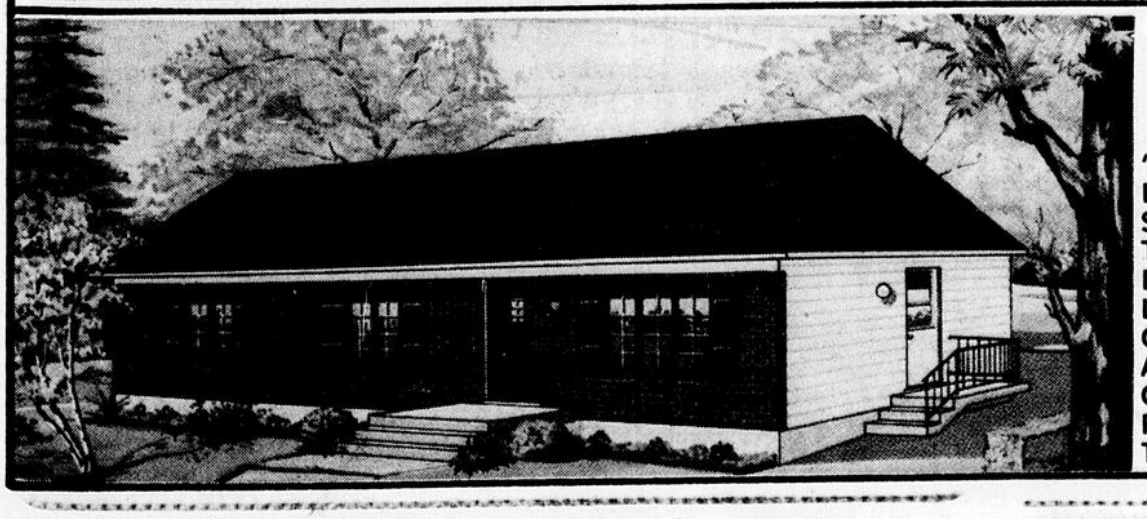

HABITEC 2000
"PRESENTE UNE RESIDENCE NETTEMENT SUPERIEURE CONSTRUITE EN USINE POUR COMBLER VOS EXIGENCES LES PLUS STRICTES ET COMPLETEE SUR PLACE A VOTRE GOUT PAR UN CONSTRUCTEUR RESPONSABLE ET COMPETENT"

Concours de sciage à St-Damien

Le Club de motoneiges du Lac des Cailles de St-Damien de Bellechasse présentera dimanche prochain, le 12 mars à 1.30 hre p.m. à l'Auberge de St-Damien, un concours de sciage pour amateurs seulement.

A cette occasion, les meilleurs scieurs de chaque comté, soit Bellechasse, Montmagny, la Beauce, devront déterminer dans une demi-finale, leur champion respectif, avant de passer à la grande finale pour le championnat inter-comtés de chaque discipline. Une chaude lutte est a prevoir. Les disciplines au programme sont:

1- sciotte
2- godendard (amateur)
3- scie mécanique (amateur)

Comme attraction spéciale, une course de 5 milles en circuit fermé sera présentée par les coureurs sur route de Montmagny, dont Maurice Boulet est le président. Cer dernier nous a assurés de la participation de son Club à cette compétition.

Les bourses et trophées seront une gracieuseté de la Brasserie O'Keefe.

Bienvenue à tous

Compétitions sportives à Ste-Lucie

(P.B.) Le comité des Loisirs de Ste-Lucie organise des compétitions sportives de raquette, de souque à la corde et de godendard qui auront lieu au Rendez-vous du Sportif, le 12 mars prochain.

L'inscription des participants, pour ces compétitions au profit des jeunes de la patinoire, s'élèvera à $2. pour chaque épreuve. Dans le programme à l'ordre du jour, nous retrouvons tout d'abord un concours de godendard selon deux classes, soit professionnel et amateur pour homme et femme.

Quant au souque à la corde, les catégories suivantes seront représentées: homme de 700 à 800 livres et de 800 à 900 livres. Dans l'autre classe réservée aux femmes, nous remarquons des équipes de 500 livres et plus. Dans l'après-midi, il y aura aussi des courses en raquette, hommes et femmes, de 12 à 16 ans, de 17 à 30 ans et de 30 ans et plus.

Dans la soirée, il y aura une remise de trophée et différents prix de présence. De plus les organisateurs tiennent à souligner que des godendards et des raquettes seront à louer pour ceux qui en auraient besoin. Une invitation est lancée à toute la population pour venir encourager les jeunes.

Carrières et professions

PERSONNES AMBITIEUSES

Pour travailler à temps partiel à la maison.

Possibilité de $600.00 et plus par mois.

Téléphonez entre:
—10 hres A.M. et 12.00 hres
—17.30 P.M. et 19.00 hres

852-2105

REPRESENTANT DEMANDE

Pour travail dans la ville de Montmagny. Revenu au dessus de la moyenne pour une Compagnie Canadienne Française.
Conditions de travail et salaire intéressants.
EXIGENCES: Secondaire V requis.
Veuillez adresser votre Curriculum vitae à:
Journal Peuple-Courrier
C.P. 430 Dept.: R.F.
Montmagny

DISTRIBUTEURS DEMANDES

Possédant de bonnes connaissances dans la mécanique à gaz et diésel.
Automobile nécessaire.
Devra posséder un capital minimum d'environ $1500.
Possibilité de revenu illimité.

Pour renseignements, écrire à:
C.P. 96
Limoilou
Qué. G1L 4T8
En mentionnant votre numéro de téléphone.

ON DEMANDE

Chef cuisinier
expérience requise
Travail régulier en semaine seulement
Pour salle à manger
Service d'hôtellerie
Expérience indispensable

Informations:
Peuple-Courrier
Département M.C.
C.P. 430, Montmagny

ASSUREURS-VIE DEMANDES

POUR COMPAGNIE DE PLUS DE 90 ANS D'EXPÉRIENCE

Âgé de 25 à 35 ans, marié, secondaire 5

Les candidats choisis seront immédiatement intégrés à un programme de formation de 30 mois et bénéficieront de tous les bénéfices marginaux. Auto nécessaire. Salaire à discuter.
Pour rendez-vous: 692-4290 (Québec)
Demandez Monsieur Fortier
Ou écrivez à:
800 Youville, Suite 1901
Québec, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

GARDERIE POPULAIRE LA FARANDOLE DE LA POCATIERE

RESPONSABLE

La Garderie populaire La Farandole située à La Pocatière recherche les services d'un [e] responsable.

LE POSTE
Sous la supervision du Conseil d'administration, le [la] responsable voit au bon fonctionnement de la garderie du côté administratif et travaille également avec les enfants.

QUALIFICATIONS REQUISES
Détenir un Baccalauréat en pédagogie, spécialisé en enseignement pré-scolaire ou un Baccalauréat en psychologie.

DATE D'ENTREE EN FONCTION
Disponibilité requise à compter du 28 mars 1978.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Le traitement est à établir selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leurs attestations d'études et d'expérience avant le 17 mars 1978 à:

GARDERIE POPULAIRE LA FARANDOLE
1006, 1ère rue
La Pocatière, [Kamouraska] P.Q.
G0R 1Z0
[418] 856-4020

CARRIERE en IMMEUBLE
Montréal Trust Courtier

Vous avez sûrement remarqué que les compagnies de fiducie prennent une formidable expansion dans le domaine immobilier partout au Canada.
Montréal Trust, considérée comme l'une des plus importantes organisations du genre au pays, recherche donc des gens dynamiques, pour compléter ses cadres. Voici l'occasion de vous joindre à nous, soit à l'une de nos 3 succursales.

Nous avons organisé un programme de formation qui vous mène directement au succès. De plus, nos agents pourront suivre le fameux cours de vente professionnel conçu spécialement pour le Montréal Trust par "Xérox Learning System".

Les gens expérimentés y trouveront aussi une nouvelle ambiance et de nouveaux outils qui leur seront profitables.

- ☐ Commission des plus élevées.
- ☐ Excellent système de bonis.
- ☐ Plan de pension.
- ☐ Assurances-accident, etc.
- ☐ Références de nos bureaux à travers le Canada.
- ☐ Service d'hypothèques, terme: 1 an, 2 ans, 5 ans, taux pondérés.

Vous bénéficierez de l'expérience et du renom de notre compagnie.

Pour entrevue confidentielle.
André Caron 83[illegible]
Directeur des Services Immobiliers
Industriel, commercial et résidentiel
91 St-Georges, Lévis, P.Q.

Avis divers

A VENDRE

A Ste-Hélène de Kamouraska, terre de 425 arp., très bien bâtie avec quota de lait industriel en entier ou en partie et 100 bêtes Holstein et toute la machinerie.

S'adresser à 1-418-492-5717 ou à Léo Dastous, encanteur lic. bilingue de Laurierville, Cté Még. P.Q. Tél.: 1-819-365-4419 à votre disposition pour tous genres d'encans.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY
NO.: 250-02-000339-76

DANS LA COUR PROVINCIALE

Québec Stéréo Trans-Equipement Inc.

VS

Marcel Carlo,

Par encan et faisant suite à une saisie en date du 7 ième jour de juillet 1977 dans la cause plus haut mentionnée, je procèderai le 17 mars 1978 à 10.00 hres A.M. au domicile du défendeur situé à 6ième Rang est à St-Cyrille Cté de l'Islet à la vente de l'objet ci-dessous décrit.

1 [une] Télévision couleur de marque AGS modèle 130 Ct No de série 780359.

Le tout pour être vendu au plus haut enchérisseur et pour argent comptant tel que prévu par la loi.

Léo Langlois, huissier
36, rue Champlain

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTMAGNY

NO. 250-02-000339-76

IN THE PROVINCIAL COURT

Québec Stéréo Trans-Equipement Inc.

VS

Marcel Carlo,

By auction following a seizure on the 7th day of July 1977 in the case mentionned above, I will proceed on March 17th at the residence of the defender located on 6th country road east at St-Cyrille, L'Islet county, to the sale of the object described below.

[1] AGS color television Model 130 CT serial number 780359.

All to be sold cash to the higher bidder as provided in the law.

Leo Langlois, Bailiff
36, Champlain street

CITE DE MONTMAGNY
C.P. 40 — 97, Ave Ste-Julie,
Montmagny, Qué. - G5V 3S3

DEMANDE DE SOUMISSIONS

ASSURANCE-GROUPE, CITE DE MONTMAGNY

La Cité de Montmagny veut obtenir des soumissions pour un nouveau programme d'assurance-groupe pour les employés.

Les documents de la soumission seront disponibles au bureau du gérant de la Cité, à compter du 6 mars 1978.

Les soumissions devront être retournées à la Cité de Montmagny, 97 Ave Ste-Julie, Montmagny, pour lundi le 10 avril 1978, avant 16.00 heures [4.00 heures de l'après-midi] et seront ouvertes à la salle du Conseil, à la même heure.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront clairement être identifiées en portant la mention, sur l'enveloppe cachetée et scellée: "Soumission pour assurance-groupe".

LA CITE DE MONTMAGNY
Jean-Marie Déom, gérant

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY: 248-0415
LA POCATIERE 856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES

- Pour 15 mots: $2.00
- Chaque mot supplémentaire: $0.05 le mot.
- Première parution: Minimum $2.00
- Parution suivante: moins $0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

MESSAGE PERSONNEL

MARIE
Reviens, une belle petite Ford de Chabot Auto Inc. t'attend à la maison.
Jean

A VENDRE

DATSUN 240Z, équipe avec mags, jamais sortie l'hiver, très propre. Prix à discuter. Tél.: 248-0146. 15-2-4fs

HONDA 550cc, 4 cylindres, 1977, 1,600 milles, à l'état neuf, équipement Shadow Royal valise cross bar. Tél.: 856-2144 le soir ou 856-2581 le jour. 15-2-4fs

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaissellier. Rolland Mathurin Inc. 248-3863. 9-3-JNO

REFROIDISSEUR A LAIT, capacité 2,800 lbs. De marque Wood. Tél.: 598-3201. 8-2-6fs

ROULOTTE de voyage BELLEVUE 76, à vendre, 20½ pi. toute équipée avec auvent de 16 pi. Prix à discuter. Tél.: 248-5724 après 6 hres. 15-2-JNO

PLYMOUTH DUSTER 1970, 340, 4 vitesses manuelles, pneus radiaux. Tél.: 248-0895. 1-3-3fs

MOTONEIGE CHAPARAL - ROULOTTES neuves et usagées de 17 à 26 pi. marque L'Islet, BMC. A prix pré-saison. J. Ernest Thibeault, St-Cyrille, Cté L'Islet. 247-3872 15-2-JNO

MAISON-MOBILE BENDIX 62 X 14 pi. 1974, située Place des Ormes. Appeler après 6 hres. 248-5724. 15-2-JNO

MAISON NEUVE 30 X 40 à Cap St-Ignace. Tél.: 246-3167. 22-2-4fs

RESTAURANT à vendre à Notre-Dame du Rosaire. Tél.: 469-2244. 22-2-JNO

MAISON NEUVE [plein pied] 25' X 40' Tél.: 246-3103. 1-3-4fs

MAISON AVEC REVENU aussi terrain à vendre avec service à St-François et Berthier 259-7984 22-2-4fs

MAISON sous-sol fini 4 chambres, 2 salles de bain, Terrassement fini à St-Jean Port-Joli Tél.: 598-3723. 22-2-3fs

MAISON-MOBILE GRAND PRIX 70 X 14 non meublée. Cause transfert. OLDSMOBILE CUTLASS 72, 42 des Ormes Mty 248-6138. 22-2-3fs

Liquidation d'ameublement de maison, garage plus équipement pièces d'autos, de motoneige, produit Irving. Payable comme un loyer. Condition facile. Tél.: 469-2835. 22-2-3fs

POELE "Entreprise", couleur jaune, très propre ARMOIRES en coin, style canadien. Tél.: 856-2064. 22-2-3fs

SET DE SALON, 1 divan, 2 fauteuils bleu royal, en parfait ordre. Prix à discuter Tél.: 259-7271. 22-2-3fs

CAMION FORD 70, ½ tonne DODGE CHALLENGER 72, très propre. Tél.: 598-9214 après 5 hres. 1-3-2fs

Nous vendons et faisons sur demande PLANS DE CONSTRUCTION DE MAISON. 248-1055 248-1457 25-5-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue Montmagny 248-3863. Rolland Mathurin Inc. 9-3-JNO

A St-Raphaël MAISON NEUVE 24 X 40. Informations 259-7937. 7-12-JNO

TOYOTA CORONA Marque 11, 1900, 1972, très propre en bonne condition. Prix à discuter Tél.: 856-4149 ou 598-3477. 1-2-JNO

FORD MERCURY 500 avec dompeuse de 30 tonnes. Prix $900.00 Tél.: 247-5219 le soir. 22-2-3fs

ATTENTION! ATTENTION! MONTE CARLO LANDAU 1975, en très bon ordre et parfaite condition, moteur V8, 350 po. cu. cause de santé. Offre raisonnable acceptée. Information 598-6564. 22-2-3 fs

JIMMY 4 X 4 moteur 351, bas millage, très propre. Tél.: 598-3695. 22-2-3fs

PICK-UP DODGE 1970 PICK UP CHEVROLET 1968 en bon ordre. Tél.: 246-3167 246-5847 22-2-4fs

MAISON NEUVE à 1 mille de La Pocatière. Prix abordable. Tél.: 856-2483. 1-6-JNO

TERRAIN 4 arpents X 14 arpents. Superficie 56 arpents. Pour roulotte, maison ou commerce. Situé à l'arrière du centre Loisirs St-François Mty Tél.: 837-6879. 15-2-4fs

MOTO KAWASAKI 400, 1977, 2,000 KLM. Très propre. Tél.: 248-3653. 15-2-4fs

Directement du propriétaire. MAISON RESIDENTIELLE 7 pièces, terrain 90 X 90 entièrement fini, coin de rue. Informations: Après 5 hres 248-1505. 15-2-4fs

DODGE CORONET 73, 6 cylindres, servo-freins, servo-direction. Prix à discuter. Tél.: 598-6638. 15-8-4fs

MAISON à St-Aubert. Près de la route 204. Libre à une semaine d'avis. Tél.: Jour 598-6434 après 6 hres 598-3615 15-2-JNO

BUICK LE SABRE Custom 1972, 4 portes, hard top, 350. Chaussé Michelin. Tél.: 247-3490 Appeler après 5 hres. 1-3-3fs

PINTO 1977 avec 16,000 milles en bon état, propre, pas sortie cet hiver, traitement anti-rouille. A St-Damase Tél.: 598-3462. 1-3-3fs

OLDSMOBILE 1973, Prix à discuter. LAVEUSE A TAPIS Electrolux. Prix à discuter, n'ayant jamais servie. 248-3093 de 9 A.M. à 2 hres P.M. 1-8-3fs

NEW YORKER 73, millage 78,000 milles, très propre, mécanique en bon état, radio AM-FM, valise électrique. Tél. 248-1560 fin de semaine 356-3557. 7-3-2fs

FORD ELITE 1975, 26,000 milles. MOTEUR SKI DOO 680 Hert 2 carburateurs, 2 tune. 248-0572. 1-3-2fs

DODGE DART 1968, MOTO YAMAHA 80cc 1977, 400 Km. Tél.: 248-2578. 1-3-2fs

MONTE CARLO 1976, 26,000 milles, 350 p.c., 4 barils, essence régulière Mahogany; Landau, argent, anti-rouille, pneus radiaux. Tél.: 598-6146 [après 18 hres.] 1-3-2fs

DECAPOTABLE CHEVROLET CAPRI Classis 73, en bon ordre. Tél.: 243-2751. 1-3-2fs

PICK-UP DODGE 1972 Peinture et pneus neufs, excellente condition, donne 2e moteur. Tél.: 246-3252. 1-3-2fs

CHALET NEUF 10' X 12' pour déménager à vendre. Situé dans le Cté L'Islet. Isolé fini bardeaux et foyer. Tél.: 833-3517. 1-3-3fs

MOTOCYCLETTE YAMAHA 650cc, 1977, état neuf, 2,000 milles. Prix raisonnable [doit être vendu] CHIEN BERGER ALLEMAND 1½ an vacciné. Tél.: 248-2918. 1-3-2fs

MOTONEIGE ARTIC CAT, Jag, 3000 c.r. 1978, neuf, 270 milles. Prix à discuter Tél.: 247-3526. 1-3-2fs

BOMBARDIER TNT 340, 1974, à l'état neuf 1235 milles. Tél.: 884-2923. 1-3-2fs

MOTO SKI ZEPHIR 1971, en très bon état. Tél.: 248-1562. 1-3-2fs

MOTO SKI 1971 GRAND PRIX 634. Après 5 hres 248-5836. 1-3-2fs

JUMENT à vendre pesant 1750 lbs, âge 11 ans. Tél.: midi 259-7155. 1-3-3fs

BIJOUX 10 KARATS à vendre 50% réduction. Aux personnes intéressées de donner une démonstration à domicile 10% des ventes. Tél.: 598-3534. 1-3-2fs

MOTEUR DE RENAULT 15,000 milles et pièces de Renault. PATINS Lange neuf pointure 8 $75.00 Tél.: 248-5571. 1-3-2fs

TRAILER NEUF 7 X 12 roue Tam-Dem brake électrique. Prix à discuter 243-2598. 1-3-2fs

CABANE A SUCRE commerciale, salle à manger, salle de danse, bonne clientèle. Electricité, lac artificiel. Cause, autre commerce. 598-6890 le soir. 1-3-2fs

LAVEUSE ESSOREUSE très propre. Tél.: 248-1660 entre 6 hres et 7 hres. 1-3-2fs

Beau petit trailer L'Islet avec ridelles comme neuf. S'adresser 248-4587. 1-3-3fs

BOIS DE CHAUFFAGE sur commande, soit érable, merisier, etc. Tél.: 247-3233. 1-3-3fs

POUSSINS à vendre, poussins pour la ponte et la chair, dindonneaux, oies, canards, cailles, phanon et Bob white, faisans à collier. Denys Bélanger, Ste-Louise. Cté L'Islet. 1-3-21fs

AMEUBLEMENT de salon de coiffure, très propre. Tél.: 248-4813. 1-3-6fs

CARBURATEUR, intake, fanne, radiateur, pistons, crinque, cam, système électrique, etc. Ainsi que choque et roues mag. Tél.: 246-5978 après 5 hres. 1-3-4fs

MOTEUR DE CHARGEUR DETONA à vendre, Cam 5 milles 5, tête modifiée, ressort 340 pression, pistons et crinque neuf. Side monte et bedders neuf. Ainsi que transmission neuve semi automatique 3 vitesses. Appeler Michel à 246-5978 après 5 hres. 1-3-4fs

MONTE CHARGE capacité 4,000 lbs, fonctionne sur 550 volts. BASSIN à lait, capacité 400 gallons de marque Zéro. 4,000 balles de foin. S'adresser le jour avant 5 hres 30 247-5148 après 5 hres 247-5474. 1-3-3fs

MAISON de campagne avec vergers et 4 arpents de terrain le long de la rivière. Tél.: 248-5794. 1-3-2fs

MAISON NEUVE à 4 milles de Montmagny situé à Cap St-Ignace, grandeur 32 X 45, 5½ pièces. ROBE DE MARIEE grandeur 7 ans. Tél.: 246-5737. 1-3-2fs

MAISON 4½ pièces avec garage, terrain 100' X 300', grand jardin. Tél.: 248-3059. 8-3-JNO

MAISON-MOBILE installée en permanence sur terrain de 11,500 pi. carré, village de L'Islet-sur-Mer, 214 rue Thériault. Tél.: 1-832-8191. 8-3-4fs

Directement du propriétaire MAISON à vendre à Berthier-sur-Mer, 6 pièces, terrain de plus de 100' X 140'. Tél.: 259-7301. 8-3-4fs

PLEIN-PIED en brique avec remise entrée asphaltée. 5½ pièces à Berthier 248-7210. 8-3-4fs

MAISON neuve de 2 ans avec abri d'auto, grand terrain. Tél.: 248-4927. 8-3-4fs

MAISON à vendre, 5 chambres à coucher, 2 étages avec sous-sol fini. Située sur la rue du Manoir. Grand terrain. Tél.: 248-0796. 8-3-3fs

MAISON avec revenus comprenant deux logements 3½ pièces meublés, un 4½ non meublé, un 6 pièces plus 2 chambres de bain. Aussi salle de lavage dans le sous-sol, stationnement pour 5 automobiles et une grande cour. Situé dans le centre-ville. S'adresser à 248-4742 1-3-3fs

25,000 BALLES DE FOIN, .80 la balle, Ste-Louise de L'Islet. 354-2395. 8-3-2fs

COMMODE, garde-robe pour enfant. Prix $30.00 Siège d'auto $5.00 Tél.: 248-2978 248-3499. 8-3-1F

CHIENNE Samoyede adulte [18 mois]. Cause déménagement en ville [appartement]. Idéal à l'extérieur de la ville. Tél.: 856-2633 le soir et à l'heure des repas. 8-3-1F

ARMOIRES DE CUISINE avec évier en acier inoxydable et chantepleure Poêle chatelet de Bélanger de 30 po. blanc. Frigidaire blanc. Le tout à l'état de neuf ayant un peu d'usage. 259-7853. 8-3-1F

BALAYEUSE ET LAVEUSE A TAPIS Compact à l'état neuf. Prix à discuter. Tél.: entre 12h et 12h30 de 5 à 9 hres 259-2267. 8-3-1F

CORROYEUR de 12 pouces à vendre 259-7453. 8-3-1F

Mesdames au foyer

Occupez vos heures de loisirs en faisant de la broderie liquide.

Cours gratuits.

S'adresser à:

Matériel-Art Enr.
Montmagny
248-4877

TISSUS ST-PIERRE ENR.

101 ouest, St-Jean Baptiste
Montmagny
248-6095

Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.

A VENDRE
MAGASIN CAMILLE FORTIN ENR.
Ste-Appoline, Co. Montmagny
Maison seule ou avec commerce adjacent.
Pour informations: **469-2044**

A VENDRE

Terrain commercial situé sur le Boul. Taché ouest côté nord, remplissage complété, prêt pour une construction.
Aussi terrain Place des Meuniers pour construction 1½ ou 2 étages.
S'adresser à: 248-1325

PERSONNEL DEMANDE
Pour travail dans la région
Opportunité pour 6 personnes
Salaire de $150.00 à $350.00 par semaine
Expérience non requise
Auto nécessaire
Pour informations: 248-4738

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY
NO. 300-12-000243-78

COUR SUPERIEURE

Chambre de la Famille
Divorces

RODOLPHE LAROCHELLE, résidant et domicilié à Buckland, comté de Bellechasse, district de Montmagny
Requérant (e)

C

GHISLAINE BOILY (adresse inconnue)
Intimé (e)

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé (e) Ghislaine Boily de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la dale de la première publication de la présente ordonnance dans: LE PEUPLE-COURRIER - Journal de Montmagny.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montmagny.

Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

A Montmagny
Ce 20 février 1978
MONIQUE BRIAND
Régistraire-Adjoint, C.S.,
District Montmagny

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTMAGNY

SUPERIOR COURT

Family Chamber
Divorce Division
NO. 300-12-000243-78

RODOLPHE LAROCHELLE, located and residing at Buckland, Cté Bellechasse, district of Montmagny
Petitioner

C

GHISLAINE BOILY (Unknown address).
Respondent

ORDER

The COurt orders the respondent, GHISLAINE BOILY to appear within 40 days following the first publication of this order: LE PEUPLE-COURRIER - Newspaper of Montmagny.

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Montmagny.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Montmagny
This February 20th 1978
MONIQUE BRIAND
Divorce Registrar adjoint
C.S. District of Montmagny

MAISON RECENTE à vendre 24 X 40 terrain et sous-sol fini. 140, 8e rue, Montmagny Tél.: 248-0764. 8-3-2fs

MAISON à vendre, 2 logements, située rg Normandie. Le jour 248-2106 Le soir après 3 hres 248-5844. 8-3-1F

MAISON 26 X 40, située à La Pocatière Tél.: 856-1179 après 6 hres. 8-2-1F

A vendre MAISON MOBILE Drummond, 12' X 60' 1972, Centre de St-Jean Port-Joli. APrès 5 hres. 598-6114. 8-3-2fs

MAISON MOBILE 10' X 48' entièrement meublée, incluant laveuse et sécheuse neuve, avec remise 8' X 12' et terrain 85' X 110' Libre le 1er juillet si intéressé Téléphoner à 856-2434. 1-3-4fs

A vendre CHALET 13 X 16 isolé pour hiverm très propre, entièrement meublé, 2 remises 1 W-C, bois de chauffage, 1 mille Lac Ste-Anne, rg Taché Est, Ste-Perpétue. Tél.: 248-5537 ou 248-1805. 1-3-3fs

HORNET 1973, 6 cyl., transmission au plancher, à vendre ou à échanger contre une moto récente. Tél.: 259-7474. 8-3-4fs

CHRYSLER CORDOBA 1975, tout équipé en très bonne condition. Pour informations Tél.: 884-2288. 8-3-2fs

PONTIAC LEMANS Sport 1974 très propre, 350 - 4 barils, roues Rallye 11, 6 Pirelli à 10,000 milles, radio AM—FM stéréo, phares iode, anti-rouille, attelage de 3,500 livres. Tél.: 856-3317. 8-3-2fs

THUNDERBIRD 73, très bon ordre, bas millage. Tél.: 248-5622 248-0234. 3-8-2fs

FORD CUSTIM 500, 1968. En parfaite condition, très propre. Tél.: 856-2004. 8-3-1F

CHRYSLER 72, 4 portes, propre. 469-2319. 8-3-1F

MUSTANG MACH 1, 1973, 351, automatique, mags, très propre. Après 5 hres demandez Guy. Tél.: 247-5622. 8-3-1F

YAMAHA 175 trail, 3,000 milles, très bonne condition. Tél.: 248-2193. 1-3-3fs

A vendre SNOW-JET 70, moteur 440, et ski alpin, bâtons et bottines, grandeur 8 pour garcons. Tél.: 248-3687. 8-3-2fs

AUTONEIGE à vendre Snow-Jet 1971 moteur Yamaha SL 338, en bonne condition. Tél.: 248-2945. 8-3-2fs

SKI DOO DE MARQUE ELAN SS — 1974 — 2 cyl. Prix $300.00 598-3442. 8-3-2FS

MOTONEIGE Snow-Crouser 69, 16 forces, avec reculon, très bonne condition Tél.: 469-2967. 8-3-1F

MOTONEIGE JOHNSON 1976, 20 pouces 45 forces, reculon, démarreur électrique, à l'état de neuf. 247-5188. 8-3-1F

FOIN [trèfle, luzerne] et paille de bonne qualité à vendre, livré pour 199 balles et plus dans La Pocatière et les environs. Tél.: le jour 498-3475, le soir 856-4924. 8-3-7fs

BICYCLETTES NEUVES à vendre neuves ou usagées reconditionnées. Echange, pièces neuves ou usagées. Réparation de toutes les marques. Tél.: 247-5523. 8-3-5fs

AMATEUR HAUTE FIDELITE Occasion à ne pas manquer, à prix très abordable, ampli-tuner AM-FM Sansui 661 ainsi que 2 enceintes acoustique Sansui SP 1200 R. Plus. Tape Deck Akai 4000 PB Etat de neuf. Tél.: 247-3448 après 18 hres. 8-3-2fs

Très belle avoine de semence Garry, germant à 96% nettoye de toutes mauvaises herbes par un excellent Criblage. Prix $10.00 le cent livres. Tél.: 354-7743. 8-3-2fs

CHARGEUSE A BOIS de marque Prentice Tél.: 247-3200. 8-3-4fs

FOIN à vendre S'adresser St-Paul Montmagny 469-2483 8-3-3fs

300 BALLES DE FOIN à vendre Tél.: 359-2014. 8-3-3fs

ANTIQUITE Harmonium très propre de marque Doberty - prix très abordable. Tél.: 598-6409. 8-3-2fs

MOTEUR 318, en bon état, transmission ordinaire, 57,000 milles, 1970. Prix à discuter. S'adresser à 598-3287. 8-3-2fs

1 TRACTEUR MASSEY-FERGUSON 65 au gaz avec pelle avant, les 4 pneus sont neuf. Très propre. Tél.: 248-5732. 8-3-2fs

ROBE DE MARIEE grandeur 7, 8 ans, couleur blanche et bleu avec chapeau et ombrelle à l'état de neuf. Communiquer après 5 hres 248-0165. 8-3-2fs

TELEVISEUR PANASONIC couleur 20 pouces, avec pied amovible style colonial. A l'état de neuf. Communiquer après 5 hres 248-0165. 8-3-2fs

A LOUER

BUREAUX à louer, carré St-Louis, climatisé et chauffé 248-2975. 8-3-JNO

GARCONNIERE à louer 227 Ave Collin Montmagny. 8-3-3fs

GRANDE GARCONNIERE 2½ pièces 248-0770. Après 5 hres. 8-3-1F

CHAMBRE avec cuisine. Tél.; 248-6889. 8-3-1F

CHAMBRE, centre ville permis de cuisine, entrée privée. Tél.: 248-2677. 8-3-1F

LOGEMENT 5½ pièces, situé à Montmagny, convenant pour 2 à 3 adultes sérieux, très propre, tapis mur à mur, Libre immédiatement. Pour informations. 259-7221. 8-3-2FS

LOGEMENT 3½ pièces, meublé, Tél.: 248-3222 après 6 hres. 8-3-2fs

LOGEMENTS 4½ pièces au premier étage, libre 1er avril, 3½ pièces au 3e étage libre le 1er juin. Eau fournie ainsi que stationnement. S'adresser à 246-3225. 8-3-3fs

LOGEMENT 4½ pièces pour le 1er avril. Tél.: 248-4534 après 6 hres. 1-3-2fs

LOGEMENT grand 2½ pièces neuf conviendrait personne retirée, chauffé, éclairé, poële frigidaire, eau, TV, vidanges payés. Prix $115.00 Tél.: 246-3781. 1-3-2fs

LOCAL 450 pi. carré angle des rue St-Jean Baptiste et St-Thomas. Bureaux déja aménagé, ancien local d'Ambiance Tél. [Québec] 627-0340. 1-3-2fs

GARCONNIERE 1½, 2½, 3½ pièces située rue St-Jean Baptiste Ouest. S'adresser à Giasson Inc. 52 Ouest St-Jean Baptiste Tél.: 248-1424. 22-6-JNO

LOCAL A BUREAUX à louer au centre du village de St-Jean Port-Joli. S'adresser durant le jour à 598-3338. 1-3-4fs

CAMPEUR motorisé 20 pieds à louer, air climatisé, très propre. Pour faire voyage quelconque. En tout temps de l'année. Tél.: 259-7744. 21-12-JNO

ENTREPOT à louer ou à vendre 30 X 90 pi. par 19 pi. de haut. Avec porte de 14' X 16' situé à 228 Boul. Louise Montmagny 248-0845 ou 248-0276. 1-3-JNO

GARCONNIERE pour 1 personne, Centre ville avec stationnement situé 87 St-Jean Baptiste Est Tél.: 248-3720. 8-2-JNO

Rivière-Ouelle MAISON à louer non loin du village, possibilité d'un petit commerce, couple sans enfant, meublé, chauffé et éclairé si désiré. Communiquer avec NO856-1184 demandez Jeannine ou écrire à Peuple-Courrier C.P. 430 Dép.: T.H. Mty G5V 3S7. 18-1-8fs

LOCAL A LOUER pour boucherie ou autre. Tél.: 248-3172. 8-3-JNO

Lac Trois-Saumons CHALET à louer pour la saison, grand terrain, Côte-Nord face à L'Ile No. 282. Tél.: 884-2878. 8-3-1F

ON DEMANDE

Serais acheteur de barils très propre, pour contenir du sirop d'érable. à 243-2548. 1-3-2fs

Nous sommes acheteurs de bois mou en 8 pi. ou en billots de 12 pi. et aussi terre à bois. Nous payons un très bon prix. Appeler no 249-2911 demandez Guy Mercier. 1-3-8fs

AGENTS D'IMMEUBLES demandés secteur Montmagny et alentours. Bonne personnalité, honnête et consciencieux. Tél.: 884-3496 Bureau St-Vallier ou Québec 687-2958. Les Immeubles Claudette Fecteau Chabot. 22-2-4fs

Combattons l'inflation en gagnant plus d'argent à temps partiel. Pour personne sérieuse et ambitieuse. Doit être marié et âgé de 25 ans et plus. Pour entrevue Tél.: 833-1440. 22-2-4fs

La compagnie Fuller demande hommes et femmes pour travailler à plein temps ou partiel dans les comtés de Montmagny et Kamouraska. Salaire 7.00 à 8.00 l'heure. Téléphonez à 359-2679 ou écrire à Mme Yvette Caron, Tourville. 22-2-3fs

A VENDRE

Terrain de construction pour contracteur. Foin, paille, vaches laitières et équipements laitiers. S'adresser à:

HERVE GRONDIN

856-2323

Michel Gamache

SERVICE DE BOULDOZEUR

Tél.: Bertrand Gamache

246-5220

A VENDRE

—1 moulin à scie
—1 tracteur avec lift [moteur]
—1 terrain [cour à bois]
—Le tout situé Route 26 Montmagny

Remettre soumission au bureau de la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

74 est St-Jean Baptiste
Montmagny Tél.: 248-3510
pour lundi 13 mars.

A VENDRE

Maisons neuves,
situées à L'Islet-sur-Mer

247-5343

NOUS VENDONS

Fournaises à bois,
Pièces de réparation pour poêles,
et fournaises à bois L'Islet
Pièces pour poêles électriques

ARMAND COLLIN ENR.

211, Boulevard Taché Ouest, C.P. 247
Montmagny, G5V 3S6
248-0207

ON DEMANDE CHALET

Louerais chalet du 1er juillet au 15 août, situé près du fleuve. Minimum 2 chambres à coucher.

Composez

246-5370

Salon de la Couturière

(ancien local de Mme Bernier
sous une nouvelle administration)
Spéciaux du printemps en magasin,
20% d'escompte sur lainage
272, rue Blanche d'Aberville
St-Jean Port-Joli
Mme Colette Deschênes, prop.

A VENDRE

Restaurant licencié, Chez Françoise

Antoine Proulx, prop.
Sortie 234 Autoroute 20 - Montmagny
248-0775
Excellent chiffre d'affaires
Directement au propriétaire

A VENDRE

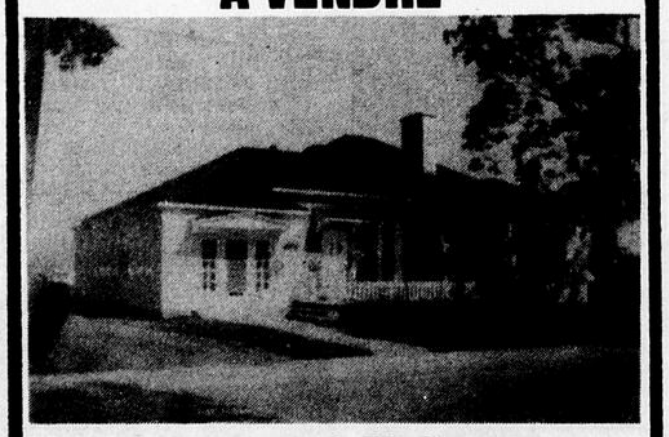

61 St-Jean Bte.O. Montmagny

- Centre ville - Avec revenu présent
- Possibilité revenu additionnel

Tél. après 5 h.P.M.: 248-3144

A VENDRE

—Béliers mécaniques
"Case 310"
"International 500"
—1977 Chrysler Newport 4 ptes, 12,000 milles, comme neuf
—Chalet 36' X 25' avec grand terrain, situé près d'un ruisseau et de la Rte 281.
—Lots à bois

Réal Marceau

ACHAT ET VENTE
St-Magloire
Co. Bellechasse

257-2282

Rayon de soleil. Vous voulez plus et mieux de la vie, vous êtes ambitieux et avez de l'initiative, vous aimez les gens. Ecrire à: Agence C.I.D., C.P. 385 St-Jean Port-Joli.
14-12-20fs

Jeune couple demande LOGEMENT 3½ ou 4½ pièces, non meublé, au centre ville Montmagny. 1er juillet. Tél.: 248-5572. 15-2-4fs

Hommes ou femmes, jeunes filles. Vous désirez plus de revenus? La Compagnie des Produits Familex Régine de France vous offre cette opportunité! Vendez dans votre localité aux heures qui vous conviennent ces produits réputés à travers tout le Canada. Aucun investissement n'est requis pour devenir représentants [tes] Familex - Régine de France. Pour informations Appelez à frais virés Gérard Nolet, St-Lambert, Cté Lévis, G0S 2W0 Tél.: 889-9454.
15-2-4fs

A plein temps ou à temps partiel Opportunité pour homme ou dame désireuse d'augmenter leurs revenus. Pour fixer un rendez-vous écrire à: C.G. Lavoie Enr. 118 St-Paul, Mont-Jol, P. Qué.
1-3-4fs

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL pour couples ambitieux. Tél.: entre 5 et 7 hres 259-7611. 8-3-13fs

Couples sérieux pour un second revenu à temps partiel Ecrire à: Offre d'emploi C.P. 141 St-François Cté Montmagny G0R 3A0 8-3-13fs

ON OFFRE

TENUE DE LIVRES, préparation d'impôt. Longue expérience et diplôme. Tél.: 466-2033. 15-2-4fs

Revenu supplémentaire. Possibilité de $1,000.00 et plus par mois à temps partiel, pour quelques heures par semaine aux couples sérieux seulement. Pour réservation 884-2795. 8-2-12fs

Ferait tenue de livres, rapports d'impôt. Tél.: 247-3840. 22-2-10fs

Homme prendrait tirage de joints, peinture, pose de céramique. 248-1055 ou 248-1457.
22-2-3fs

Ferais TRICOT, MACRAME, et COUTURE. Tél.: 259-7459. 1-3-2fs

Besoin d'un supplément d'argent? Nous pouvos vous aider par une nouvelle méthode de mise en marché infaillible qui vous permets de fixer vous même votre salaire. Exclusif au couple sérieux. Pour rendez vous. 598-6204. 1-3-4fs

Gagnez des $$$ [temps partiel] Vente facile de bas-culottes, collants, bas pour hommes et enfants, sous-vêtements hommes et dames. Obtenez catalogue gratuitement. Agissez des maintenant. Nycole Hosieru C.P. 252, 580 Bertrand, Ste-Julie, Qué. J0L 2C0.
8-3-4fs

PHOTO DE MARIAGE pensez-y tôt, pour réservations appelez votre photographe à 247-3859 après 4 hres.
8-3-JNO

ON CHERCHE

On cherche une maison à louer 5½ pièces où plus à Cap St-Ignace. Le jour 248-1160 demander Marlène. Le soir 248-5528.
22-2-3fs

Jeune couple cherche LOGEMENT 4½ pièces. Tél.: 248-0765. 1-3-2fs

Jeune couple recherche logement de 4½ pour le mois d'avril ou mai. Tél.: 248-2736
8-3-1F

2 SOMMIERS 47 pouces, 1 de 50 pouces de large. UNE VIEILLE TABLE RONDE extensible avec pied central. Tél.: 248-6860. 8-3-1F

Cherchons MAISON à louer dans St-Pamphile de L'Islet. Communiquer à 356-3561.
8-3-2fs

Particulier cherche un TERRAIN de 30,000 p.c. ou plus dans la région de St-Michel, Beaumont, St-Vallier, Berthier-sur-Mer etc. Ecrire avec prix demandé à José Menar, 106, rue Eddy, Victoriaville P. Qué.
8-3-3fs

Grand ménage printemps, grenier, cave, hangar. Achèterais vieux meubles, outils usagés, vaisselle. Meilleurs prix comptant. Giguère Magnon, 2016, Ville-Marie, Québec 6 681-9329. 8-3-4fs

ACCEPTERAIS

Accepterais LINGE USAGE de toute sorte, pour usage personnel. Tél.: 259-7161.
8-3-2fs

ON RECHERCHE

Personne à la recherche d'un LOYER de 4½ pièces. Libre entre le 1er juin et le 1er juillet. Tél.: 248-4852. 8-3-1F

Louerait un chalet entre Berthier et Montmagny Le jour 248-1115 soir 248-5564.
8-3-2fs

Maîtrisez le mètre

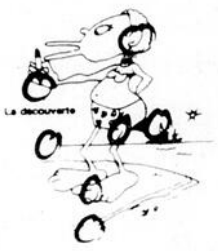

MAISON NEUVE
A VENDRE: 248-5521

CENTRE-VILLE
A LOUER
—Grand magasin, chauffé, avec bureau, espace de remisage et espace de cave. —Aussi petit magasin chauffé, avec espace de remisage et espace de cave.
Situé: Coin rue de la Gare et Rue St-Thomas Montmagny. Pour visiter s'adresser à:
M. J. AUGURE ROY
BIJOUTIER
100 de la Gare, Montmagny 248-0539

Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir 248-2652

A VENDRE
Hotels, Motels, Restaurants, Epiceries, etc... Blocs appartements, propriétés de tous genres et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- Epicerie-boucherie dans le Cté L'Islet, chiffres d'affaires $225,000.00 et plus par année.
- Bâtisse commerciale 40 X 55 avec terrain de 160 X 114, dans parc industriel.
- Propriété plein-pied, 7 pièces, tapis mur à mur, sous-sol semi-fini, sur le chemin du golf.
- Bloc à appartements avec magasin et trois logements à vendre, 3ième avenue, très bonnes conditions de paiement.
- Epicerie Boucherie licenciée, Cap St-Ignace Station.
- Commerce de pièces & réparations de la laveuse sécheuse etc. avec franchise de compagnies.
- Propriété, 2 logements, 8 pièces, rue Roy.
- Terrain commercial, avec bâtisse, en face de chez Dallaire Transport.
- Spacieuse maison à Ste-Perpétue, plein pied, 4 chambres à coucher, 2 chambres de bain. Propriété vendue meublée.
- 2 propriétés neuves à L'Islet-sur-Mer.
- Hotel Motel avec permis Société des Alcools - situé à Beaumont
- Propriété située à St-Mathieu, rue St-Antoine. Prix $7,000.

Contiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.
Prêt 1er et 2e Hypothèque

Pour vente ou achat de propriétés...

Succursale St-Vallier
884-3496

Les Immeubles Claudette Fortin Chabot Inc.
Succ. St-Vallier
Québec - 4 Place Samuel Holland
Suite 402 —
687-2958

IMMEUBLES GMC INC COURTIER
9, DES ÉRABLES
AIVIÈRE-DU-LOUP
TÉL.: 862-9015

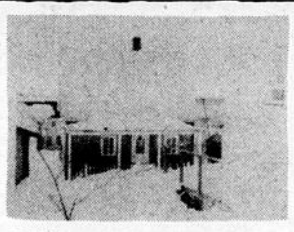

Résidence 24' X 26' - 4½ pièces - chauffage électrique - terrain 56' X 52' env. p située St-Philippe de Néri - prix très bas.

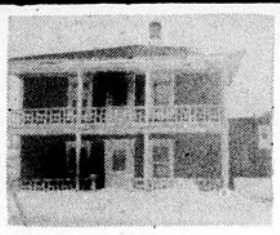

Résidence 1½ étage - 28' X 28' - 8½ pièces - terrain 35' X 85' - située rue de la Gare à St-Pascal - prix très bas - livraison rapide.

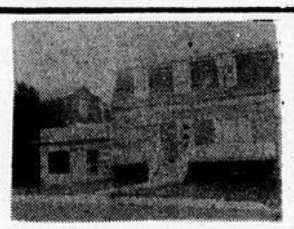

Résidence plus local commercial - 9½ pièces - chauffage eau chaude - garage sur terrain aménagé 124'8 X 129'5 env. située 9e Avenue d'Anjou à St-Pascal.

Bungalow 24' X 40' neuf - 5½ pièces - chauffage élect. - très peu de comptant requis, prêt avec subvention du fédéral - situé 6e Ave St-Pascal - prix compétitif.

REPRESENTANTS SECTEUR KAMOURASKA

Jocelyn Bélanger
Tél.: 852-2612

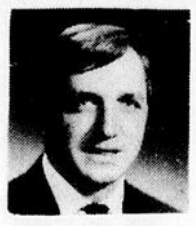

Germain Fortin
Tél.: 856-3625

MAISONNEC VOUS OFFRE UN "KIT" A PARTIR DE $10,500.00

- Choix de grandeur et de divisions selon les goûts du client.
- Possibilité de toiture à deux ou à quatre versants.
- Finition extérieure en brique ou déclin selon votre goût.

MAISONNEC
Maison Modèle à Visiter.
ROUTE 20 SORTIE 196 St Jean Chrysostome.
TEL: 839-6707

Le "KIT" MAISONNEC comprend:

TOITURE: – Bardeaux d'asphalte 210 lbs. – Bande de départ 50 lbs. – Contreplaqué ½" – Fermes préfabriquées posées une à une à 2'-0" c. c.

PLAFOND: – Laine isolante en vrac (R-28). – Panneau de revêtement ½". – Latte 1" X 4" – Coupe-vapeur.

PLANCHERS: – Contreplaqué ¾" bouveté. – Solives en 2" X 8" à 12" c.c. – Croix de St-André. – Poutre de cave en B.C. fir ou en pruche 6" X 10". – Colonnes d'acier ajustables 3" diamètre.

MURS EXTERIEURS: – Brique ou déclin (selon le choix). – Latte 1" X 3". – Papier de construction 15" – Carton goudronné ½" – Colombage, lisse et sablière en 2" X 4" à 16" c.c. (Cloisons intérieures en 2" X 3"). – Laine isolante (R-12). – Coupe-vapeur. – Latte 1" X 3".

AUTRES: – Fenêtres thermos pour façade avant. – Fenêtres panoramiques pour les autres façades. – Portes extérieures. – Corniche Soffite et facia.

ou
* Disponible dans plusieurs modèles.
* Préparation du Kit selon vos plans.

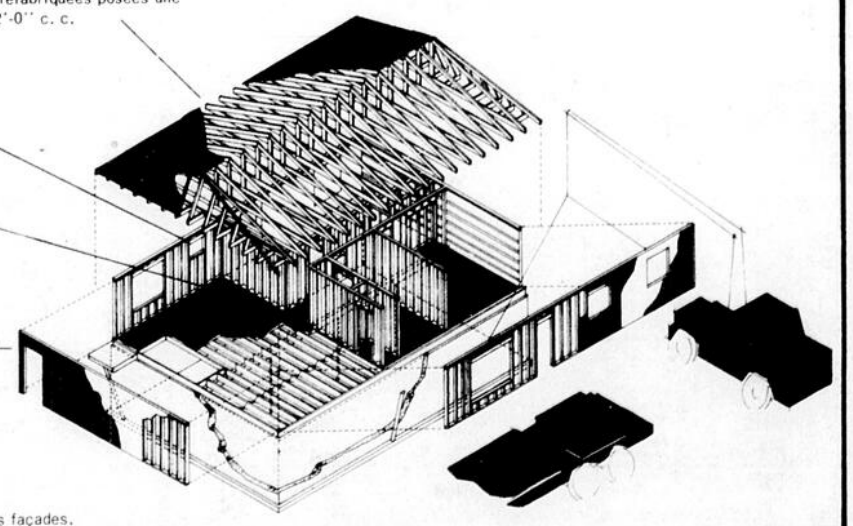

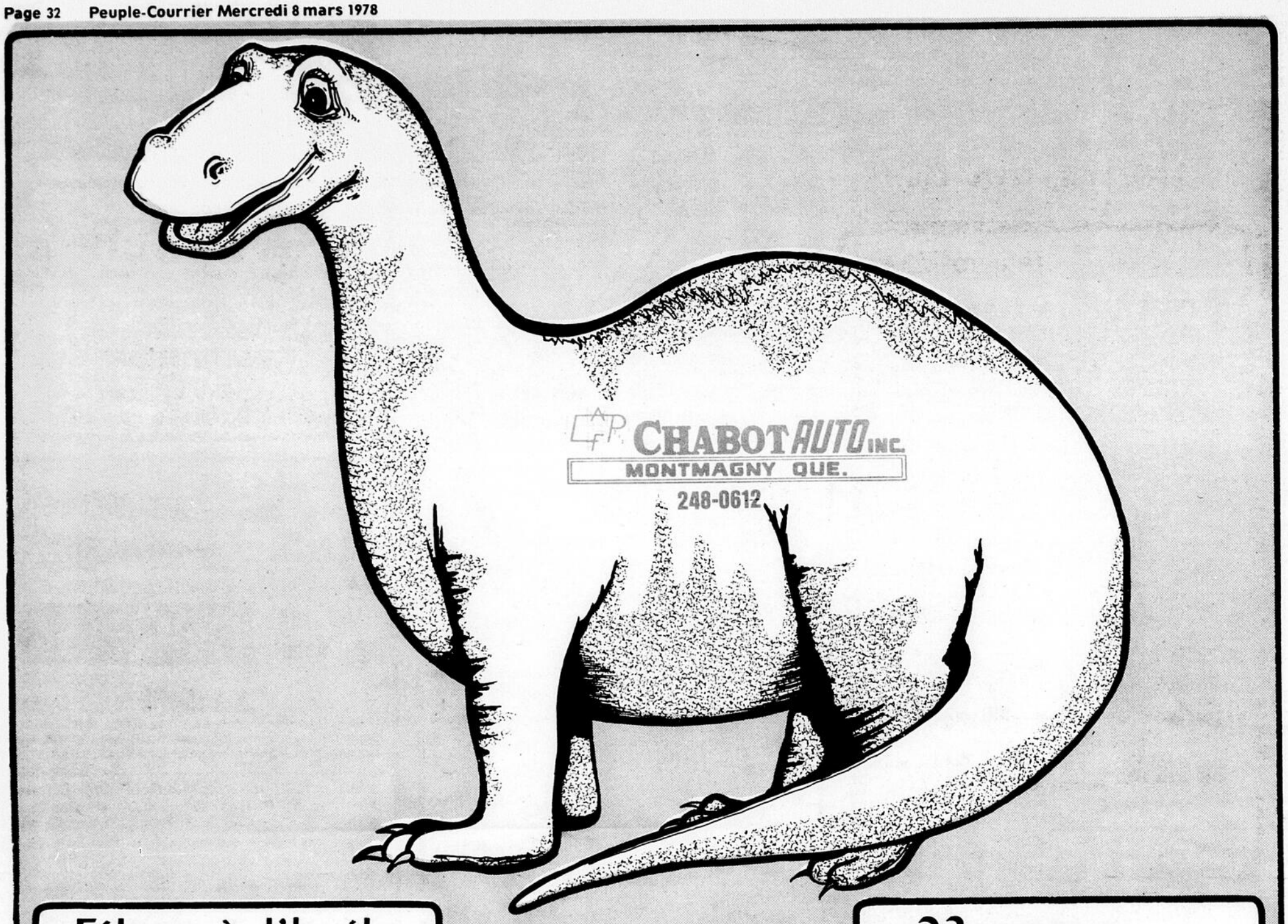

CHABOT AUTO INC.
MONTMAGNY QUE.
248-0612

Filtre à l'huile

FL-1 (PRESQUE TOUTES VOITURES FORD - CHRYSLER)

Prix régulier $5.25

Prix Chabot $2.50

(AVEC TOUT CHANGEMENT D'HUILE)

N'oubliez pas que chez votre Concessionnaire Plus quand vous faites changer votre huile,
Vous ne payez que l'huile et le filtre
NOUS NE CHARGEONS PAS DE MAIN-D'OEUVRE

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

PLUS

Les spéciaux de Mars

23 pneus Michelin xzz

(POUR CAMIONS LOURDS)

grandeur 11.00 x 20 16 plis

Prix régulier $300.00
(Mars 78)

Prix Chabot $220.00

POUVEZ-VOUS AVOIR PLUS POUR MOIN$

Si vous achetez les filtres à la caisse que pensez vous de ceci

1 caisse de 12 filtres
Prix régulier $63.00

Prix Chabot $24.00

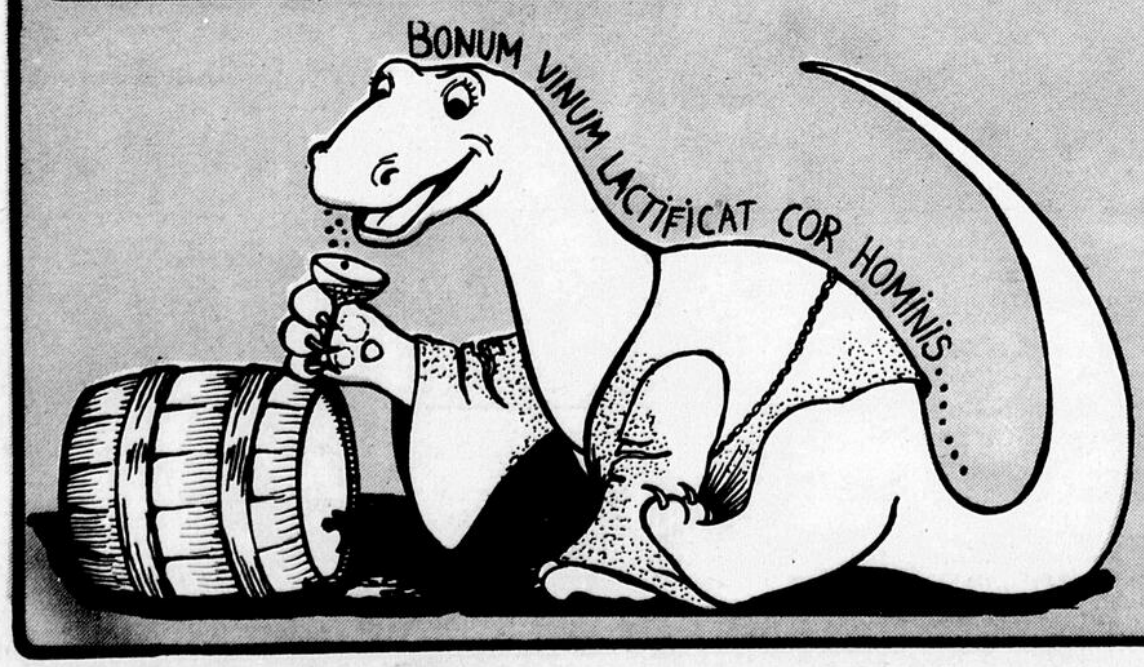

Le bon vin rejouit le coeur de l'homme.

Les bons prix aussi!